



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**PERSPECTIVES ECONOMIQUES  
DES ETATS DE L'UNION ECONOMIQUE  
ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE  
EN 2012**

FINANCEMENT DES ECONOMIES  
DES ETATS MEMBRES DE L'UNION :  
BILAN ET PERSPECTIVES





**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE EN 2012**

FINANCEMENT DES ECONOMIES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION : BILAN ET PERSPECTIVES

---



# PRÉFACE

L'élaboration du Rapport sur les Perspectives Economiques des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'inscrit dans le cadre de l'exercice par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de sa mission de Conseiller économique et financier des Etats membres. A ce titre, elle participe de la volonté de l'Institut d'Emission d'offrir aux décideurs politiques, aux milieux d'affaires, aux instituts de recherche et aux établissements de crédit, des informations utiles sur l'évolution de l'environnement économique et financier des pays de l'UEMOA. En cela, la Banque Centrale répond également à l'exigence de transparence et de communication en matière de politique économique, en général, et de politique monétaire, en particulier. Dans cette perspective, le Rapport rend compte des analyses que la BCEAO fait à partir des projections des grandes tendances des variables macroéconomiques et des mutations structurelles qui caractérisent les pays de l'Union.

Le document est principalement axé sur l'évolution de l'activité économique dans les pays membres de l'UEMOA en 2011 et les orientations prévisibles de la conjoncture économique et financière dans l'Union au cours de l'année 2012. En outre, il a passé en revue les risques potentiels qui pourraient affecter les perspectives économiques de l'Union pour l'année 2012, et présente, dans sa partie thématique une analyse sur « le financement des économies des Etats membres de l'Union : bilan et perspectives ». Des encadrés, traitant des sujets spécifiques et des aspects sectoriels de l'environnement économique de l'UEMOA, sont également proposés aux lecteurs.

Les analyses contenues dans le document s'appuient essentiellement sur les résultats des travaux réalisés par la BCEAO, dans le cadre de ses activités de suivi de la conjoncture, de la convergence des politiques et performances économiques des Etats membres et de formulation des mesures de politique monétaire.



# TABLE DES MATIERES

PREFACE	i
ABREVIATIONS ET SIGLES	iv
VUE D'ENSEMBLE .....	1
<b>I - PERFORMANCES ECONOMIQUES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA 2011 .....</b>	<b>3</b>
1.1- Environnement international en 2011 .....	5
1.2 - Performances économiques d'ensemble en 2011 .....	7
1.3 - Performances économiques par Etat en 2011.....	15
Bénin .....	15
Burkina .....	16
Côte d'Ivoire .....	17
Guinée-Bissau .....	18
Mali .....	19
Niger .....	20
Sénégal .....	21
Togo .....	22
<b>II - PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2012 .....</b>	<b>25</b>
2.1. Environnement international en 2012 .....	27
2.2. Perspectives économiques de l'UEMOA en 2012 .....	27
2.3. Risques potentiels sur les perspectives économiques de l'Union en 2012 .....	30
2.4. Perspectives économiques par Etat .....	<b>32</b>
Bénin .....	32
Burkina .....	34
Côte d'Ivoire .....	36
Guinée-Bissau.....	39
Mali .....	41
Niger .....	43
Sénégal .....	45
Togo .....	48
<b>III - FINANCEMENT DES ECONOMIES DES ETATS MEMBRES DE L'UNION :</b>	
<b>BILAN ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>51</b>
3.1. Etat des lieux en matière de financement des économies de l'Union .....	53
3.2. Contraintes au financement de l'économie .....	56
3.3. Perspectives .....	58
<b>ANNEXES STATISTIQUES .....</b>	<b>61</b>

## ENCADRES

1	Le Nouveau cadre de la politique monétaire issu de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO .....	12
2	Le Fonctionnement du marché de titres publics de l'UEMOA .....	13
3	Définition de la stabilité des prix dans l'UMOA .....	23
4	Evolution du commerce intra-UEMOA entre 1996 et 2010 .....	31
5	Les grands axes du Programme Economique et Financier conclu par la Côte d'Ivoire avec le Fonds Monétaire International pour la période 2012-2014 .....	38
6	Plan d'urgence et de restructuration du secteur de l'énergie au Sénégal « Plan Takkal » .....	47

## LISTE DES TABLEAUX

1.1	Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA, 2007-2011 .....	8
1.2	Critères de convergence des Etats membres de l'UEMOA en 2010 et 2011 .....	10
1.3	UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007-2011 .....	11
2.0	UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	30
2.1	BENIN : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	33
2.2	BURKINA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	35
2.3	COTE D'IVOIRE : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	37
2.4	GUINEE-BISSAU : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	40
2.5	MALI : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	41
2.6	NIGER : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	44
2.7	SENEGAL : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	46
2.8	TOGO : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008-2012 .....	49
3.1	Ratio crédits à l'économie sur PIB (en%) .....	54
3.2	Comparaison des marges d'intérêt sur la clientèle des banques en 2008 (en%) .....	55
3.3	Ratio crédits à l'économie sur dépôts en banque (en%) .....	55

## LISTE DES GRAPHIQUES

1	Graphique 1 - Evolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, 2010-2011 .....	6
2	Graphique 2 - Performances macroéconomiques de l'UEMOA, 2010-2011 .....	8
3	Graphique 3 - Perspectives macroéconomiques de l'UEMOA en 2012 .....	28

## ABREVIATIONS ET SIGLES

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CSF-UMOA	: Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA
DSRP	: Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
IDE	: Investissements Directs Etrangers
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PER	: Programme Economique Régional
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTÉ	: Pays Pauvres Très Endettés
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine



# VUE D'ENSEMBLE

En 2011, les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué dans un environnement caractérisé par la poursuite de la crise de la dette souveraine en Zone euro et aux Etats-Unis d'Amérique. Les incertitudes nées de cette crise ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressortie à 3,9% en 2011 contre 5,3% en 2010.

Cet environnement peu favorable, couplé aux effets de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire et aux résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012, a induit une baisse sensible de la croissance économique au niveau de l'UEMOA. Le produit intérieur brut de l'Union a ainsi enregistré, en termes réels, une progression de 0,6% en 2011 contre 4,4% en 2010. Les actions menées par les nouvelles Autorités ivoiriennes afin d'assurer une relance rapide de l'appareil productif du pays, l'essor de la production minière, notamment au Burkina et au Niger, ainsi que l'accroissement des dépenses publiques en infrastructures dans la plupart des pays ont permis à l'Union d'éviter une entrée en récession en 2011.

Des tensions sont apparues sur les prix à la consommation, sous l'effet du renchérissement des denrées alimentaires importées et des produits pétroliers, ainsi que du faible approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, notamment en Côte d'Ivoire, du fait de la crise. En moyenne, le taux d'inflation s'est situé autour de 3,9% en 2011, soit 2,5 points de pourcentage de plus qu'en 2010.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2011 s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire de 1,1 point de pourcentage du PIB. Le solde global, base engagements et hors dons, a été déficitaire de 2.353,7 milliards, soit 6,5% du PIB. Cette

situation s'explique par la baisse des recettes budgétaires de 0,4 point de pourcentage du PIB, conjuguée à une progression des dépenses totales de 0,6 point.

Les estimations de la balance des paiements font ressortir au cours de l'année 2011 un excédent de 195,4 milliards, sous l'effet d'une amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières consécutive à la hausse des ressources extérieures mobilisées en appui aux efforts de reconstruction de l'économie ivoirienne et d'investissement dans les autres Etats membres.

Au plan monétaire et financier, la Banque Centrale a mené, durant l'année 2011, une politique monétaire accommodante qui a contribué à contenir les effets de la crise ivoirienne sur l'activité bancaire et le financement des économies de l'Union. Les agrégats monétaires se sont globalement renforcés en 2011. Il a ainsi été enregistré une augmentation de 11,1% de la masse monétaire, en glissement annuel à fin décembre 2011, en liaison avec le renforcement de 16,4% du crédit intérieur et la consolidation de 3,5% des avoirs extérieurs nets. Les interventions globales de l'Institut d'émission en faveur des banques, des établissements financiers et des Trésors nationaux sont ressorties à 1.992,1 milliards au 31 décembre 2011, en hausse de 20,3% par rapport au niveau enregistré en décembre 2010.

Sur le marché financier régional, le principal indice boursier (BRVM10) a enregistré un repli de 24,47 points entre fin décembre 2010 et fin décembre 2011, en rapport avec la détérioration de la situation financière de certaines grandes entreprises basées en Côte d'Ivoire.

Les perspectives économiques de l'UEMOA pour l'année 2012 qui prenaient en compte le choix fait par les Etats membres de l'Union de donner une

nouvelle impulsion à leur politique de développement, à travers une relance vigoureuse de la croissance et de l'emploi, ont été revues à la baisse pour tenir compte des effets induits des crises socio-politiques survenues au Mali et en Guinée-Bissau. Ces événements ont des conséquences sur la situation économique et financière des pays concernés, mais également sur l'ensemble des Etats membres, eu égard au degré d'intégration des économies dans la zone. Les dernières informations disponibles font état d'une révision du taux de croissance au Mali et en Guinée-Bissau, estimé respectivement à -1,2% et 2,5% au lieu de 5,4% et 4,5%. Sous cette hypothèse, la croissance économique de l'Union ressortirait à 5,3% en 2012, soit 0,9 point de pourcentage de moins qu'initialement prévu. L'activité serait soutenue principalement par l'essor du secteur minier, l'augmentation de la production agricole, notamment vivrière, et le dynamisme des Bâtiments et Travaux Publics, en rapport avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissement publics.

Le taux d'inflation se situerait, en moyenne, autour de 2,5% en 2012.

Au plan des finances publiques, le déficit budgétaire global, hors dons, représenterait 7,2% du PIB, soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2011, en liaison avec la hausse des dépenses totales de 2,0 points de pourcentage du PIB, légèrement atténuée par le renforcement des recettes budgétaires de 1,2 point de pourcentage du PIB.

Au plan des échanges extérieurs, l'accroissement sensible des importations pour des besoins d'investissement, notamment dans les secteurs des mines et de l'énergie, induirait une dégradation de 461,8 milliards du déficit du compte courant, hors dons. Rapporté au PIB, il ressortirait à 4,1 points de pourcentage en 2012 contre 3,2 points en 2011. Le solde global de la balance des paiements se renforcerait de 44,9 milliards en 2012, en ressortant à 368,0 milliards. Cette amélioration résulterait principalement de l'accroissement des transferts de capital en faveur des administrations publiques et de la consolidation des investissements de portefeuille.

Sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire au cours de l'année 2012, la masse monétaire progresserait de 13,3%, en liaison avec l'augmentation de 8,4% de l'encours du crédit intérieur, imputable essentiellement aux crédits à l'économie (+7,5%). L'accroissement de la liquidité globale serait également liée à la consolidation de 13,6% des avoirs extérieurs nets.

La réalisation des objectifs prévus pour 2012 dépendrait de la capacité des pays de l'Union à prendre des mesures idoines pour consolider la paix sociale, renforcer la sécurité, améliorer le climat des affaires et respecter le chronogramme d'exécution des programmes d'investissements publics prévus au titre de l'année.

La réalisation de la croissance économique projetée reste également tributaire d'une consolidation des appuis financiers extérieurs. A ce titre, elle pourrait être compromise par l'accentuation des mesures envisagées par les pays donateurs, en vue de réduire leurs déséquilibres budgétaires.



**PERFORMANCES ECONOMIQUES  
DES ETATS DE L'UEMOA EN 2011**





## 1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2011

La conjoncture économique mondiale a été marquée, au cours de l'année 2011, par un ralentissement généralisé de l'activité, du fait de la poursuite de la crise de la dette souveraine dans la Zone euro et aux Etats-Unis d'Amérique, singulièrement au cours du deuxième semestre.

Face à l'accroissement des risques qui pèsent sur l'activité économique, notamment dans les pays industrialisés, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2011. Du fait notamment du recul de la demande mondiale et de la détérioration des conditions de financement des économies, il estime la hausse de l'activité économique à 3,9% en 2011, contre une prévision précédente de 4,0% effectuée en septembre 2011 et une réalisation de 5,3% en 2010. Aux Etats-Unis, les estimations récentes situent la croissance économique à 1,7%, en nette baisse par rapport à la réalisation de 3,0% enregistrée en 2010. En Zone euro, l'activité s'est accrue de 1,4% contre 1,9% en 2010.

La croissance a également ralenti dans les pays émergents en 2011. La progression du produit intérieur brut y est ressortie à 6,2% contre 7,5% en 2010. Toutefois, grâce à un commerce intra-régional moins affecté par la crise, l'activité est restée soutenue. En Chine, en particulier, la croissance économique s'est établie à 9,2% en 2011, en retrait de 1,2 point par rapport à 2010.

Le recul de la croissance mondiale a affecté l'évolution du commerce international. Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la progression des exportations mondiales se situerait autour de 5,8% en 2011 contre plus de 14% en 2010.

Sous l'effet du net redressement des cours des matières premières durant la première moitié de l'année et de l'apparition de contraintes sur les

capacités de production, l'inflation mondiale a connu une accélération, passant de 3,7% en moyenne en 2010 à 5,0% en 2011. Les tensions sur les prix sont restées vives dans les pays industrialisés, où le taux d'inflation a évolué de 1,5% en 2010 à 2,7% en 2011. Dans les pays émergents et en développement, l'indice des prix à la consommation est ressorti en hausse de 7,1% en 2011, après 6,1% l'année précédente.

Sur le marché des changes, l'euro, nonobstant les difficultés auxquelles font face les pays de la Zone euro, a connu une appréciation globale par rapport au dollar, en liaison avec les effets induits de la défiance des marchés à l'égard des actifs américains liée à la dégradation de la note sur la dette publique de ce pays. Cette tendance a été confortée par les perspectives de stabilisation de la situation économique des pays de la Zone euro touchés par la crise. Ainsi, le cours de l'euro est passé, en moyenne, de 1,3257 dollar pour un euro à 1,3920 dollar, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, soit une appréciation de 5,0%. Vis-à-vis du yen, la monnaie unique européenne s'est en revanche dépréciée de 4,5%, tandis qu'elle a enregistré une hausse de 1,17% par rapport à la livre sterling sur la même période.

Prenant en considération les risques d'un ralentissement marqué de l'activité économique, la plupart des banques centrales ont continué de mener une politique monétaire de soutien à la croissance. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine, la Banque du Japon, la Banque Centrale Européenne ( BCE ) et la Banque d'Angleterre ont maintenu leur principal taux directeur à des niveaux proches de zéro. En particulier, la BCE a accru ses opérations de liquidité, et maintenu son dispositif d'achat de valeurs mobilières, tandis que la Réserve Fédérale Américaine a mené à son terme son programme d'achat d'obligations d'Etat. Pour leur part, les banques du Japon et de la Suisse ont contribué à détendre les taux sur

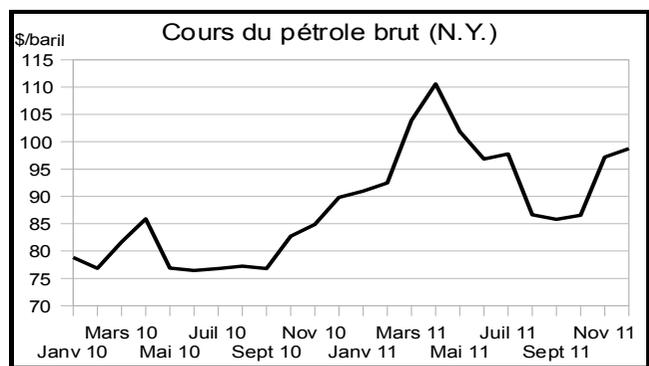
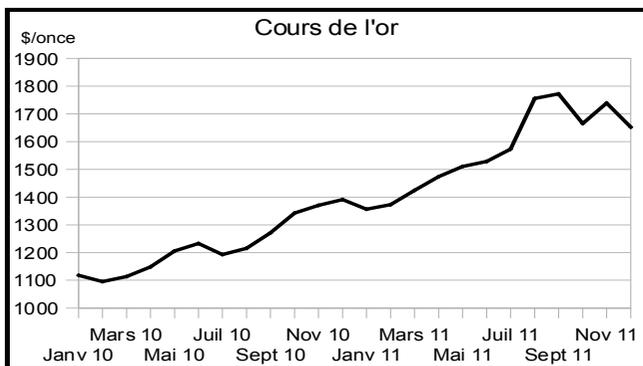
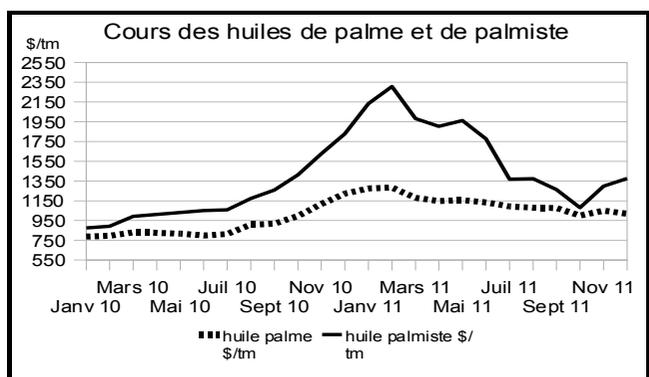
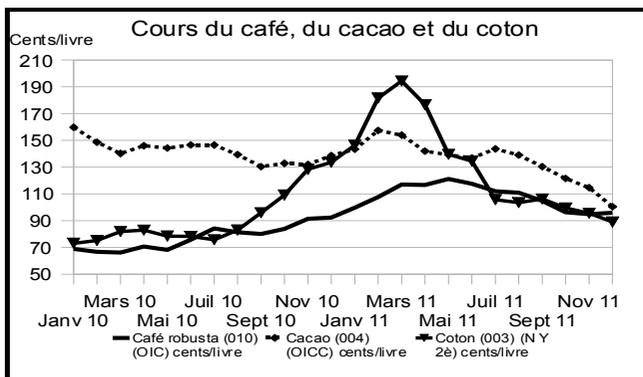
les marchés monétaires, dans un contexte de pressions croissantes de déflation résultant de l'appréciation des monnaies.

Les banques centrales des pays émergents, dont les économies enregistrent une forte croissance, ont été amenées à mettre en œuvre des politiques monétaires plus restrictives durant les premiers mois de l'année. Au Brésil et en Inde, le taux directeur a été relevé pour être porté respectivement à 12,5% et 7,5%. En Chine, l'Institut d'émission a augmenté son taux de réserve obligatoire à 19,5% (21,5 % pour les grandes banques), afin de restreindre l'expansion de la masse monétaire. Toutefois, face à la détérioration de la conjoncture internationale et aux premiers signes de décélération de la croissance, la plupart de ces banques centrales ont procédé à un assouplissement de leur politique monétaire.

Sur les marchés internationaux des matières premières, les cours des principaux produits de base se sont

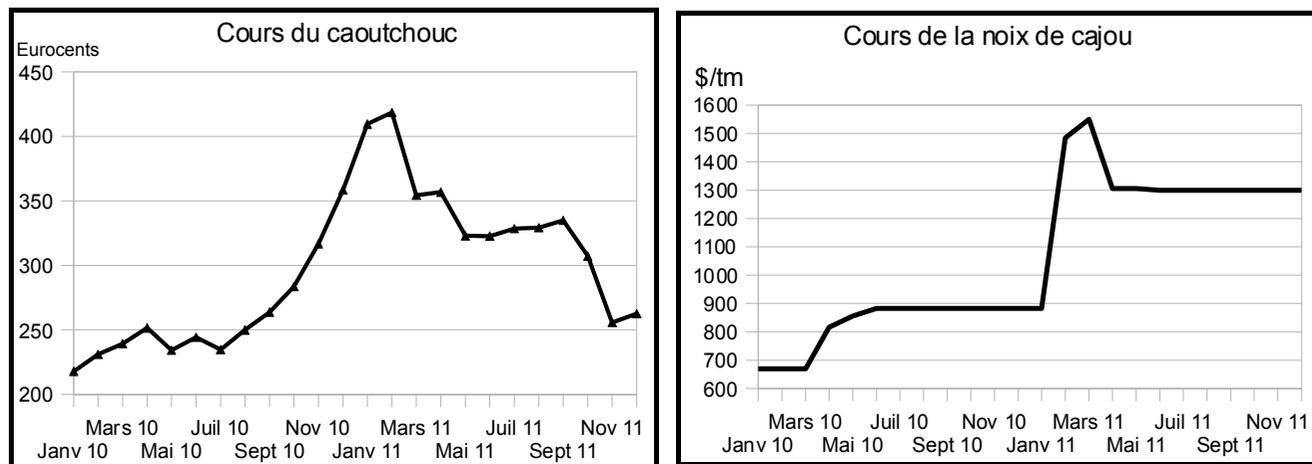
globalement consolidés à la faveur de la bonne tenue de la demande provenant des pays émergents d'Asie. Toutefois, la tendance haussière observée depuis le début de l'année s'est inversée à partir du mois d'août, en rapport avec le ralentissement de la croissance en Europe et aux Etats-Unis. Comparativement aux niveaux moyens enregistrés en 2010, les prix de la quasi-totalité des produits exportés par l'UEMOA se sont orientés à la hausse durant l'année 2011 : +39,2% pour le café robusta, +45,5% pour le coton fibre, +24,6% pour l'huile de palme, +39,4% pour l'huile de palmiste, +28,1% pour le caoutchouc, +58,3% pour la noix de cajou, +19,1% pour le pétrole et +28,1% pour l'or. En revanche, les cours moyens du cacao en fèves se sont repliés de 4,9%, en relation avec la dissipation des craintes liées à l'approvisionnement régulier du marché et l'augmentation de la production ivoirienne durant la campagne agricole 2010/2011.

**Graphique 1 : Evolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, 2010-2011**



Source: Reuters

Graphique 1 (suite) : Evolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, 2010-2011



Source: Reuters

## 1.2- PERFORMANCES ECONOMIQUES D'ENSEMBLE EN 2011

L'activité économique au sein de l'UEMOA a connu un important ralentissement au cours de l'année 2011, du fait principalement de l'impact de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire, qui a notamment perturbé les échanges commerciaux et retardé la réalisation de certains projets d'infrastructures. Cette situation a été aggravée par les résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012, la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles au sein des filières agricoles de rente, l'absence de mesures concrètes pour contenir les effets néfastes des aléas climatiques et la persistance du déficit d'énergie électrique dans la plupart des Etats.

Toutefois, les actions menées par les nouvelles Autorités ivoiriennes pour assurer une relance rapide de l'appareil productif du pays, couplées à l'essor de la production minière, notamment au Burkina et au Niger, ainsi qu'au regain d'activité dans la branche « Bâtiments et Travaux Publics », ont contribué à imprimer une légère dynamique aux économies de la Zone. L'apport de la production agricole est resté

modeste, au regard des résultats peu satisfaisants obtenus durant de la campagne agricole 2011/2012, en rapport avec la mauvaise répartition des pluies et leur installation tardive dans certaines régions à fort potentiel agricole.

Les dernières estimations indiquent une progression de 0,6% du produit intérieur brut de l'Union en 2011, soit une perte de croissance de 3,8 points de pourcentage par rapport à 2010.

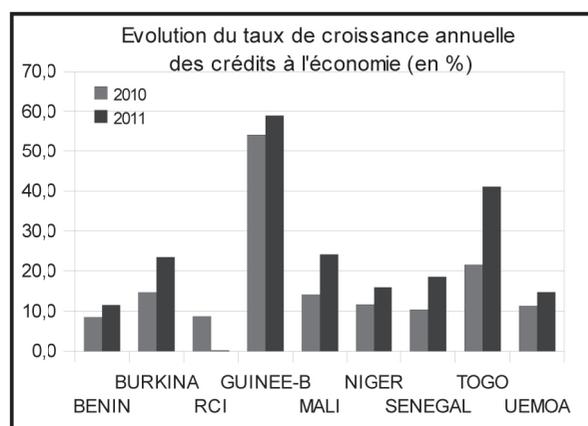
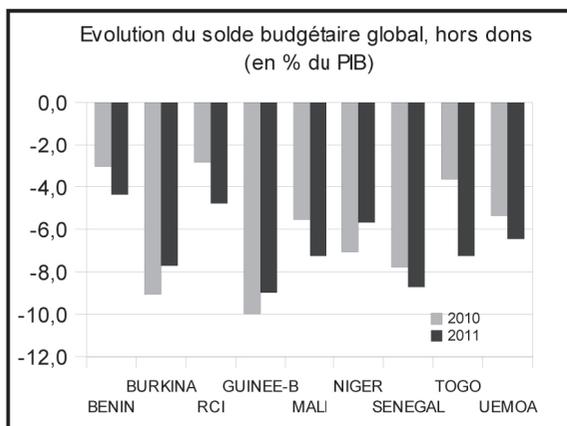
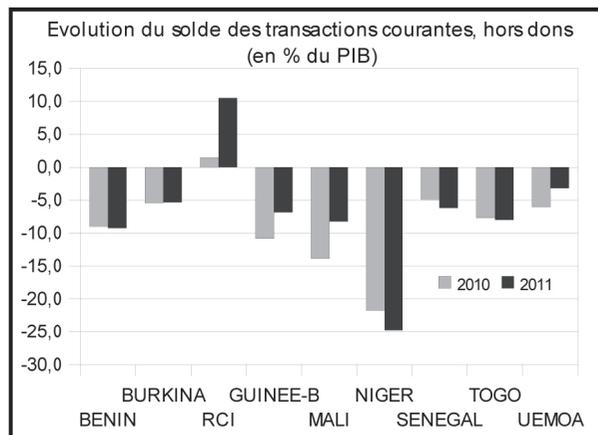
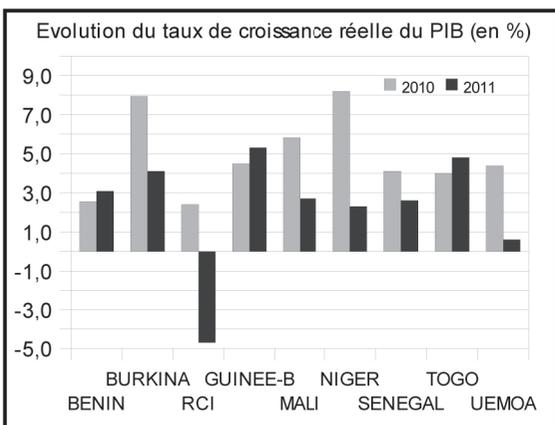
Le ralentissement de la croissance économique a été perceptible, à des degrés divers, dans l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Togo, où une accélération a été notée, en liaison avec la bonne tenue de la production vivrière, la poursuite des travaux de rénovation des infrastructures, ainsi que le regain d'activité dans le secteur secondaire, consécutif à l'amélioration de l'offre d'énergie électrique. Concernant particulièrement l'économie ivoirienne, elle a enregistré un recul du PIB de 4,7% en 2011, en raison de la paralysie de l'activité économique et de la détérioration des outils de production au cours de la période de crise.

Tableau 1.1 : Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA en (2007-2011)

	2007	2008	2009	2010	Prév.	Est.
					2011	
	<i>(en %)</i>					
Bénin	4,6	5,0	2,7	2,6	3,5	3,1
Burkina	3,6	6,6	3,2	7,9	5,5	4,1
Côte d'Ivoire	1,6	2,3	3,8	2,4	4,0	-4,7
Guinée-Bissau	5,9	3,2	3,4	4,5	4,3	5,3
Mali	4,3	5,0	4,5	5,8	5,4	2,7
Niger	3,1	9,6	-0,7	8,2	5,2	2,3
Sénégal	4,9	3,7	2,1	4,1	4,4	2,6
Togo	2,1	2,4	3,4	4,0	3,9	4,8
UEMOA	3,2	4,2	3,0	4,4	4,5	0,6

Sources: BCEAO et INS

Graphique 2 : Performances macroéconomiques de l'UEMOA en 2010-2011



Sources : Services nationaux ; BCEAO

Les prix à la consommation ont connu des tensions dans l'Union durant le premier semestre 2011, sous l'effet du renchérissement des denrées alimentaires importées et des produits pétroliers, ainsi que du faible approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, notamment en Côte d'Ivoire, du fait de la crise. A fin septembre 2011, le taux d'inflation est ressorti, en moyenne, à 4,1% contre 0,9% à la même période de l'année 2010. Toutefois, la baisse amorcée par les prix durant le dernier trimestre a légèrement infléchi la progression du niveau général des prix qui s'est située, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011 à 3,9%. Par pays, l'inflation s'est établie à 5,1% en Guinée-Bissau, 4,9% en Côte d'Ivoire, 3,6% au Togo, 3,4% au Sénégal, 3,0% au Mali, 2,9% au Niger, 2,8% au Burkina et 2,7% au Bénin.

En glissement annuel, le taux d'inflation est ressorti à 2,5% pour l'Union à fin décembre 2011. Il s'est élevé à 1,4% au Niger, 1,5% au Togo, 1,8% au Bénin, 1,9% en Côte d'Ivoire, 2,7% au Sénégal, 3,4% en Guinée-Bissau, 5,1% au Burkina et 5,3% au Mali.

L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union en 2011 s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire de 1,1 point de pourcentage du PIB. Le solde global, base engagements et hors dons, a été déficitaire de 2.353,7 milliards, soit 6,5% du PIB en 2011. Cette situation s'explique par la baisse des recettes budgétaires de 0,4 point de pourcentage du PIB, pendant que les dépenses totales ont progressé de 0,6 point de pourcentage du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrées à 8.720,4 milliards, en accroissement de 7,7% sous l'effet de la hausse de 10,6% des dépenses courantes et de 3,7% des dépenses en capital. L'augmentation des dépenses courantes a résulté de la progression de 3,8% de la masse salariale et de 15,3% des autres dépenses de fonctionnement, notamment les subventions. Celle des dépenses en capital est imputable à l'intensification des programmes d'investissement en infrastructures dans certains Etats membres de l'Union. Les recettes budgétaires se sont élevées à 6.366,7

milliards, en hausse de 2,2% par rapport aux réalisations de l'année 2010. Cette évolution est consécutive à l'augmentation des recettes fiscales de 155,5 milliards, soit 2,8%, qui a permis de contenir la baisse de 75,7 milliards des recettes non fiscales.

Au titre de la surveillance multilatérale, aucun Etat membre de l'Union n'a respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang retenus dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

Le profil des indicateurs de convergence s'est dégradé pour l'Union prise dans son ensemble. Au niveau des critères de premier rang, l'indicateur clé relatif au solde budgétaire de base en pourcentage du PIB, qui doit être positif ou nul, est ressorti à -2,5% en 2011 contre -1,1% en 2010. Par pays, le solde budgétaire de base en pourcentage du PIB s'est établi à -0,5% pour le Bénin, -2,6% pour le Burkina, -2,9% pour la Côte d'Ivoire, -0,6% pour la Guinée-Bissau, -0,2% pour le Mali, -2,2% pour le Niger, -4,8% pour le Sénégal et -2,4% pour le Togo. Tous les pays ont respecté le critère relatif à la non accumulation d'arriérés de paiement, à l'exception de la Côte d'Ivoire qui a enregistré des arriérés de 47,1 milliards et 43,6 milliards au titre des paiements extérieurs et intérieurs, respectivement. Le taux d'inflation s'est inscrit au delà de la norme de 3,0% au maximum dans l'ensemble des pays, sauf au Bénin, au Burkina, au Niger et au Mali. Pour l'Union prise dans son ensemble, le critère n'a pas été respecté (+3,9%).

Concernant les critères de second rang, pour l'ensemble de l'Union, seul le critère lié au ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales (norme communautaire de 20% des recettes fiscales au minimum) a été respecté. Il est ressorti à 26,1% en 2011 après 25,1% un an auparavant. A l'exception de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Niger, tous les pays ont respecté ce critère. S'agissant de la norme liée au déficit extérieur courant, hors dons, elle n'a été satisfaite en 2011 que par la Côte d'Ivoire. En revanche, des efforts supplémentaires doivent être fournis par les Etats pour les critères se rapportant au

**Tableau 1.2 : Critères de convergence des Etats membres de l'UMOA en 2010 et 2011**

	BENIN		BURKINA		CÔTE D'IVOIRE		GUINEE-BISSAU	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
<b>CRITERES DE PREMIER RANG</b>								
Solde budgétaire de base / PIB (%) $\geq 0$	-0,1	-0,5	-2,9	-2,6	-0,3	-2,9	-1,4	-0,6
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	2,1	2,7	-0,6	2,8	1,7	4,9	2,2	4,9
Encours de la dette / PIB* $\leq 70\%$	17,9	-	25,6	-	47,1	-	134,1	-
Variation arriérés intérieurs (Mds) $\leq 0$	-7,7	-19,0	0,0	0,0	28,6	43,6	-7,7	-2,1
Variation arriérés extérieurs (Mds) $\leq 0$	0,0	0,0	0,0	0,0	-386,8	47,1	0,0	0,0
<b>CRITERES DE SECOND RANG</b>								
Masse salariale / recettes fiscales $\leq 35\%$	45,4	47,6	43,5	40,5	41,5	48,2	62,5	60,0
Investissements sur ressources internes / recettes fiscales $\geq 20\%$	19,2	20,2	49,0	41,4	13,0	15,1	2,6	1,0
Déficit extérieur courant hors dons / PIB $\leq 5\%$	9,0	9,3	5,4	5,3	-1,4	-10,5	10,8	6,9
Taux de pression fiscale $\geq 17\%$	16,2	15,5	12,9	14,6	17,0	13,4	8,1	8,7

**Tableau 1.2 (suite) : Critères de convergence des Etats membres de l'UMOA en 2010 et 2011**

	MALI		NIGER		SENEGAL		TOGO		UEMOA	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
<b>CRITERES DE PREMIER RANG</b>										
Solde budgétaire de base / PIB (%) $\geq 0$	0,5	-0,2	-2,8	-2,2	-3,1	-4,8	1,2	-2,4	-1,1	-2,5
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	1,2	3,0	0,9	2,9	1,2	3,4	1,5	3,6	1,4	3,9
Encours de la dette / PIB* $\leq 70\%$	25,4	-	15,7	-	23,7	-	14,9	-	31,5	-
Variation arriérés intérieurs (Mds) $\leq 0$	0,0	0,0	-12,4	-35,0	-13,0	-5,0	-45,7	-13,2	-57,9	-30,7
Variation arriérés extérieurs (Mds) $\leq 0$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-642,5	0,0	-1 029,3	47,1
<b>CRITERES DE SECOND RANG</b>										
Masse salariale / recettes fiscales $\leq 35\%$	34,0	35,8	28,5	19,9	32,8	33,3	33,5	36,7	38,2	38,6
Investissements sur ressources internes / recettes fiscales $\geq 20\%$	26,7	24,4	26,9	17,1	36,5	39,5	18,7	25,2	25,1	26,1
Déficit extérieur courant hors dons / PIB $\leq 5\%$	13,8	8,2	21,7	24,8	4,9	6,2	7,7	8,0	6,0	3,2
Taux de pression fiscale $\geq 17\%$	14,6	14,5	12,9	21,2	18,8	19,0	15,6	15,8	15,9	15,6

ratio masse salariale sur recettes fiscales et au taux de pression fiscale. Les performances de l'Union se sont situées respectivement pour les deux indicateurs à 38,6% (pour une norme de 35% maximum) et 15,6% (pour une norme communautaire de 17% minimum). Seul le Sénégal a respecté ces deux critères en 2011.

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2011 se sont soldés globalement par un excédent de 195,4 milliards, en baisse de 143,6 milliards par rapport à 2010. Cette évolution est imputable à la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, consécutive à la diminution des transferts de capital en faveur des administrations publiques, notamment les remises de dettes.

Le déficit des transactions courantes s'est sensiblement réduit en s'établissant à 747,4 milliards en 2011

contre 1.697,3 milliards en 2010. Cette amélioration est consécutive à la consolidation de la balance commerciale qui est passée d'un déficit de 479,0 milliards en 2010 à un excédent de 669,2 milliards en 2011, en liaison avec la progression des exportations de produits pétroliers (+497,6 milliards), d'or (+464,2 milliards), de coton (+142,3 milliards) et de cacao (+84,6 milliards). L'effet du renforcement de la balance commerciale a été toutefois atténué par l'augmentation du déficit des balances des services et des revenus, ainsi que la diminution du solde positif des transferts courants. Hors dons, le déficit du compte courant a représenté 3,2% du PIB en 2011 contre 6,0% en 2010.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est situé à 1.048,5 milliards, en repli de 55,1% par rapport à 2010, en liaison avec le retour à une situation normale après les importantes remises

Tableau 1.3 : UEMOA : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2007-2011

UEMOA	2007	2008	2009	2010	2011
				Estimations	Estimations
PIB nominal (en milliards de F CFA)	27 316,9	30 476,4	32 604,7	34 793,0	36 314,5
Taux de croissance réel du PIB (en %)	3,2	4,2	3,0	4,4	0,6
Taux d'épargne intérieure (en %)	11,2	11,5	12,7	13,1	15,0
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	3,0	2,9	2,4	2,9	1,6
Taux d'investissement (en %)	19,9	21,4	18,4	20,2	18,8
Taux d'investissement public (en %)	7,4	6,8	7,9	7,1	7,1
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,3	20,9	21,4	20,4	20,2
Dépenses globales (en % du PIB)	23,3	22,9	24,2	23,3	24,0
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-0,8	-0,8	-1,9	-1,1	-2,5
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-5,0	-4,9	-6,5	-5,4	-6,5
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-7,6	-8,6	-5,4	-6,0	-3,2
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	19,7	2,0	11,3	6,4	3,5
Variation du crédit intérieur (en %)	12,6	13,9	18,3	20,2	16,4
Variation de la masse monétaire (en %)	18,7	9,6	14,2	15,6	11,1

Sources : Services nationaux; BCEAO

de dettes dont ont bénéficié certains pays de l'Union en 2010. Les flux financiers se sont toutefois inscrits en hausse, reflétant ainsi la normalisation des relations entre certains Etats membres de l'Union et la communauté financière internationale.

La politique monétaire de la Banque Centrale a été accommodante durant l'année 2011, contribuant à contenir les effets de la crise ivoirienne sur l'activité bancaire et le financement des économies de l'Union. En effet, la BCEAO a augmenté de façon substantielle, le niveau des liquidités offertes sur le marché monétaire. En outre, elle a répondu aux sollicitations exprimées par les établissements de crédit sur le guichet permanent de prêt marginal.

La situation monétaire de l'Union a été caractérisée, au cours de l'année 2011, par une consolidation de la masse monétaire, induite par la hausse du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

L'encours du crédit intérieur augmenterait de 16,4%, soit 1.428,7 milliards, pour se situer à 10.144,1 milliards à fin décembre 2011. Cette évolution serait imputable

à la dégradation de la position nette débitrice des gouvernements (423,9 milliards), en liaison avec le recours aux concours des banques et du FMI dans le cadre du financement des déficits publics. L'augmentation du crédit intérieur s'expliquerait également, dans une moindre mesure, par les concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS. Les crédits à l'économie progresseraient de 14,8% en 2011 après 11,3% en 2010, modérés par le recul des concours bancaires en Côte d'Ivoire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 5.831,5 milliards à fin décembre 2011, en accroissement de 195,4 milliards par rapport à fin décembre 2010. Le renforcement de la position extérieure serait principalement induit par l'augmentation des investissements de portefeuille et des tirages en faveur des administrations publiques.

La masse monétaire progresserait de 11,1% pour se situer à 13.675,0 milliards. Cette hausse de la liquidité globale est portée à 73,1% par les dépôts et 26,9% par la circulation fiduciaire.

### Encadré 1 : Le nouveau cadre de la politique monétaire issu de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO

Lors de leur session du 20 janvier 2007, tenue à Ouagadougou, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont adopté les textes consacrant une nouvelle Réforme Institutionnelle de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Cette Réforme s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité des Institutions communautaires, au regard des évolutions majeures de l'environnement interne et externe de l'Union depuis la précédente Réforme réalisée en 1973. En outre, elle s'explique par le besoin de corriger les difficultés d'application de certains textes et la nécessité d'adapter les politiques de l'espace communautaire aux meilleures pratiques en vigueur au plan international.

En matière de politique monétaire, les textes de base de la Réforme Institutionnelle sont composés principalement du Traité de l'UMOA, auquel sont annexés les Statuts de la BCEAO.

Les nouveaux textes, qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2010, visent essentiellement à améliorer significativement l'efficacité des missions dévolues à l'UMOA et à la BCEAO. A ce titre, ils consacrent la rationalisation de l'architecture institutionnelle de l'Union, à travers une meilleure répartition des missions et des responsabilités entre les différents Organes. En outre, ils énoncent explicitement le renforcement de l'indépendance des Organes de la Banque Centrale dans la fixation de l'objectif d'inflation, la formulation de la politique monétaire et le choix des instruments de politique monétaire (article 4 des statuts de la BCEAO) et assignent à la politique monétaire un objectif explicite de stabilité des prix (article 8).

Au terme de la Réforme, les décisions relatives à la politique monétaire ne relèvent plus du Conseil des Ministres, mais d'un Organe dédié, le Comité de Politique Monétaire (CPM), qui définit notamment les principes généraux des opérations d'open market et de crédit effectuées par la Banque Centrale. Il définit également les éléments constitutifs et les modalités de constitution des réserves obligatoires, ainsi que les sanctions applicables en cas de non-respect de cette obligation. Ce Comité, présidé par le Gouverneur de la BCEAO, est composé de représentants des Etats et d'experts désignés *ès qualité*.

Pour leur part, les Conseils Nationaux du Crédit sont renforcés dans leur mission qui est d'assurer une meilleure prise en compte des préoccupations des opérateurs économiques, en particulier celles relatives aux conditions de financement de l'activité.

La Banque Centrale a procédé, le 29 décembre 2008, à une réorganisation de ses Services autour des nouvelles missions dévolues à ses Organes. Elle entend poursuivre dans cette voie en s'inspirant des meilleures pratiques en vigueur dans les banques centrales ayant conduit avec succès une réforme consacrant la stabilité des prix comme objectif principal et disposant d'une expérience avérée en matière d'intervention sur le marché monétaire.

Les interventions globales de l'Institut d'émission en faveur des banques, des établissements financiers et des Trésors nationaux sont ressorties à 1.992,1 milliards au 31 décembre 2011, en hausse de 20,3% par rapport au niveau enregistré en décembre 2010. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers se sont établis à 587,7 milliards, en progression de 38,3%, sous l'effet des opérations d'open market. Les concours aux Trésors nationaux se sont situés à 1.403,3 milliards, soit 14,3%

de plus qu'en 2010, en liaison avec la rétrocession aux Etats de la contrepartie en francs CFA des allocations de DTS du FMI.

Sur les marchés de capitaux de l'UMOA, l'activité a été contrastée. Elle a été dynamique sur le marché des titres publics et morose sur le marché financier régional. Le marché des titres publics a connu un important essor au cours de ces dernières années. D'un montant de 1.233,9 milliards au 31 décembre

2009, l'encours des titres publics (bons et obligations) s'est chiffré à 2.628,8 milliards au 31 décembre 2011. Contrairement à l'année 2010, le dynamisme du compartiment de court terme (bons du Trésor) s'est estompé au profit du compartiment obligataire, du fait de l'absence de la Côte d'Ivoire qui en avait été le principal animateur en 2010. Sur l'ensemble de l'année 2011, les émissions de bons du Trésor se sont chiffrées à 1.124,2 milliards contre 1.946,4 milliards un an auparavant. Par contre, les émissions d'obligations du Trésor sont ressorties à 808,5 milliards contre 249,9 milliards l'année précédente.

L'évolution des taux sur le marché monétaire laisse apparaître une détente en 2011. En effet, le taux

moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine s'est replié, passant de 3,52% au quatrième trimestre 2010 à 3,41% au quatrième trimestre 2011. Les taux interbancaires à une semaine se sont également détendus, en ressortant en moyenne à 3,63% au quatrième trimestre 2011, après 3,65% au dernier trimestre 2010.

Au niveau du marché financier régional, les indices de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) se sont inscrits en baisse. Le principal indice boursier (BRVM10) a enregistré un repli de 13,4 points entre fin décembre 2010 et fin décembre 2011.

## Encadré 2 : Le Fonctionnement du marché de titres publics de l'UEMOA

Les Etats membres de l'Union ont adopté, le 6 juillet 2001, un Règlement communautaire instituant un marché de titres publics, qui fait suite à la décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA en décembre 1998 d'abandonner les concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Trésors nationaux. Ce marché a pour objet d'offrir aux Etats des sources alternatives au financement bancaire, avec des modalités plus souples et plus modernes de couverture de leurs besoins de trésorerie ou de financement des investissements.

Les titres publics concernés sont les bons et obligations du Trésor, dont l'émission se fait par voie d'adjudication, avec le concours de la BCEAO. Ces deux instruments permettent aux Etats de couvrir d'une part, leurs besoins à court terme (décalages de trésorerie) et, d'autre part, leurs opérations à moyen et long termes (Investissements).

Les bons du Trésor sont des titres à court terme, d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans au maximum. Cette limitation tient compte de la définition de la notion de court terme dans l'Union, qui s'applique à des maturités de deux ans au plus. La valeur nominale d'un bon du Trésor est de un (1) million de FCFA ou d'un multiple de ce montant. Les bons du Trésor sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres de la Banque Centrale. La domiciliation des titres à la BCEAO facilite les règlements et remboursements y afférents, ainsi que l'exécution des transactions sur le marché secondaire entre les titulaires de compte.

Les obligations du Trésor sont des titres à moyen et long termes, d'une durée strictement supérieure à deux ans. La valeur nominale d'une obligation est fixée à dix mille (10.000) FCFA ou à un multiple de ce montant. Ce prix unitaire, relativement bas, devrait favoriser la participation des petits épargnants aux opérations sur le marché.

Les acteurs du marché de titres publics sont les Etats, les investisseurs, la Banque Centrale, les structures du marché financier régional et les teneurs de comptes titres.

L'Etat est l'émetteur des bons et obligations du Trésor. Les émissions sont effectuées sous la responsabilité du Ministre chargé des Finances. Dans ce cadre, les Services du Ministère concernés ont pour rôle d'élaborer les programmes périodiques d'émission de titres, de préparer les plans de marketing pour la réalisation des adjudications et de participer aux séances d'adjudication.

Les investisseurs sont constitués de toute personne physique ou morale, résidente ou étrangère pouvant opérer une souscription primaire de titres. Toutefois, une distinction est faite entre :

- les souscriptions directes, réservées aux organismes disposant de comptes courants à la Banque Centrale (à ces organismes, s'ajoutent les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation, SGI, lorsqu'il s'agit d'émissions d'obligations du Trésor) ;
- les autres souscriptions primaires, qui sont réalisées par l'intermédiaire de banques implantées dans l'Union (ces souscriptions peuvent également être faites par l'intermédiaire des SGI dans le cas des émissions d'obligations du Trésor).

Pour sa part, la BCEAO, en sa qualité d'agent financier de l'Etat, assiste celui-ci dans la programmation des émissions et la diffusion des annonces d'adjudication. Elle assure l'organisation matérielle des adjudications et, s'agissant des bons du Trésor, la tenue de comptes titres ainsi que l'exécution du règlement/livraison et la compensation liées aux transactions sur les bons. Dans le but de favoriser le développement du marché de titres publics, la Banque Centrale a renforcé la liquidité des bons du Trésor en les admettant en support des refinancements.

Sur le Marché Financier Régional, le Dépositaire Central / Banque de Règlement assure la domiciliation des obligations du Trésor, à l'issue de leur émission par voie d'adjudication organisée par la Banque Centrale. Il assure le règlement/livraison et la compensation des opérations sur le marché secondaire. Celles-ci peuvent s'effectuer à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ou en dehors de la BRVM.

Les Teneurs de comptes sont des intermédiaires agréés pour assurer la comptabilisation des titres détenus pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients. L'agrément de Teneur de comptes est accordé aux banques par la BCEAO en ce qui concerne les bons du Trésor, ainsi qu'aux banques et aux SGI par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, s'agissant des obligations du Trésor. Ces activités de teneurs de comptes s'exercent nonobstant la domiciliation de l'ensemble des titres auprès de la BCEAO pour les bons du Trésor, et dans les livres du Dépositaire Central / Banque de Règlement pour les obligations du Trésor.

Conformément aux dispositions du Règlement n°06/2001 du 6 juillet 2001 et de l'Instruction

n°01/2001/TIT du 13 décembre 2001, les procédures d'émission de titre portent sur la programmation des émissions, l'exécution des émissions et la circulation des titres publics.

Les Etats membres de l'Union réalisent leurs émissions de titres selon des programmes préalablement établis en fonction des besoins de financement et de la stratégie de gestion des finances publiques adoptée, qui devrait comprendre une gestion dynamique de la trésorerie de l'Etat. Ces programmes doivent être annuels pour les obligations et trimestriels pour les bons du Trésor, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

La programmation des émissions est faite de concert avec la BCEAO qui se charge de l'exécution matérielle et logistique des adjudications.

L'exécution d'une émission donnée commence avec la saisine de la Direction Nationale de la BCEAO par l'Etat émetteur, au moins sept jours avant la date de l'adjudication. Le Siège de la BCEAO ainsi que l'ensemble des Agences dans tous les Etats membres de l'Union sont mis à contribution pour la réalisation de l'adjudication.

Les soumissions sont centralisées à l'Agence Principale de la BCEAO du pays émetteur, qui en assure le secrétariat. Elles sont dépouillées et traitées par un Comité d'adjudication, composé de six membres, dont trois représentants de la Direction Nationale de la BCEAO et trois représentants du Ministère chargé des Finances. La détermination des résultats se fait selon la procédure de l'adjudication à taux demandés pour les bons du Trésor et à prix demandés pour les obligations du Trésor.

Tout investisseur, personne physique ou morale, peut acquérir ou vendre des bons ou obligations du Trésor sur le marché secondaire par le biais d'un intermédiaire agréé (banques, établissements financiers, organismes financiers régionaux ou SGI).

### 1.3- PERFORMANCES ECONOMIQUES PAR ETAT EN 2011

#### BENIN

L'activité économique a été essentiellement soutenue par le redressement de la production du coton au cours de la campagne agricole 2011/2012. En outre, la consolidation des activités du Port Autonome de Cotonou (PAC), consécutive aux investissements entrepris en vue d'améliorer sa compétitivité et la bonne tenue de la production industrielle ont contribué à raffermir la croissance. Le produit intérieur brut, en termes réels, a progressé de 3,1% contre 2,6% en 2010.

La croissance a été essentiellement tirée par les secteurs primaire et tertiaire, dont les contributions se sont établies respectivement à 1,2 point et 1,1 point de pourcentage en 2011. La part du secteur primaire dans la croissance a connu une hausse de 0,7 point, en liaison avec l'accroissement de 46,0% de la production de coton qui est ressortie à 200.000 tonnes durant la campagne agricole 2011/2012. En revanche, l'apport du secteur tertiaire à la croissance a régressé de 0,5 point, d'une année à l'autre, sous l'effet du ralentissement des échanges commerciaux, singulièrement avec le Nigeria. A la faveur de l'amélioration de l'offre d'électricité, la contribution du secteur secondaire à la croissance économique s'est inscrite en augmentation de 0,3 point, pour ressortir à 0,8 point.

Au niveau des prix à la consommation, l'année 2011 a été marquée par l'apparition de tensions inflationnistes, imputables pour une bonne part au renchérissement des produits alimentaires. La hausse des prix a également résulté de l'anticipation par les commerçants d'une augmentation des droits de douane qui serait consécutive à la mise en œuvre prochaine du Programme de Vérification des Importations (PVI) de nouvelle génération annoncée par le Gouvernement. En moyenne au cours de l'année 2011, le taux d'inflation est ressorti à 2,7% contre 2,1%

en 2010.

La situation des finances publiques s'est dégradée en 2011, en liaison avec le tassement des recettes budgétaires (+1,2 milliard), induit par le ralentissement des échanges avec les pays voisins. En pourcentage du PIB, les recettes ont reculé de 1,0 point, en représentant 17,6% en 2011. En revanche, les dépenses totales, impulsées par les dépenses courantes (+10,8 milliards) et les dépenses en capital (+49,4 milliards), ont connu une hausse de 0,3 point de pourcentage du PIB. Elles ont atteint 21,9% du PIB en 2011. Le déficit budgétaire, hors dons, a augmenté de 1,3 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 4,4% du PIB en 2011.

Au titre de la surveillance multilatérale, le critère relatif au solde budgétaire de base n'a pas été satisfait, contrairement aux autres critères de premier rang. Concernant les critères de convergence de second rang, seul celui relatif au ratio des investissements financés sur ressources intérieures en pourcentage des recettes fiscales a été respecté.

Les comptes extérieurs ont été caractérisés par une légère augmentation du déficit de la balance des transactions courantes, hors dons, estimé à 9,3% du PIB, contre 9,0% en 2010. Cette situation a été principalement induite par l'accroissement du déficit de la balance des services, légèrement compensé par l'amélioration du solde de la balance commerciale, consécutive à une hausse des exportations plus importante que celle des importations. En effet, la bonne tenue des cours du coton fibre et de la noix de cajou durant l'année 2011 a contribué à consolider les recettes d'exportation. Dans le même temps, les importations de produits pétroliers et alimentaires ont connu une hausse modérée. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a enregistré un repli de 67,6 milliards, du fait de la baisse des investissements, notamment privés. Les échanges extérieurs se sont soldés en 2011 par un déficit de 11,6 milliards contre un excédent de 83,1 milliards un an auparavant.

Au terme de l'année 2011, la masse monétaire a augmenté de 8,1%, sous l'effet exclusivement de la hausse de 26,3% du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets ayant accusé un repli de 1,6%.

## BURKINA

En 2011, le rythme de progression de l'activité économique a sensiblement ralenti, du fait de l'impact de la crise sociale qui a paralysé le pays durant le premier trimestre, des mauvais résultats de la campagne céréalière 2011/2012 et des perturbations induites par la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire, notamment dans les échanges commerciaux et dans l'approvisionnement de certaines unités de production industrielles en intrants. Toutefois, l'essor des activités minières, consécutif à l'accélération de la production dans les mines d'or d'INATA et d'ESSAKANE (la plus grande mine d'or du Burkina Faso), et le regain d'activité au sein de la filière coton ont permis de limiter l'impact de cette crise.

Le produit intérieur brut, en termes réels, s'est inscrit en hausse de 4,1% en 2011 nettement en deçà du taux de croissance de 7,9% en 2010. La croissance a été portée par les secteurs tertiaire et secondaire, dont les contributions ressortiraient respectivement à 3,0% et 2,3%. Dans le secteur secondaire, les activités d'extraction minière et celles de la branche « Bâtiments et Travaux Publics » se sont raffermies, à la faveur de la bonne orientation des cours mondiaux et de la poursuite des travaux de reconstruction des infrastructures dans la capitale du pays. La contribution du secteur tertiaire a progressé de 1,3 point de pourcentage, sous l'effet de la hausse de la valeur ajoutée des services. La contribution du secteur primaire à la croissance est ressortie négative de 1,2 point en 2011. Cette évolution est principalement imputable aux mauvais résultats de la production céréalière.

Le niveau général des prix à la consommation a augmenté, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires, notamment les céréales

non transformées. Toutefois, les mesures prises par le Gouvernement pour faire baisser les prix des produits de grande consommation, tels que le riz, le sucre en poudre et les huiles alimentaires, ont permis de contenir l'inflation qui est ressortie, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, à 2,8% contre -0,6% en 2010.

Au plan des finances publiques, le déficit budgétaire global, hors dons, a baissé de 1,4 point de pourcentage du PIB pour ressortir à 7,7% du PIB en 2011. Cette situation s'explique principalement par la hausse des recettes budgétaires de 1,1 point de pourcentage du PIB, plus importante que celle des dépenses qui, exprimées en pourcentage du PIB, ont reculé de 0,3 point. La consolidation des recettes budgétaires est imputable au renforcement de 1,7 point de pourcentage du PIB des recettes fiscales, ce, en dépit de la suppression de la Taxe de Développement Communal (TDC), de l'abattement de 10% de l'Impôt Unique sur le Traitement des Salaires (IUTS) à partir du mois de mai 2011 et de la suspension de la tarification des actes médicaux. Dans le même temps, les dépenses totales ont progressé de 75,4 milliards, sous l'effet de l'accroissement de 96,9 milliards des dépenses courantes, consécutif à l'augmentation des subventions des produits de grande consommation et des produits pétroliers, ainsi qu'à la régularisation des avancements et promotions des fonctionnaires de l'Etat au titre des années 2008 et 2009. La hausse des dépenses courantes a été atténuée par la diminution des dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes de 21,1 milliards. Les dépenses d'investissement sont demeurées quasi-stables légèrement au dessus de 480 milliards.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2011, en dehors de celui portant sur le solde budgétaire de base rapporté au PIB. Au niveau des critères de second rang, seule la norme relative au ratio des investissements sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a pu être satisfaite.

Les échanges extérieurs ont été caractérisés par une diminution de 0,1 point de pourcentage du PIB du déficit des transactions courantes hors dons, qui s'est établi à 5,3% du PIB. Cette évolution a résulté de la baisse du déficit commercial consécutive à la bonne tenue des exportations d'or et de coton, atténuée par la détérioration de la balance des services, en relation avec l'accroissement du fret. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est contracté de 91,6 milliards, soit 52,6%, du fait essentiellement d'un repli des engagements du secteur privé vis-à-vis de l'extérieur (-58,7 milliards) et de la baisse des emprunts contractés par l'administration publique (-36,6 milliards). Au total, la balance des paiements ressortirait excédentaire de 34,0 milliards.

La situation monétaire à fin décembre 2011, comparée à celle à fin décembre 2010, s'est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 13,8%, consécutif à l'augmentation de 19,9% du crédit intérieur et de 5,3% des avoirs extérieurs nets.

## CÔTE D'IVOIRE

L'économie ivoirienne s'est fortement ressentie des effets de la crise post-électorale durant le premier trimestre 2011. Les violences et les destructions des outils de production ont entraîné une régression de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Toutefois, après le dénouement de la crise en avril 2011, des progrès rapides ont été réalisés dans la normalisation de la situation sécuritaire et économique du pays. La mise en œuvre par le Gouvernement de politiques économiques et financières vigoureuses appuyées par la communauté financière internationale y a largement contribué.

Dès le deuxième trimestre 2011, un regain d'activité, favorisé par la réouverture des établissements de crédit à fin avril 2011, a été enregistré. La croissance économique, qui avait été initialement prévue en mai 2011 à -6,3% pour l'année 2011, est ressortie à -4,7%.

La baisse de l'activité économique a été essentiellement perceptible dans les secteurs tertiaire et secondaire, dont les contributions ont respectivement régressé de 5,5 points et 1,3 point pour ressortir à -3,4% et -1,7%. En revanche, l'apport du secteur primaire est demeuré positif, en liaison avec la bonne tenue de l'agriculture vivrière. Il a représenté 0,4 point en 2011 contre 0,7 point en 2010.

La flambée des prix à la consommation engendrée par la crise, a fait place à une tendance baissière dès le deuxième trimestre, à la faveur de l'approvisionnement régulier des marchés en produits de grande consommation. Le taux d'inflation, en variation moyenne, s'est établi à 4,9% en 2011 contre 1,7% en 2010.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation du déficit budgétaire par rapport à 2010, principalement sous l'effet du reflux des recettes fiscales, consécutif à la baisse de l'activité économique durant le premier trimestre de l'année. En pourcentage du PIB, le déficit budgétaire, hors dons, est ressorti à 4,8% en 2011 contre 2,8% en 2010. Cette évolution traduit le recul des recettes budgétaires de 4,0 points de pourcentage du PIB, qui se sont situées à 1.693,0 milliards en 2011 contre 2.176,2 milliards en 2010, en rapport avec la chute de 258,9 milliards (soit 2,3% du PIB) des taxes sur les transactions internationales. La détérioration du solde budgétaire a été, toutefois, atténuée par la diminution des dépenses totales de l'Etat de l'ordre de 272,5 milliards, soit 2,0% du PIB.

Au titre de la surveillance multilatérale, un seul des critères communautaires a été respecté en 2011. Il s'agit du critère de second rang relatif au déficit du compte des transactions courantes, hors dons (inférieur ou égal à 5,0%).

Au plan des échanges extérieurs, la levée de l'embargo sur les exportations des produits de rente, notamment le cacao et le café, combinée à la hausse des cours mondiaux, a contribué à renforcer

l'excédent du compte des transactions courantes, hors dons, qui est passé de 1,4% du PIB en 2010 à 10,5% du PIB en 2011. En revanche, le compte de capital et d'opérations financières s'est fortement détérioré, en liaison avec la diminution des ressources mobilisées par le secteur privé. Le solde global de la balance des paiements s'est élevé à 427,5 milliards en 2011, contre 234,7 milliards un an plus tôt.

Sur le plan monétaire, l'impact de la crise s'est fait davantage sentir sur le crédit intérieur qui n'a augmenté que de 0,7% en 2011. En revanche, la masse monétaire a progressé de 436,8 milliards, soit +10,5%, en s'élevant à 4.589,1 milliards, à la suite de l'accroissement de 32,7% des avoirs extérieurs nets.

## GUINEE-BISSAU

L'activité économique s'est déroulée, en 2011, dans un environnement interne marqué par le renforcement du processus de stabilisation du climat socio-politique et la poursuite des réformes économiques dans le cadre du Programme Economique et Financier 2010-2012 conclu avec le FMI et appuyé par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Elle a également bénéficié des retombées positives d'une augmentation des prix à l'exportation de la noix de cajou, principal produit d'exportation du pays. Le taux de croissance économique a atteint 5,3% en 2011, soit 0,8 point de plus qu'en 2010.

Cette vigueur de l'activité économique est imputable principalement aux secteurs tertiaire et primaire, dont l'apport cumulé représenterait près de 87,0% du rythme de croissance. En effet, le secteur tertiaire a contribué à la croissance pour 2,6 points en 2011 contre 3,7 points un an plus tôt. L'apport du secteur primaire est estimé à 2,0 points, soit 0,1 point de plus qu'en 2010, en relation avec la bonne tenue de la production de noix de cajou, en hausse de 15,0%. La contribution du secteur secondaire à la progression globale de l'activité économique est ressortie à 0,7 point en l'année 2011. Cette performance est essentiellement imputable au dynamisme de la branche

« Bâtiments et Travaux Publics » et de celle de l'énergie.

Le niveau général des prix à la consommation a connu une forte accélération en 2011, du fait du net renchérissement des produits alimentaires, notamment le riz importé. Le taux d'inflation, en variation moyenne, s'est établi à 4,9% contre 2,2% en 2010.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit budgétaire, hors dons de 41,5 milliards, en hausse de 0,5 milliard par rapport à 2010. Exprimé en pourcentage du PIB, ce solde ressort à 9,0%. L'accroissement du solde budgétaire, hors dons, s'explique par la hausse moins importante des recettes que celle des dépenses. En effet, les recettes budgétaires ont augmenté de 8,0 milliards, en liaison avec l'accroissement des recettes fiscales. Les dépenses totales ont progressé de 8,5 milliards, en relation avec celle des dépenses courantes (+7,4 milliards), consécutive à l'augmentation des salaires et traitements, des transferts courants et des dépenses sur biens et services. Elle provient également de l'accroissement des dépenses en capital (+5,4 milliards), en rapport avec l'exécution des projets de réhabilitation des voiries de la capitale et la réforme du secteur de l'énergie.

Au titre de la surveillance multilatérale, seul le critère relatif aux arriérés de paiement intérieurs a été respecté en 2011.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde déficitaire de la balance des transactions courantes, hors dons, s'est inscrit en baisse de 3,9 points de pourcentage du PIB, en ressortant à 6,9% du PIB en 2011. Cette amélioration s'explique principalement par la réduction du déficit commercial, consécutive à la bonne tenue des cours de la noix de cajou durant l'année 2011. En revanche, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières a reculé de 5,4 milliards, soit 2,6 points de pourcentage du PIB, du fait essentiellement du reflux des transferts de capital en faveur des administrations publiques. Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti

excédentaire de 26,0 milliards en 2011 contre 12,2 milliards un an plus tôt.

La situation monétaire à fin décembre 2011, comparée à celle de la même période de l'année précédente, s'est caractérisée par une progression de 61,2 milliards de la masse monétaire. Cette évolution résulte de la hausse de 37,1 milliards des avoirs extérieurs nets et de l'accroissement de 25,0 milliards du crédit intérieur, consécutif à la détérioration de la Position Nette du Gouvernement.

## MALI

L'économie malienne a été confrontée à un environnement difficile, qui a eu pour effet un ralentissement sensible du rythme de progression de l'activité économique. Cette contre-performance est due aux mauvais résultats de la campagne céréalière 2011/2012 et aux difficultés d'approvisionnement des unités de production industrielles engendrées par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. La baisse d'activité a été atténuée par le redressement de la production de coton qui a connu une hausse de plus de 60,0%, en liaison avec l'augmentation du prix aux producteurs. L'économie malienne a également bénéficié du regain d'activité des industries extractives, des services et du commerce. Le produit intérieur brut, en termes réels, s'est inscrit en hausse de 2,7% contre 5,8% en 2010.

Les secteurs tertiaire et secondaire ont contribué à hauteur de 1,9 point et 1,4 point respectivement. L'apport du secteur tertiaire a enregistré un recul de 0,1 point, en raison des contraintes induites par le blocus du Port Autonome d'Abidjan, qui a affecté les échanges du Mali avec l'extérieur. L'apport du secteur secondaire à la croissance est ressorti à 1,4 point, en augmentation de 1,8 point par rapport à l'année 2010, avec le raffermissement de l'activité d'égrenage de coton. La contribution du secteur primaire est ressortie négative de 0,6 point, en relation avec les mauvaises récoltes céréalières de la campagne agricole 2011/2012.

Le niveau général des prix à la consommation a progressé au Mali en 2011, en liaison avec le renchérissement des céréales non transformées, notamment le riz. Le taux d'inflation s'est situé, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, à 3,0% contre 1,2% en 2010.

Au plan des finances publiques, le déficit budgétaire global, hors dons, est ressorti à 112,2 milliards ou 7,3% du PIB, en augmentation de 1,8 point par rapport au niveau atteint en 2010. Cette évolution a été induite par la progression de 175,7 milliards des dépenses, qui n'a pas été compensée par la hausse de 63,5 milliards des recettes budgétaires.

Au titre de la surveillance multilatérale, une seule norme parmi les critères de premier rang, en l'occurrence, celle relative au solde budgétaire de base rapporté au PIB, n'a pas été respectée. En revanche, au niveau des critères de second rang, seul le repère fixé pour le ratio des investissements sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été satisfait.

Les échanges extérieurs se sont soldés par une diminution de 5,6 points de pourcentage du PIB, du déficit du compte courant, hors dons, qui est ressorti à 8,2% du PIB, sous l'effet de la diminution du déficit commercial, consécutive à la bonne orientation des exportations de coton et d'or. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de 200,9 milliards, sous l'effet principalement de la diminution des investissements directs étrangers de 107,1 milliards et de la baisse des engagements extérieurs du secteur privé de près de 112,9 milliards. Les emprunts contractés par les administrations publiques ont par contre augmenté de 16,0 milliards. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 32,1 milliards, soit 11,6 milliards de plus qu'en 2010.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire a enregistré une progression de 15,3%, résultant essentiellement d'un accroissement de 47,1% du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets ayant enregistré une baisse de 4,4%.

## NIGER

L'économie nigérienne s'est ressentie de la chute de la production agricole 2011/2012, ainsi que des effets des crises politiques survenues en Côte d'Ivoire et en Libye. Ces derniers évènements ont eu un impact négatif sur les activités commerciales et exacerbé les problèmes d'ordre sécuritaire. Toutefois, la poursuite de projets d'investissement privés majeurs notamment dans le secteur minier, ont contribué à booster la croissance économique du pays. Ainsi, le produit intérieur brut, en termes réels, a progressé de 2,3% contre 8,2% en 2010.

Le secteur tertiaire est demeuré le principal moteur de la croissance. Sa contribution s'est située à 3,2 points en 2011. Il est suivi par le secteur secondaire, qui a apporté 0,4 point à la croissance, en liaison avec l'essor de la production minière, consécutif à la mise en exploitation de nouveaux gisements. En revanche, la contribution du secteur primaire à l'expansion économique a été négative en 2011 de l'ordre de -1,3%.

L'évolution des prix à la consommation a été marquée par de fortes tensions durant les trois premiers trimestres de l'année 2011, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires et des hydrocarbures. Les mesures précoces prises pour enrayer la flambée des prix ont permis de contenir le taux d'inflation à 2,9% en moyenne en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une diminution de 1,4 point de pourcentage du PIB du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui est ressorti à 171,0 milliards, soit 5,7% du PIB. Cette évolution est imputable à une hausse des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En effet, sous l'impulsion des recettes fiscales, les recettes budgétaires se sont renforcées de 8,1 points de pourcentage du PIB

entre 2010 et 2011. Au cours de la même période, les dépenses totales ont connu une progression de 6,7 points de pourcentage du PIB, totalement imputable à la hausse des dépenses courantes. L'accroissement de ces dernières est porté par les dépenses de transferts et subventions, qui ont crû avec la prise en compte des charges au titre des exonérations et de la stabilisation des prix à la pompe des hydrocarbures. En revanche, les dépenses en capital ont reculé de 1,8%.

Au titre de la surveillance multilatérale, parmi les critères de premier rang, celui relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB n'a pas été respecté. Au niveau des critères de second rang, les normes portant sur la masse salariale et les investissements sur ressources internes ont été satisfaites.

Au plan des échanges extérieurs, le déficit de la balance courante, hors dons, s'est aggravé de 3,1 points de pourcentage du PIB, pour s'établir à 747,6 milliards en 2011, soit 24,8% du PIB. Cette situation a résulté principalement de la dégradation de la balance commerciale, dont le déficit a augmenté de 53,9 milliards, sous l'effet de la hausse de 73,4 milliards des importations, principalement de biens d'équipement, de produits pétroliers et alimentaires. Elle a été atténuée par la progression de 19,5 milliards des exportations, en particulier celles d'uranium et d'or. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a connu une baisse modérée de 6,5 milliards, en ressortant 658,1 milliards, en liaison avec le reflux des transferts de capital. Ainsi, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 29,5 milliards en 2011.

La situation monétaire a été caractérisée, à fin décembre 2011, par une consolidation de 6,1% de la masse monétaire, imputable à l'augmentation de 19,1% du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets enregistrant un recul de 10,1%.

**SENEGAL**

L'économie sénégalaise s'est ressentie en 2011 de la faible reprise de l'activité mondiale, ainsi que des mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012. Le Produit intérieur brut, en termes réels, a progressé de 2,6% contre 4,1% en 2010.

La croissance a été principalement tirée par le secteur tertiaire, moteur traditionnel de l'économie sénégalaise, avec une contribution de 2,6 points, en relation avec l'orientation favorable de l'activité dans les transports et les services financiers. Ces branches ont bénéficié de la reprise des activités de la compagnie nationale de transport aérien et du renforcement de l'intermédiation financière. L'apport du secteur secondaire s'est chiffré à 1,5 point, soit 0,4 point de plus qu'en 2010, en rapport avec le dynamisme des industries extractives et des Bâtiments et Travaux Publics consécutif à la vigueur de la demande extérieure de produits miniers (phosphate) et à la poursuite des grands travaux de l'Etat (construction de l'autoroute à péage et de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass). La contribution du secteur primaire est ressortie négative de 1,5 point sous l'effet de la chute de la production agricole.

Le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse moyenne de 3,6% sur les neuf premiers mois de 2011, en rapport avec le renchérissement des produits alimentaires et énergétiques. A la faveur de la baisse enregistrée durant le dernier trimestre de l'année, le taux d'inflation s'est en définitive établi à 3,4% en 2011 contre 1,2% en 2010.

La situation des finances publiques s'est sensiblement détériorée en 2011, sous l'effet d'une progression des dépenses plus forte que celle des recettes. En effet, le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, s'est établi à 596,6 milliards ou 8,7% du PIB contre 495,5 milliards ou 7,8% du PIB en 2010. Les

dépenses totales ont progressé de 1,6 point de pourcentage du PIB, impulsées principalement par la hausse des dépenses courantes de 198,7 milliards, en particulier les « subventions et transferts » (+79,8 milliards) dans le cadre du plan de soutien au secteur de l'énergie<sup>1</sup>. Les recettes budgétaires ont enregistré une hausse modérée de 0,7 point de pourcentage du PIB, portée par la consolidation des recettes fiscales.

Au titre de la surveillance multilatérale, l'ensemble des critères de premier rang, à l'exception de ceux relatifs au solde budgétaire de base rapporté au PIB et au taux d'inflation, a été respecté en 2011. Au niveau des critères de second rang, seule la norme fixée pour le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB n'a pas été satisfaite.

Les échanges extérieurs ont été marqués en 2011 par un creusement de 1,3 point de pourcentage du PIB du déficit du compte des transactions courantes, hors dons, qui s'est établi à 419,2 milliards, soit 6,2% du PIB. La dégradation du compte des transactions courantes a résulté essentiellement de l'accroissement du déficit de la balance commerciale, consécutif à une progression de 188,0 milliards des importations, dans un contexte où les exportations n'ont crû que de 99,7 milliards. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est détérioré de 147,6 milliards, principalement sous l'effet de la baisse des transferts de capital et du désendettement du secteur privé. Sur cette base, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 123,0 milliards en 2011 contre un excédent de 116,0 milliards l'année précédente.

Les agrégats monétaires se sont consolidés en 2011. La masse monétaire a enregistré une progression de 6,8%, à la suite de la hausse de 14,9% du crédit intérieur et de la baisse des avoirs extérieurs nets de 12,5%.

<sup>1</sup> : Dont une dotation de 45 milliards au Fonds Spécial de Soutien au Secteur de l'Energie pour sécuriser l'achat de combustibles ainsi que l'affectation de 31 milliards à la SENELEC.

## TOGO

L'activité économique en 2011 a bénéficié des effets induits de la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par les ressources de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Elle a été également impactée positivement par la bonne tenue de la production agricole, la poursuite des travaux de réhabilitation et de construction des routes au niveau des grandes artères de la capitale et des pistes en zones rurales, ainsi que le démarrage des travaux de construction du 3<sup>ème</sup> quai au Port Autonome de Lomé. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'est situé autour de 4,8% contre 4,0% en 2010.

La progression de l'activité a été soutenue principalement par les secteurs tertiaire et primaire, dont les contributions à la croissance se sont établies respectivement à 2,0 points et 1,8 point, en rapport avec, d'une part, la bonne tenue de l'activité dans les branches commerce, transports et services et, d'autre part, la hausse de la production agricole. Le secteur secondaire a contribué à la croissance à hauteur de 1,1 point en 2011, sous l'effet de l'accroissement de l'offre d'énergie électrique et du regain d'activité dans les industries extractives et manufacturières, ainsi que dans la branche Bâtiments et Travaux Publics.

Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en hausse, sous l'effet du renchérissement des produits pétroliers, consécutif aux relèvements des prix à la pompe en juin et juillet 2011. En moyenne sur l'année 2011, le taux d'inflation est ressorti à 3,6% contre 1,5% en 2010.

La situation des finances publiques s'est détériorée en 2011, les dépenses totales ayant progressé plus vite que les recettes budgétaires. En effet, les dépenses totales sont ressorties à 443,2 milliards, soit 26,1% du PIB, en augmentation de 25,0% par rapport au niveau atteint en 2010. Cette évolution a résulté de

l'accroissement de 26,7% des dépenses courantes, en liaison avec la hausse de 48,7 % des subventions accordées par le Gouvernement pour amortir l'impact négatif de la flambée des prix des produits pétroliers et de certaines denrées alimentaires importées. Elle est également imputable à la progression de 22,0% des dépenses d'équipement dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures routières. Quant aux recettes budgétaires, elles ont enregistré une progression de 7,8%, en se situant à 320,1 milliards, ou 18,8% du PIB. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui découle de ces évolutions a représenté 7,2% du PIB contre 3,6% un an plus tôt.

Au plan de la surveillance multilatérale, les critères de premier rang relatifs au solde budgétaire de base et à l'inflation n'ont pas été respectés en 2011. Au niveau des critères de second rang, seule la norme portant sur le ratio des investissements sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales a été satisfaite.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés par une accentuation du déficit des transactions courantes, en relation avec la hausse des importations, consécutive au renchérissement des produits pétroliers, à l'accroissement des achats de biens intermédiaires et d'équipement, dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures routières et de la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé. La progression des importations a également résulté des acquisitions d'équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo et de ceux des sociétés SCANTOGO-MINES et POMAR-TOGO, respectivement dans les filières « clinker » et « marbre ». Hors dons, le déficit du solde des transactions courantes est passé de 121,7 milliards en 2010 à 135,3 milliards en 2011. Rapporté au PIB, il a représenté 8,0% en 2011, soit 0,3 point de pourcentage de plus qu'en 2010. En revanche, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 16,7 milliards, en

liaison avec l'augmentation des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille. Au total, la balance des paiements a dégagé un solde global positif de 31,7 milliards, en repli de 4,8 milliards par rapport à 2010.

Une consolidation des agrégats monétaires a été enregistrée. Ainsi, la masse monétaire a progressé de 15,2% en 2011, en relation avec la hausse de 21,6% du crédit intérieur et de 12,2% des avoirs extérieurs nets.

### Encadré 3 : Définition de la stabilité des prix dans l'UMOA

Les économistes s'accordent sur le fait que la stabilité des prix est une condition nécessaire au fonctionnement adéquat d'une économie. En outre, il est désormais admis par la plupart des banques centrales que la politique monétaire doit poursuivre l'objectif de stabilité des prix.

La stabilité des prix correspond à une variation du niveau général des prix assez faible pour ne pas influencer les décisions des agents économiques, en matière de consommation, d'épargne et d'investissement. Ainsi, elle est obtenue quand l'inflation est peu élevée et stable. Il est également important d'éviter une déflation, qui pourrait être préjudiciable à l'activité.

L'indicateur pour mesurer le niveau général des prix dans une économie doit refléter la variation des prix, non seulement des biens et services, mais aussi des actifs financiers. Certains auteurs ont suggéré, pour la conduite de la politique monétaire, l'utilisation d'un indicateur qui tienne compte de l'évolution de tous les prix, puisqu'une telle approche permettrait de mieux circonscrire, entre autres, les crises financières. A contrario, un autre courant de pensée estime qu'il serait inutile de prendre en compte les prix des actifs résultant de transactions internationales dans la mesure de l'inflation, car ces prix sont peu influencés par la politique monétaire domestique (M. Normandin, 2008). Toutefois, la plupart des pays qui ont officiellement annoncé un objectif d'inflation se concentrent exclusivement sur l'évolution des prix des biens et services. Ces prix sont généralement mesurés par l'indice des prix à la consommation (IPC).

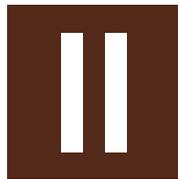
L'analyse de l'évolution de l'inflation dans l'UMOA montre que celle-ci est marquée par un niveau historiquement modéré, traduisant une certaine tradition de stabilité des prix. Elle est également caractérisée par une forte disparité entre pays et des fluctuations relativement fortes, ainsi qu'un différentiel en défaveur de l'UMOA par rapport à la Zone euro, dont la monnaie est la devise d'arrimage du Franc CFA.

La forte volatilité de l'inflation dans la Zone UMOA recommande la définition d'une fourchette d'objectifs autour d'une valeur centrale, qui a été située à environ 2% par les analyses des Services de la BCEAO. Ainsi, une fourchette de 1,0% à 3,0% a été déterminée pour tenir compte du biais de mesure de l'inflation. Ce choix est également justifié par l'objectif d'inflation dans la Zone ancre. En effet, la valeur supérieure de la fourchette ne doit pas s'éloigner significativement de l'objectif chiffré de l'inflation « inférieur mais proche de 2,0% à moyen terme », en vigueur dans la Zone euro.

Au sein de l'UMOA, les dispositions de l'article 8 des Statuts de la BCEAO assignent à l'Institut d'émission un objectif explicite de stabilité des prix. Elles donnent à cet effet compétence au Comité de Politique Monétaire (CPM) pour formuler et mettre en œuvre la politique monétaire, en particulier définir l'objectif d'inflation.

Ainsi, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini par le Comité de Politique Monétaire, comme un taux d'inflation annuel de l'Union compris dans une marge de  $\pm$  un point de pourcentage (1,0%) autour de 2,0%, à un horizon de 24 mois.





**PERFORMANCES ECONOMIQUES  
DES ETATS DE L'UEMOA EN 2012**





## 2.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2012

La lueur d'espoir qui a transparu au début de l'année 2012 au regard de l'orientation favorable des indicateurs macroéconomiques et de marché dans les pays industrialisés et qui a laissé croire à une dissipation plus rapide que prévu des effets du ralentissement de l'économie mondiale, a récemment fait place à des craintes sur l'évolution future de la conjoncture internationale. En effet, les hésitations des dirigeants européens à mettre en œuvre des mesures vigoureuses susceptibles de régler durablement la crise au sein de la Zone euro attisent la méfiance des acteurs des marchés. La morosité de l'environnement économique dans la Zone euro pourrait impacter négativement les échanges mondiaux et compromettre de ce fait la reprise économique notée dans la plupart des pays émergents et industrialisés. Les dernières prévisions du Fonds Monétaire International, publiées en avril 2012, ont indiqué que la croissance économique mondiale s'établirait à 3,5% en 2012, contre 3,9% en 2011 et 5,3% en 2010.

Pour la Chine et l'Inde, principaux moteurs de la croissance mondiale, le FMI prévoit un taux de progression du PIB de 8,2% et 6,9% en 2012, respectivement, contre 9,2% et 7,2% en 2011. Les économies des pays industrialisés enregistreraient une croissance moins forte, projetée à 1,4% en 2012 contre 1,6% en 2011. Cette décélération proviendrait principalement des économies de la Zone euro, où la croissance attendue à -0,3% en 2012 ne pourrait être compensée par l'expansion économique de 2,1% prévue aux Etats-Unis.

L'économie japonaise connaîtrait un regain d'activité, après la paralysie induite par le séisme dont a été victime l'Est du pays en mars 2011. La croissance économique ressortirait à 2,0% contre -0,7% en 2011.

Les économies des pays émergents et en développement pris globalement enregistreraient une pro-

gression de l'ordre de 5,7% en 2012. L'activité serait plus soutenue dans les économies émergentes asiatiques, particulièrement celles de la Chine et de l'Inde. En Afrique subsaharienne, la croissance économique passerait de 5,1% en 2011 à 5,4% en 2012, sous l'effet principalement de l'orientation favorable des exportations de matières premières.

Les cours mondiaux des produits de base, à l'exception de l'or et du pétrole, connaîtraient des évolutions modérées, en relation avec le ralentissement des échanges commerciaux. L'or continuerait de jouer son rôle de valeur refuge, alors que les prix du pétrole resteraient très volatils, en rapport avec la détérioration des relations entre l'Iran et les autres pays industrialisés, du fait du manque de transparence sur son projet de développement nucléaire.

## 2.2 - PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2012

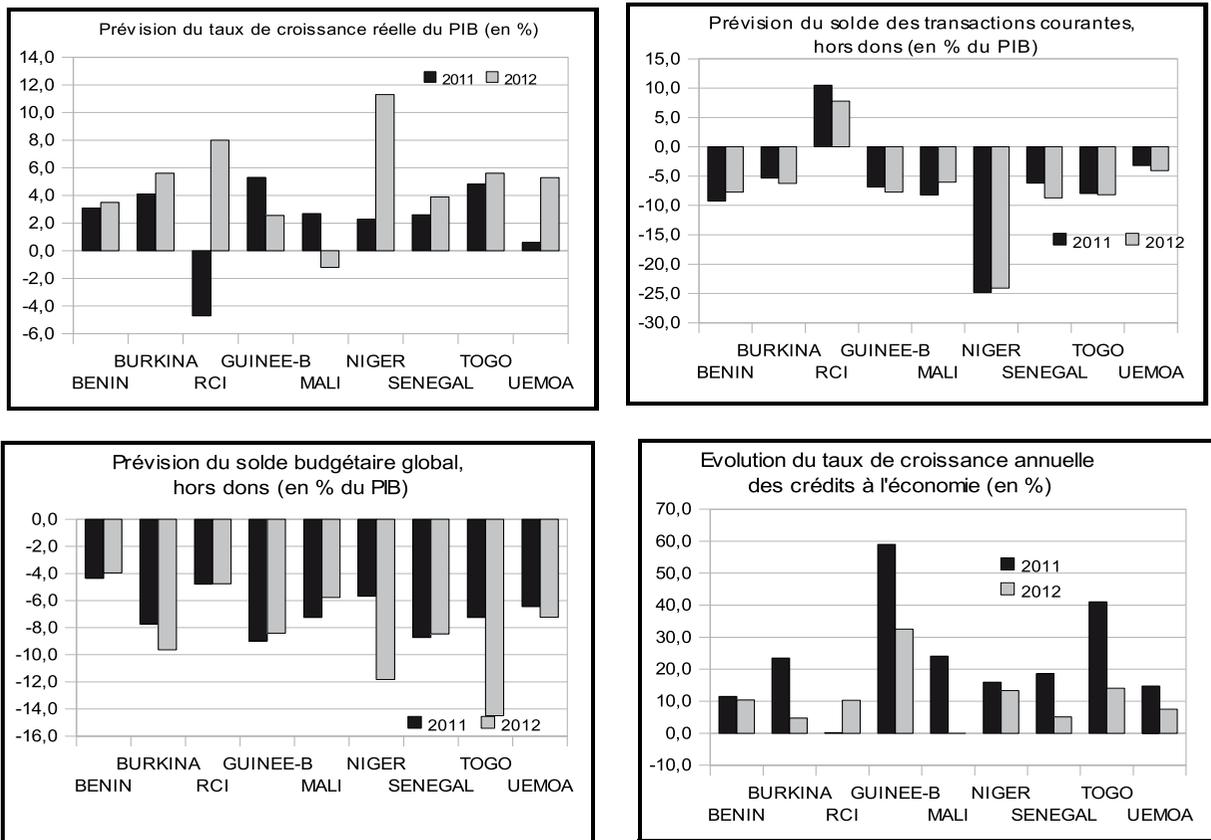
Les économies de l'UEMOA pourraient bénéficier des retombées positives de la normalisation de la situation socio-politique et de la reprise plus rapide que prévu en Côte d'Ivoire. La poursuite, par les Etats membres, de la mise en œuvre des actions visant la consolidation de la paix et de la sécurité, ainsi que des réformes structurelles pourrait favoriser l'afflux des capitaux privés et imprimer un rythme plus soutenu à l'activité économique au sein de l'UEMOA en 2012. Ces réformes concernent notamment, l'amélioration du climat des affaires et la gouvernance, la réorganisation des filières agricoles, le développement des infrastructures et l'assainissement des finances publiques. Toutefois, quelques inquiétudes subsistent tant au plan interne qu'externe de l'Union. Au plan interne, elles concernent les effets induits de la crise socio-politique au Mali et en Guinée-Bissau sur les échanges intra-régionaux et la croissance économique, du fait du degré d'intégration des économies au sein de la Zone. Au niveau externe, les préoccupations se rapportent à l'évolution des exportations de l'Union, notamment à destination de la Zone euro,

principal partenaire économique de l'Union. Par ailleurs, l'activité économique subirait également les contrecoups de l'accroissement de l'insécurité dans certaines régions de l'Union.

Selon les dernières projections effectuées par les Services de la Banque Centrale, le taux de croissance économique de l'Union, en termes réels, ressortirait à 5,3% en 2012 contre 0,6% en 2011. L'activité économique serait principalement soutenue par l'essor du secteur minier. Elle bénéficierait également des mesures mises en œuvre par les Etats membres de l'UEMOA, en vue d'augmenter la production vivrière et d'assainir les filières des principales cultures de rente. Par ailleurs, la poursuite de l'exécution des programmes d'investissement publics dans les infrastructures et le renforcement des activités dans le domaine des télécommunications contribueraient à l'accélération de la croissance économique dans l'Union.

Au niveau des prix à la consommation, les résultats peu satisfaisants de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2011/2012 couplés à la volatilité des cours mondiaux des produits pétroliers pourraient se traduire par des pressions inflationnistes. Toutefois, la mise en œuvre des mesures vigoureuses par les Etats pour lutter contre la hausse des prix devrait permettre de contenir l'inflation. Elles comprennent notamment l'amélioration de l'approvisionnement du marché, l'utilisation du stock de sécurité alimentaire, la vente des produits à prix modéré et la réduction des taxes sur certains biens de grande consommation. Les projections pour l'année 2012 situent le taux d'inflation pour l'ensemble de l'Union à 2,5%, en moyenne, contre 3,9% en 2011. En glissement annuel, le taux d'inflation s'élèverait à 2,1% à fin décembre 2012.

Graphique 3 : Perspectives macroéconomiques de l'UEMOA



Sources : Services nationaux ; BCEAO

La situation des finances publiques serait caractérisée en 2012 par une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui serait de l'ordre de 2.882,8 milliards, en augmentation de 529,1 milliards par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, ce déficit progresserait de 0,7 point de pourcentage, en se situant à 7,2% en 2012. Cette évolution résulterait essentiellement de la progression des dépenses totales de 1,7 point de pourcentage du PIB, plus importante que l'augmentation des recettes budgétaires (1,2% du PIB). La consolidation des recettes budgétaires serait consécutive à la hausse des recettes fiscales de 17,4%, notamment les recettes sur le commerce international, alors que l'accroissement des dépenses totales résulterait de la progression des dépenses d'investissement publiques de 50,4%.

Au titre de la surveillance multilatérale, aucun Etat membre de l'UEMOA ne parviendrait à respecter l'ensemble des critères de convergence de premier rang retenus dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

Au niveau des échanges extérieurs, l'accroissement des importations consécutif à l'intensification des achats de biens d'équipement et intermédiaires nécessaires à la réalisation des investissements publics et privés, ainsi que l'augmentation des appro-

visionnements en produits alimentaires, en vue de compenser le déficit céréalier, en particulier au Sahel, aggraverait le déséquilibre de la balance des transactions courantes, hors dons. Ce déficit augmenterait de 461,8 milliards entre 2011 et 2012. Rapporté au PIB, il ressortirait à 4,1 points de pourcentage en 2012 contre 3,2 points en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait en 2012 de 596,6 milliards, soit 1,2 point de pourcentage du PIB, en liaison avec l'augmentation des transferts de capital de 362,3 milliards et de la hausse de 234,1 milliards du flux nets des ressources financières mobilisées auprès des partenaires au développement. Au total, l'excédent de la balance des paiements ressortirait à 368,0 milliards en 2012.

L'examen des agrégats monétaires de l'Union projetés pour l'année 2012, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire, fait ressortir une hausse de 13,3% de la masse monétaire. Cette évolution serait principalement imputable à l'augmentation de 8,4% de l'encours du crédit intérieur. Elle serait également liée à la consolidation de 13,6% des avoirs extérieurs nets, en rapport avec l'excédent global issu des échanges avec l'extérieur.

Tableau 2.0 : UEMOA : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

UEMOA	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	30 485,8	32 607,5	34 807,5	36 361,0	39 504,6
Taux de croissance réel du PIB (en %)	4,2	3,0	4,4	0,6	5,3
Taux d'épargne intérieure (en %)	11,5	12,6	13,0	15,7	17,1
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	2,9	2,4	2,9	1,6	2,7
Taux d'investissement (en %)	21,4	18,3	20,1	19,4	21,6
Taux d'investissement public (en %)	6,8	7,9	7,1	7,1	9,8
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	7,4	0,4	1,4	3,9	2,5
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,9	21,4	20,4	20,1	21,9
Dépenses globales (en % du PIB)	22,9	24,2	23,3	24,0	26,2
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-0,8	-1,9	-1,1	-2,5	-2,6
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-4,9	-6,5	-5,4	-6,5	-7,3
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-8,6	-5,4	-6,0	-3,2	-4,1
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	2,0	11,3	6,4	3,5	13,6
Variation du crédit intérieur (en %)	13,9	18,3	20,2	16,4	8,4
Variation de la masse monétaire (en %)	9,6	14,2	15,6	11,1	13,3

Sources : Services nationaux; BCEAO

### 2.3 - RISQUES POTENTIELS SUR LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2012

Plusieurs facteurs de risques pèsent sur les perspectives économiques de l'UEMOA en 2012, en liaison notamment avec la détérioration de la situation sécuritaire au sein de certaines régions de l'Union, l'instabilité de l'environnement international et le ralentissement prévu de l'activité économique dans les pays industrialisés, singulièrement en Zone euro, principale destination des exportations des Etats membres de l'UEMOA.

Les risques potentiels susceptibles d'affecter la croissance économique de l'UEMOA en 2012 sont principalement relatifs à :

- un ralentissement de l'économie mondiale plus prononcé que prévu, avec ses effets sur la demande adressée aux économies de l'Union et sur les cours des matières premières exportées par les Etats membres ;

- une exacerbation de l'insécurité au sein de certains pôles économiques de l'Union ;

- une hausse peu soutenue des échanges intra-UEMOA, qui demeureraient à un niveau faible ;

- une persistance des déficits énergétiques ;

- un déficit pluviométrique lors de la campagne 2012/2013, qui pourrait affecter les performances du secteur primaire ;

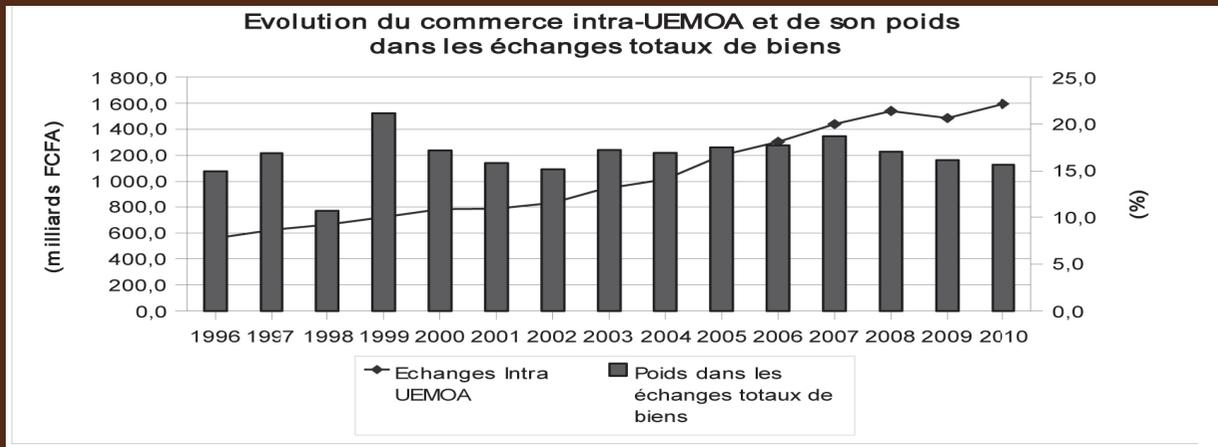
- une exécution partielle des programmes de soutien à l'agriculture ;

- une désaffection des producteurs de coton, en raison d'un prix d'achat au producteur non attractif.

L'atteinte des objectifs économiques fixés pour l'année 2012 dépendrait de la capacité de l'Union à mettre en œuvre rapidement, en cas de besoin, des mesures idoines pour juguler les effets négatifs de ces facteurs.

#### Encadré 4 : Evolution du Commerce intra-UEMOA entre 1996 et 2010

Les échanges de biens entre les Etats membres de l'UEMOA se sont globalement consolidés au cours des dernières années. Selon les estimations de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA, ils ont connu une progression régulière entre 1996 et 2010, avec un taux moyen de 7,8% l'an. Toutefois, un léger reflux de 3,5%, imputable à la baisse des exportations de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a été enregistré en 2009.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA

La part de ces échanges dans le total des flux commerciaux des pays de l'UEMOA a, quant à elle, connu des évolutions plus erratiques, passant de 15,0% en 1996 à 15,7% en 2010, après avoir atteint un pic de 21,2% en 1999. Elle s'est inscrite depuis 2007 dans une tendance baissière. Cette situation s'expliquerait essentiellement par la forte volatilité des cours des principaux produits de base (cacao, coton, or, uranium, pétrole brut) échangés avec des pays situés en dehors de l'Union. En effet, un renforcement des cours mondiaux de ces produits se traduit généralement par un accroissement des exportations et des importations de l'Union plus important que la hausse des échanges intra-Zone.

Les échanges commerciaux intra-UEMOA sont essentiellement dominés par les transactions sur les produits pétroliers. En 2009, ces transactions ont représenté plus de 45% du commerce entre les Etats membres de l'Union. Elles sont suivies par le commerce du ciment et d'énergie électrique (12,8%), des graisses et huiles (4,4%) et des produits en plastique (3,5%).

Les principaux exportateurs demeurent les pays côtiers, auxquels s'ajoutent le Mali et, dans une moindre mesure, le Burkina. Selon les données provisoires communiquées par la Cellule sous-régionale au titre de l'année 2010, les exportations de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Togo et du Bénin, ont représenté respectivement 32,6%, 23,8%, 16,0% et 13,2% du total des échanges enregistrés au sein de l'Union. Les plus gros importateurs demeurent le Mali et le Burkina, avec respectivement 33,2% et 20,3% des achats intra-communautaires en 2010.

La configuration des échanges intra-UEMOA n'a quasiment pas varié entre 1996 et 2010. En effet, sur l'ensemble de cette période, la balance des échanges intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. En revanche, elle est ressortie déficitaire dans les pays enclavés (Burkina, Mali, Niger). Elle est également apparue déficitaire au Bénin, en raison des importations pour la réexportation vers le Nigeria, ainsi qu'en Guinée-Bissau, du fait de l'importance des achats en provenance du Sénégal.

## 2.4 - PERSPECTIVES ECONOMIQUES PAR ETAT

### BENIN

Au cours de l'année 2012, l'activité économique bénéficierait des retombées positives des actions prévues par le Gouvernement dans le cadre de la réforme et la modernisation de l'administration publique, ainsi que la promotion du partenariat public-privé et le développement local. Elle serait également soutenue par le raffermissement de la production agricole et le dynamisme de l'activité au niveau du Port Autonome de Cotonou (PAC). Ainsi, la croissance du PIB, en termes réels, est prévue à 3,5%, soit une amélioration de 0,4 point par rapport à 2011.

La croissance économique serait portée par les secteurs tertiaire et primaire, dont les contributions ressortiraient respectivement à 1,8 point et 1,1 point. L'essor de la production des services proviendrait surtout de la consolidation de l'activité du Port Autonome de Cotonou, en relation avec la poursuite des réformes visant à renforcer sa sécurité intérieure et à améliorer son efficacité, à travers notamment l'installation d'un

guichet unique et l'ouverture de ports secs de désengorgement. L'accroissement de la production agricole expliquerait la bonne tenue du secteur primaire. Il serait consécutif au renforcement de l'utilisation des intrants spécifiques pour les cultures vivrières, à l'aménagement et la mise en valeur des vallées, à l'assainissement de la filière coton et à l'amélioration des conditions de stockage, ainsi qu'à la mécanisation de l'agriculture. Quant au secteur secondaire, son apport à la croissance économique resterait stable à 0,6 point en 2012 et serait imputable essentiellement à un regain d'activité au niveau des industries manufacturières.

Le niveau général des prix enregistrerait une progression sensible, en rapport avec les effets induits de la hausse des prix de l'essence vendu au marché noir. Cette situation est consécutive au renchérissement des produits pétroliers induit par la réduction par l'Etat fédéral du Nigeria des subventions au secteur pétrolier. Le taux d'inflation se situerait, en moyenne, autour de 6,0% en 2012, soit 2,3 points de pourcentage de plus qu'en 2011.

Tableau 2.1 : Bénin : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	2970,5	3109,4	3248,2	3442,2	3695,0
Taux de croissance réel du PIB	5,0	2,7	2,6	3,1	3,5
Taux d'épargne intérieure	9,1	9,2	11,4	11,8	12,0
Taux d'épargne intérieure publique	4,5	2,6	3,0	2,6	3,0
Taux d'investissement	20,7	21,2	21,0	21,6	20,9
Taux d'investissement public	6,5	9,7	5,5	6,6	7,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC)	7,9	0,4	2,1	2,7	6,0
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,3	19,4	20,0	20,1	21,6
Dépenses globales (en % du PIB)	23,0	26,0	21,6	21,9	23,2
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	0,4	-4,5	-0,1	-0,5	-0,7
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-3,5	-7,5	-3,1	-4,4	-3,9
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-9,1	-11,4	-9,0	-9,3	-7,7
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	5,3	-6,6	12,8	-1,6	8,6
Variation du crédit intérieur (en %)	90,7	35,5	-1,2	26,3	13,6
Variation de la masse monétaire (en %)	27,3	7,5	7,2	8,1	13,0

Sources : Services nationaux; BCEAO

Au niveau des finances publiques, les tensions observées au cours de l'année 2011 s'atténueraient. Le déficit budgétaire, hors dons, ressortirait à 3,9% du PIB, en diminution de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2011. Cette situation résulterait de la progression, de l'ordre de 1,6 point de pourcentage du PIB, des recettes budgétaires, plus importante que celle des dépenses totales (+1,3 point). Les recettes budgétaires augmenteraient de 105,8 milliards, portées essentiellement par les recettes fiscales, en rapport avec la consolidation des droits de porte. L'évolution des dépenses globales traduirait une progression modérée des dépenses courantes et des dépenses d'investissements publics.

Au titre des échanges extérieurs, les projections tablent sur une diminution de 32,9 milliards du déficit du compte des transactions courantes, hors dons, qui résulterait principalement de la réduction du déséquilibre de la balance commerciale. Toutefois,

rapporté au PIB, le déficit extérieur courant, hors dons, s'élèverait à 7,7% en 2012, contre 9,3% en 2011. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait de 5,5 milliards, en raison notamment de l'augmentation des transferts de capital en faveur de l'administration publique (+4,3 milliards). Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 15,0 milliards, contre un déficit de 11,6 milliards en 2011.

En relation avec le renforcement de l'activité économique, les agrégats monétaires évolueraient à la hausse. Ainsi, la masse monétaire progresserait de 13,0%, sous l'effet de l'accroissement de 13,6% du crédit intérieur et de 8,6% des avoirs extérieurs nets.

Parmi les facteurs de risque susceptibles d'affecter les perspectives de croissance économique du Bénin en 2012, il pourrait être mentionné principalement un prolongement éventuel de la crise de la dette

souveraine dans les pays industrialisés. La persistance de cette crise entraînerait une incertitude sur les décaissements de l'aide bilatérale qui compromettrait les projets d'investissement dans le pays. De plus, les resserrements budgétaires envisagés par les pays partenaires pourraient induire une diminution de l'aide publique au développement. En outre, le secteur agricole demeure toujours tributaire des aléas climatiques, notamment des inondations dont le caractère récurrent, depuis quelques années, pourrait remettre en cause le niveau de production attendu au titre de la campagne agricole 2012/2013. Par ailleurs, les réformes entreprises au Port Autonome de Cotonou pourraient occasionner des perturbations temporaires de l'activité économique et affecter les recettes publiques, ainsi que l'activité des intervenants portuaires.

## BURKINA

En 2012, la croissance économique resterait vigoureuse, grâce notamment au dynamisme du secteur minier, au démarrage de la mise en œuvre du projet Pôle de Croissance de Bagré, ainsi qu'au regain d'activité dans la branche des « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP), avec la réhabilitation d'infrastructures et la construction de 10.000 logements économiques et sociaux. Elle serait également soutenue par la bonne orientation des activités du secteur tertiaire, à la faveur de la tenue du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), ainsi que le dynamisme des télécommunications. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'établirait à 5,6% en 2012, contre 4,1% en 2011.

La croissance serait portée principalement par le secteur tertiaire, dont la contribution ressortirait à 3,1

points de pourcentage contre 3,0 points en 2011, en liaison avec les opportunités offertes par la tenue du SITHO et du SIAO. Le secteur primaire aurait une contribution de 1,6 point, soit 2,8 points de plus qu'en 2011, en liaison avec la bonne orientation de la production de coton, de l'élevage et de la pêche. Le secteur secondaire contribuerait pour 0,9 point de pourcentage à l'expansion de l'activité économique, sous l'effet de la consolidation des activités minières, de celles de l'égrenage du coton et de la branche des BTP.

Le taux d'inflation ressortirait, en moyenne, à 4,2% en 2012, en augmentation de 1,4 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2011, sous l'hypothèse d'une baisse de l'offre de produits céréaliers et d'une évolution modérée des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une augmentation de 1,9 point de pourcentage du PIB du déficit budgétaire global, hors dons, qui s'établirait à 504,2 milliards ou 9,6% du PIB en 2012. Cette détérioration de la situation des finances publiques traduirait la hausse de 168,9 milliards des dépenses globales, plus importante que celle de 32,5 milliards des recettes budgétaires. En pourcentage du PIB, les dépenses totales progresseraient de 1,0 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 25,4 points en 2012, alors que les recettes budgétaires baisseraient de 0,9 point, sous l'effet du reflux des recettes fiscales du même ordre. L'évolution des dépenses publiques résulterait essentiellement de l'augmentation des dépenses d'investissement de l'ordre de 0,9 point de pourcentage du PIB, en relation avec la réhabilitation des infrastructures et la construction des logements économiques et sociaux.

Tableau 2.2 : Burkina : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	2957,6	3937,7	4369,3	4759,8	5235,2
Taux de croissance réel du PIB (en %)	6,6	3,2	7,9	4,1	5,6
Taux d'épargne intérieure (en %)	13,0	10,4	20,7	17,6	16,5
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	1,0	1,0	3,4	3,5	3,4
Taux d'investissement (en %)	33,7	21,0	28,3	24,8	24,9
Taux d'investissement public (en %)	10,8	11,0	11,0	10,1	13,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	10,7	0,9	-0,6	2,8	4,2
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,3	19,6	20,1	21,8	22,5
Dépenses globales (en % du PIB)	26,8	24,4	24,7	24,4	25,4
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-5,6	-5,0	-2,9	-2,6	-2,8
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-10,4	-10,7	-9,1	-7,7	-9,6
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-17,6	-8,3	-5,4	-5,3	-6,3
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-9,7	52,5	14,9	5,3	6,0
Variation du crédit intérieur (en %)	33,3	6,4	22,5	19,9	9,9
Variation de la masse monétaire (en %)	12,0	21,6	19,2	13,8	11,9

Sources : Services nationaux; BCEAO

Les échanges extérieurs seraient marqués en 2012 par une hausse de 73,5 milliards du déficit du compte des transactions courantes, hors dons. Cette évolution résulterait de l'aggravation des déséquilibres de la balance commerciale et de la balance des services, en liaison avec l'accroissement des importations et du fret. Exprimé en pourcentage du PIB, le solde courant, hors dons, enregistrerait une hausse de 1,0 point, en ressortant à 6,3% du PIB en 2012. En revanche, le compte de capital et d'opérations financières se consoliderait de 156,6 milliards, en passant de 82,7 milliards en 2011 à 239,3 milliards en 2012, principalement sous l'effet des transferts de capital en faveur de l'administration publique. Sur cette base, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 45,0 milliards, soit 11,0 milliards de plus qu'en 2011.

Au niveau des agrégats monétaires, la masse monétaire progresserait de 11,9%, en liaison avec la hausse de 9,9% du crédit intérieur et de 6,0% des avoirs extérieurs nets.

Les risques potentiels pour la réalisation des perspectives économiques du Burkina en 2012 sont relatifs essentiellement à la survenue éventuelle de tensions socio-politiques dans la sous-région, qui pourraient affecter l'activité économique. Ils ont également trait aux aléas climatiques et aux difficultés de mobilisation des concours extérieurs, en appui aux programmes et projets de développement. En effet, une insuffisance des précipitations ou leur mauvaise répartition spatio-temporelle pourrait affecter la production céréalière et cotonnière, et infléchir les tendances favorables attendues pour la croissance et l'inflation. Par ailleurs, la persistance de la crise de la dette souveraine dans les pays industrialisés pourrait réduire les ressources en provenance des partenaires extérieurs, notamment ceux de l'Union Européenne. En outre, une évolution défavorable du dollar et, de façon générale, des prix des produits de base, pourrait affecter le niveau de la production en 2012.

## COTE D'IVOIRE

Les perspectives de l'économie ivoirienne pour l'année 2012 sont favorables. Le Gouvernement a entrepris la mise en place d'un Plan National de Développement (PND) sur la période 2012-2015, prenant en compte un Programme Economique et Financier triennal, soutenu notamment par le FMI, la Banque Mondiale et la BAD. Ce programme vise à renforcer les investissements publics et privés, afin de doter le pays d'infrastructures économiques de qualité et de soutenir les secteurs porteurs de la croissance. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans un pays unifié et apaisé. A cet égard, il s'articule autour de la réduction de la pauvreté et de la relance durable de l'activité du secteur privé, sous l'effet de l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de la bonne gouvernance.

L'objectif principal du Programme pour l'année 2012 est d'assurer la stabilité macroéconomique ainsi que de restaurer une dynamique de croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois, en particulier pour les jeunes. Dans ce cadre, l'accent serait mis sur l'augmentation des investissements et la poursuite des réformes structurelles de grande ampleur, avec l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE à la fin du premier semestre 2012.

Sur cette base, le produit intérieur brut, en termes réels, enregistrerait une progression de 8,1% en 2012. La croissance serait soutenue principalement par les secteurs tertiaire et secondaire, qui contribueraient respectivement pour 5,1% et 2,5%. Le raffermissement de l'activité des services et du commerce expliqueraient les performances du secteur tertiaire. La bonne tenue de la production des industries manufacturières et extractives, la consolidation de la production d'électricité, d'eau et de gaz, ainsi que le dynamisme de l'activité dans la branche des « Bâtiments et Travaux Publics » seraient à la base de l'essor du secteur secondaire. Le secteur primaire aurait une contribution de 0,5%, soit 0,1 point de plus qu'en 2011, du fait de l'accroissement attendu de la production agricole.

Le niveau général des prix à la consommation connaîtrait une progression relativement faible, à la faveur d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits vivriers et d'une hausse modérée des prix des biens alimentaires et pétroliers importés. Le taux d'inflation se situerait autour de 1,5% en 2012.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait en 2012 par un déficit budgétaire, hors dons, qui représenterait 4,8% du PIB, comme en 2011. Cette évolution proviendrait de la hausse des recettes budgétaires et des dépenses totales de 2,6 points de pourcentage du PIB. L'accroissement des recettes budgétaires serait imputable à la consolidation des recettes fiscales, consécutive aux actions envisagées par le Gouvernement pour élargir l'assiette fiscale, alors que celle des dépenses totales résulterait de l'intensification des investissements publics notamment dans la rénovation et le renforcement des infrastructures.

Les comptes extérieurs se détérioreraient, principalement sous l'effet de la diminution de 165,4 milliards (-6,0%) de la balance commerciale, consécutive à la forte progression des importations de biens d'équipement pour la poursuite des investissements en infrastructures. L'excédent du compte des transactions courantes, hors dons, représenterait 1,7% du PIB en 2012 contre 3,4% du PIB en 2011. Le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'accroîtrait de 47,9 milliards, en rapport avec les sorties nettes de capitaux de l'ordre de 79,7 milliards, légèrement compensées par l'augmentation des transferts de capital de 31,8 milliards. Au total, l'excédent du solde global de la balance des paiements régresserait de 277,5 milliards, passant de 3,8% du PIB en 2011 à 1,2% du PIB en 2012.

Les agrégats monétaires se consolideraient en 2012, en liaison avec le regain d'activité dans le pays. Ainsi, la masse monétaire progresserait de 11,0%, renforcée par l'accroissement de 6,9% des avoirs extérieurs nets et la hausse de 14,1% du crédit intérieur.

Tableau 2.3 : Côte D'Ivoire : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	10425,3	10880,7	11352,0	11150,0	12400,0
Taux de croissance réel du PIB (en %)	2,3	3,8	2,4	-4,7	8,1
Taux d'épargne intérieure (en %)	18,5	21,7	18,2	24,9	26,5
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	2,2	2,7	1,9	-0,9	0,5
Taux d'investissement (en %)	11,3	10,2	10,3	7,5	12,2
Taux d'investissement public (en %)	2,9	3,0	3,0	2,5	5,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	6,3	0,5	1,7	4,9	1,5
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,7	22,7	20,1	15,5	18,1
Dépenses globales (en % du PIB)	21,1	21,8	22,0	20,0	22,6
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	0,1	0,5	-0,2	-4,5	-3,5
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-2,2	-2,1	-2,8	-4,8	-4,8
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	0,6	4,6	1,4	10,5	7,8
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-1,5	12,5	20,6	30,9	6,9
Variation du crédit intérieur (en %)	7,2	19,1	13,2	1,4	14,1
Variation de la masse monétaire (en %)	5,7	17,2	18,2	10,7	11,0

Sources : Services nationaux; BCEAO

La réalisation des perspectives économiques de la Côte d'Ivoire pour l'année 2012 resterait principalement tributaire de la réussite du processus de réconciliation, qui devrait améliorer le climat socio-politique et rassurer les partenaires au développe-

ment. Elle dépendrait également de la capacité de l'Etat à mettre en œuvre, dans les délais prévus, les réformes et axes stratégiques du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI pour la période 2012-2014.

### **Encadré 5 : Les grands axes du programme économique et financier conclu par la Côte d'Ivoire avec le Fonds Monétaire International pour la période 2012-2014**

Le Programme Economique et Financier conclu par la Côte d'Ivoire avec le Fonds Monétaire International pour la période 2012-2014 est basé sur l'instauration d'une dynamique de croissance soutenue et durable grâce notamment à un accroissement des investissements. Ce Programme soutenu notamment par le FMI (300,0 milliards), la Banque Mondiale et la BAD, vise à renforcer les investissements publics et privés, afin de doter le pays d'infrastructures économiques de qualité et de soutenir les secteurs porteurs de la croissance. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans un pays unifié et apaisé. A ce égard, il prend en compte le défi de réduction de la pauvreté, à travers la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la relance durable de l'activité du secteur privé, sous l'effet de l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de la bonne gouvernance.

Les principaux objectifs macroéconomiques pour la période 2012-2014 sont l'accélération de la croissance économique et la maîtrise de l'inflation. Cette dynamique de croissance est soutenue par la reprise des grands projets de développement, notamment en matière d'investissements. Le Gouvernement entend contenir l'augmentation de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement, au profit des dépenses d'investissement. En outre, il entend bénéficier de l'impact de l'allègement de la dette extérieure au-delà de l'Initiative PPTe, notamment au titre de la mise en œuvre des Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) annoncés par la France. La politique de hausse significative des investissements intègre, dans une large mesure, la promotion des Partenariats Public-Privé (PPP) avec la mise en place d'un Comité National PPP en août 2011. Les investissements privés devraient augmenter également, en liaison avec l'amélioration de l'environnement des affaires. Par ailleurs, les politiques de développement sectoriel, particulièrement dans le domaine du vivrier, devraient contribuer à accroître l'approvisionnement des marchés et la maîtrise des prix à la consommation.

Pour atteindre les objectifs macroéconomiques fixés, il est envisagé une accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles, ainsi que la création d'un cadre propice au développement des activités du secteur privé et de l'emploi. Un accent particulier sera mis sur la poursuite des restructurations en cours au sein de la filière café/cacao et du secteur de l'énergie, l'actualisation du plan de réforme des finances publiques (PEMFARII), la réforme des administrations publiques, l'accélération de la mise en œuvre du DSRP, l'adoption d'un Programme d'Investissements Publics (PIP) triennal et le renforcement du système financier. A cet égard, le Gouvernement compte mettre en œuvre, entre autres, les mesures ci-après :

- restaurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- réhabiliter et mettre à niveau l'offre d'infrastructures socioéconomiques ;
- améliorer le climat des affaires et la bonne gouvernance ;
- renforcer l'Etat de droit ;

- garantir la libre circulation des personnes et des biens ;
- renforcer le rôle de la Côte d'Ivoire dans le processus d'intégration sous-régionale.

Afin de faciliter la réalisation de ces résultats, le Gouvernement prévoit essentiellement les mesures ci-après :

- l'institution de nouvelles taxes fiscales, notamment sur certaines communications et sur le caoutchouc ;
- la réorganisation de la gestion du dossier unique des contribuables, à travers principalement la création des services d'assiette et de recette dédiés exclusivement à l'impôt foncier, en vue d'en améliorer de façon significative le rendement ;
- le renforcement des travaux du cadastre, en vue de mieux prendre en compte les opportunités fiscales offertes par l'extension rapide des villes. Ces travaux permettront en particulier de faciliter la localisation et l'imposition plus réaliste des contribuables ;
- la poursuite par l'administration fiscale de la politique de déconcentration de ses services et d'élargissement de l'assiette de l'impôt. A cet égard, les Douanes ivoiriennes s'appuieront sur les réformes issues des recommandations des assistances techniques, y compris celle du FMI, et sur la mise en œuvre des mesures relatives à l'harmonisation des régimes d'exonérations ;
- la reprise effective de la collecte par les Administrations des Douanes et des Impôts de la fiscalité sur toute l'étendue du territoire ;
- la mise en œuvre d'une politique de rationalisation du portefeuille de l'Etat, en vue d'en améliorer la contribution au financement du budget ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, ainsi que les campagnes de promotion du civisme fiscal.

Concernant les dépenses, le Gouvernement compte privilégier les dépenses d'investissements publics, afin de soutenir la croissance et réduire significativement la pauvreté.

## GUINEE-BISSAU

Le rythme de progression de l'activité économique connaîtrait un léger ralentissement, au cours de l'année 2012, sous l'effet de la baisse de 5,0% de la production de noix de cajou et de l'attentisme des opérateurs économiques, compte tenu des troubles socio-politiques qu'a connus le pays au cours du mois d'avril. L'activité resterait, néanmoins, soutenue par l'orientation favorable de la production vivrière et l'essor des services. Sur cette base, la progression du produit intérieur brut, en termes réels, initialement attendue à 4,5%, ne ressortirait qu'à 2,5% en 2012, soit 2,8 points de pourcentage de moins qu'en 2011.

Les secteurs tertiaire et primaire seraient les principaux moteurs de la croissance, avec des contributions respectives de 1,4 point et 0,7 point, contre 2,6 points et 3,0 points en 2011. Ces évolutions seraient imputables à la poursuite des réformes destinées à accroître l'efficacité de l'administration publique et l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers notamment l'adoption et la mise en œuvre du plan d'action visant à identifier et éliminer les obstacles au développement du secteur privé. Elles résulteraient également de l'augmentation de la production vivrière, singulièrement celle du riz, consécutive à l'exécution du projet de dynamisation de la production du riz, financé à hauteur de

10 milliards par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Le secteur secondaire bénéficierait des effets de la réforme du sous-secteur de l'énergie, avec les financements de la Banque Mondiale et de la BOAD. Il serait également soutenu par le dynamisme de la branche des « Bâtiments et Travaux Publics », en relation avec la poursuite des projets de réhabilitation des infrastructures routières et la construction des bâtiments publics. Son apport à la croissance économique s'élèverait à 0,4 point.

Le taux d'inflation se situerait autour de 2,4% en 2012, sous l'hypothèse d'une hausse modérée des prix des produits pétroliers et alimentaires importés.

Au niveau des finances publiques, les tensions enregistrées au cours de l'année 2011 s'atténueraient. Le déficit budgétaire, hors dons, ressortirait à 8,4% du PIB, contre 9,0% en 2011, sous l'effet de la hausse de 0,9 point de pourcentage du PIB des recettes budgétaires, portée essentiellement par l'accroissement de 15,9% des recettes fiscales. L'impact de ce raffermissement des recettes serait atténué par la progression de 9,9% des dépenses totales, en rapport avec l'augmentation de 10,9% des dépenses d'investissement et de 9,1% des dépenses courantes.

**Tableau 2.4 : Guinée-Bissau : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
	Estimations	Estimations	Estimations	Projections	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	387,0	390,5	423,4	470,5	499,7
Taux de croissance réel du PIB (en %)	3,2	3,4	4,5	5,3	2,5
Taux d'épargne intérieure (en %)	-5,8	-9,8	-8,5	-2,6	-4,9
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	-4,9	-3,8	-1,1	-0,5	0,4
Taux d'investissement (en %)	7,1	6,5	6,6	7,1	6,9
Taux d'investissement public (en %)	7,1	9,2	8,6	8,4	8,7
Taux d'inflation moyen annuel (IPC)	10,4	-2,8	2,2	5,1	2,4
Recettes totales et dons (en % du PIB)	16,9	25,0	20,0	18,5	20,3
Dépenses globales (en % du PIB)	20,9	21,3	20,2	20,0	20,7
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-5,3	-3,3	-1,3	-0,6	-1,0
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-11,9	-12,2	-9,7	-8,8	-8,3
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-7,6	-13,0	-10,5	-6,7	-7,7
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	29,4	21,1	15,7	39,8	-3,5
Variation du crédit intérieur (en %)	34,1	-30,2	91,2	67,5	24,9
Variation de la masse monétaire (en %)	29,5	6,9	29,7	49,5	4,1

Sources : Services nationaux; BCEAO

Les échanges extérieurs seraient marqués par une hausse de 6,7 milliards du déficit du compte des transactions courantes, hors dons, qui représenterait 7,7% du PIB contre 6,9% du PIB en 2011. Cette évolution découlerait de l'accroissement de 10,6 milliards du déséquilibre de la balance commerciale, en liaison avec le reflux des exportations de noix de cajou, légèrement atténué par la diminution du solde déficitaire de la balance des revenus. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières connaîtrait une baisse de 5,0 milliards, en rapport avec le repli des flux nets de capitaux. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 6,8 milliards en 2012, soit 19,2 milliards de moins qu'en 2011.

Les agrégats monétaires se renforceraient, en rapport avec le dynamisme de l'activité économique. Ainsi, la masse monétaire enregistrerait une progression de 4,1%, essentiellement sous l'effet de la hausse de 24,9% du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets enregistreraient un repli de 7,7%.

La réalisation des perspectives économiques en 2012 serait tributaire de la consolidation de la stabilité socio-politique, ainsi que de la capacité des autorités à mener à terme les réformes de l'administration et du secteur de l'énergie, et à poursuivre l'assainissement des finances publiques. Elle dépendrait, en outre, de la capacité du pays à mobiliser suffisamment de ressources auprès des partenaires extérieurs, pour la mise en œuvre des projets d'investissements publics. Par ailleurs, l'accélération du processus visant à améliorer le cadre des affaires et à promouvoir le secteur privé serait déterminante pour impulser une dynamique forte à la croissance dans le pays.

## **MALI**

L'économie malienne se ressentirait des effets de la crise socio-politique qui perturbe considérablement l'activité économique et crée un climat d'incertitude dans le pays. Le manque de lisibilité quant à

un dénouement rapide de la situation plonge les acteurs économiques dans l'attente, pénalisant ainsi l'expansion de l'activité au niveau de l'ensemble des secteurs de l'économie. Selon les dernières prévisions élaborées par les services officiels, le produit intérieur brut, en termes réels, régresserait de 1,2% en 2012 contre une croissance de 2,7% en 2011.

Cette récession serait essentiellement portée par les secteurs tertiaire et secondaire, dont les contributions ressortiraient respectivement à -1,8 point et -0,2 point, en liaison avec le reflux de l'activité dans les services (banques, tourisme, ...) d'une part, et, d'autre part, le ralentissement de la production industrielle et des activités dans la branche des bâtiments et travaux publics. L'apport du secteur primaire serait positif de 0,8 point, sous l'effet de l'orientation favorable attendue de la production agricole, singulièrement celle de coton, au cours de la campagne 2012/2013.

Les prix à la consommation s'orienteraient à la hausse, au cours de l'année 2012, dans l'hypothèse de l'apparition de tensions sur les cours internationaux des produits pétroliers. Sur cette base, le taux d'inflation, en variation moyenne, ressortirait à 5,7% contre 3,0% en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait en 2012 par une diminution de 50,6 milliards du déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, qui ressortirait à 319,6 milliards ou 5,8% du PIB, contre 370,2 milliards ou 7,3% du PIB en 2011. Cette évolution résulterait de la progression de 11,8% des recettes budgétaires, plus importante que l'augmentation de 4,2% des dépenses totales. En pourcentage du PIB, les recettes budgétaires augmenteraient de 0,6 point de pourcentage, alors que les dépenses totales reculeraient de 0,9 point. L'expansion des recettes serait essentiellement portée par la hausse des recettes fiscales, en relation avec le raffermissement des activités indus-

rielles et commerciales. L'augmentation des dépenses proviendrait de la progression de 14,1% des dépenses courantes, du fait des charges salariales. Les dépenses en capital enregistreraient un recul de 4,1% en 2012.

Au plan des échanges extérieurs, le déficit du solde des transactions courantes, hors dons, se réduirait en passant de 419,7 milliards ou 8,2% du PIB en 2011 à 334,0 milliards ou 6,0% du PIB en 2012. Cette situation résulterait de la consolidation de 170,4 milliards de la balance commerciale, sous l'effet de la bonne tenue des exportations de coton et d'or. L'excédent de la balance commerciale serait atténué par l'accentuation des déséquilibres de la balance des services et de celle des revenus. Le solde positif du compte de capital et d'opérations financières enregistrerait une diminution de 32,6 milliards, en liaison essentiellement avec la baisse de 30,8 milliards des ressources mobilisées auprès des partenaires extérieurs. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 28,7 milliards en 2012, après un déficit de 32,1 milliards l'année précédente.

Impulsée par l'orientation favorable de l'activité économique, la masse monétaire connaîtrait une hausse de 8,0%, en rapport avec l'accroissement de 6,4% des avoirs extérieurs nets et de 7,6% du crédit intérieur.

Le principal facteur de risque qui pourrait entraver la réalisation des perspectives de croissance de l'économie malienne en 2012 est relatif à la détérioration du climat socio-politique dans le pays. A cela pourraient s'ajouter les incertitudes liées à la pluviométrie et l'évolution défavorable de l'environnement international. Par ailleurs, l'expansion de l'économie du pays dépendrait de l'évolution de la demande mondiale et de l'entrée des flux de financement extérieurs qui pourrait être contrainte par la situation politique et sécuritaire. En outre, l'occupation de la partie septentrionale du pays par des groupes armés et la persistance d'un climat général d'insécurité impacteraient négativement le développement de l'activité touristique.

**Tableau 2.5 : Mali : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012**

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	3912,8	4232,9	4655,7	5012,4	5232,7
Taux de croissance réel du PIB (en %)	5,0	4,5	5,8	2,7	-1,2
Taux d'épargne intérieure (en %)	6,4	13,6	10,6	15,2	13,2
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	3,8	4,2	4,4	3,4	3,3
Taux d'investissement (en %)	20,2	21,2	24,5	22,9	17,8
Taux d'investissement public (en %)	7,5	10,8	7,9	8,7	8,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	9,2	2,4	1,2	3,0	5,7
Recettes totales et dons (en % du PIB)	19,0	21,7	20,2	21,2	21,6
Dépenses globales (en % du PIB)	21,2	25,9	22,9	24,7	24,7
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	0,7	0,6	0,5	-0,2	-0,1
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-5,6	-8,8	-5,5	-7,4	-6,1
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-12,8	-8,5	-13,8	-8,4	-6,4
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-5,7	48,3	-1,4	-4,4	6,4
Variation du crédit intérieur (en %)	4,3	-12,2	27,0	47,1	7,6
Variation de la masse monétaire (en %)	0,6	14,4	10,4	15,3	8,0

Sources : Services nationaux; BCEAO

**NIGER**

L'économie nigérienne enregistrerait une forte expansion au cours de l'année 2012, en relation principalement avec le dynamisme de l'activité au niveau du secteur secondaire. En effet, l'entrée en phase optimale de la production d'hydrocarbures par la Société de Raffinerie de Zinder (SORAZ), l'accroissement de la production de pétrole brut et l'accélération du rythme d'extraction de l'uranium par la Société des Mines d'Azélik (SOMINA) et des investissements de la Société AREVA sur le site d'Imouraren constitueraient les principaux leviers de l'activité en 2012. La croissance économique serait également soutenue par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et de logements sociaux. En outre, elle bénéficierait de l'impact positif qu'aurait sur la production agricole, l'adoption et le début d'exécution d'une nouvelle Stratégie de Croissance et de Développement, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Le produit intérieur brut connaîtrait ainsi, en termes réels, une hausse de 11,3% contre 2,3% en 2011.

Longtemps laissé à la traîne, le secteur secondaire serait le principal moteur de la croissance en 2012, avec une contribution de 7,6 points, contre 0,4 point en 2011, en liaison surtout avec l'intensification de la production de pétrole brut et raffiné. Il serait suivi de loin par le secteur tertiaire, dont l'apport à

l'expansion économique ressortirait à 2,2 points, en liaison avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. Le secteur primaire, fortement tributaire des aléas climatiques récurrents, aurait une contribution de 1,5 point.

Le niveau général des prix à la consommation connaîtrait une progression moyenne de 0,3% en 2012 contre 2,9% un an plus tôt, en raison des perspectives de décrue des cours des produits céréaliers.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une augmentation de 229,7 milliards du déficit budgétaire, hors dons, imputable à la hausse sensible des dépenses totales de l'ordre de 7,9 points de pourcentage du PIB, plus importante que celle des recettes budgétaires de 1,8 point de pourcentage du PIB. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, exprimé en pourcentage du PIB représenterait 11,8% en 2012 contre 5,7% l'année d'avant. La progression des dépenses totales résulterait principalement de l'accroissement de 7,3 points de pourcentage du PIB des dépenses en capital, en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du programme de construction de logements sociaux. Le renforcement des recettes budgétaires serait imputable à l'augmentation des recettes non fiscales et des recettes fiscales respectivement de 1,4 point et 0,4 point de pourcentage du PIB.

Tableau 2.6 : Niger : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	2419,7	2533,4	2809,1	3010,9	3402,9
<i>Taux de croissance réel du PIB</i>	9,6	-0,7	8,2	2,3	11,3
<i>Taux d'épargne intérieure</i>	15,3	6,5	8,8	8,2	22,6
<i>Taux d'épargne intérieure publique</i>	6,3	2,5	0,7	1,4	5,4
Taux d'investissement	32,1	33,2	35,9	36,0	49,9
<i>Taux d'investissement public</i>	11,7	13,2	7,7	7,1	17,1
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	11,3	0,5	0,9	2,9	0,3
Recettes totales et dons (en % du PIB)	25,3	19,4	18,4	25,6	31,5
Dépenses globales (en % du PIB)	23,7	25,0	20,8	27,5	35,2
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	1,8	-3,4	-2,8	-2,2	-1,0
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-5,4	-10,6	-7,1	-5,7	-11,8
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-14,4	-24,7	-21,7	-24,8	-24,1
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	26,6	-32,0	51,1	-10,1	25,9
Variation du crédit intérieur (en %)	4,0	110,7	12,8	19,1	11,4
Variation de la masse monétaire (en %)	55,8	18,5	21,7	6,1	19,3

Sources : Services nationaux; BCEAO

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une poussée des exportations, en relation avec la production pétrolière et l'accroissement de l'extraction d'uranium. Le déficit du compte des transactions courantes, hors dons, s'inscrirait en baisse de 0,7 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 24,1% du PIB en 2012. Cette évolution proviendrait essentiellement de la diminution du déficit de la balance commerciale, partiellement compensée par la détérioration des balances des services et des revenus. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se consoliderait de 152,0 milliards, en liaison avec la hausse des transferts de capital en faveur de l'administration publique, et l'augmentation des ressources mobilisées auprès des partenaires extérieurs. Sur cette base, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 65,9 milliards, après un déficit de 29,5 milliards en 2011.

Les agrégats monétaires se renforceraient, sous l'effet de l'orientation favorable des flux nets de

capitaux et du dynamisme de l'activité économique. La masse monétaire enregistrerait une progression de 19,3%, en liaison avec l'augmentation de 25,9% des avoirs extérieurs nets et de 11,4% du crédit intérieur.

Les risques potentiels qui pourraient entraver la réalisation des perspectives économiques du Niger en 2012 se rapportent principalement à la situation sécuritaire dans le nord du pays, au rythme du déroulement du Programme d'urgence alimentaire en 2012, ainsi que celui de l'exécution du Programme de développement économique et social, notamment dans son volet portant sur l'Initiative 3N. En outre, le maintien d'un climat social apaisé, marqué par une modération des revendications syndicales et sociales, serait nécessaire pour rassurer les opérateurs économiques. Par ailleurs, la réalisation des performances attendues du secteur agricole dépendrait des conditions pluviométriques durant la campagne 2012/2013.

**SENEGAL**

L'économie sénégalaise pâtirait des incidences des troubles sociaux politiques qu'a connus le pays durant la période électorale. Toutefois, la croissance demeurerait forte en 2012, en raison de l'augmentation des investissements publics, consécutive au démarrage des projets retenus dans le Millenium Challenge Account (MCA). Elle bénéficierait également des retombées positives de la poursuite de l'exécution du Plan d'urgence et de restructuration du secteur de l'énergie (Plan Takkal), qui devrait permettre une amélioration de la fourniture d'énergie électrique et favoriser l'essor de la production industrielle. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, ressortirait à 3,9% en 2012 contre 2,6% en 2011.

Les secteurs tertiaire et primaire demeuraient les principaux moteurs de la croissance, avec des contributions respectives de 1,9 point et 1,2 point, contre 2,6 points et -1,5 point en 2011. L'activité du secteur tertiaire serait portée par la bonne orientation des transactions commerciales et l'essor des services, principalement les télécommunications et les banques. Le regain d'activité dans le secteur primaire proviendrait de la poursuite de l'exécution des programmes spécifiques<sup>2</sup> visant la promotion de certains produits, tels que le maïs, le sésame et le riz paddy. Le secteur secondaire dont la contribution ressortirait à 0,8 en 2012, bénéficierait du regain d'activité au niveau des industries manufacturières et extractives, consécutif à l'amélioration de l'offre d'énergie électrique.

Les prix à la consommation enregistreraient une baisse sensible, dans l'hypothèse de résultats satisfaisants pour la production vivrière au titre de la campagne agricole 2012/2013, ainsi que d'une hausse modérée des prix des produits alimentaires importés et des carburants. Le taux d'inflation ressortirait,

en moyenne, à 1,7% en 2012.

L'exécution des opérations financières de l'Etat laisserait entrevoir une légère amélioration de la situation des finances publiques au cours de l'année 2012. En effet, le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, s'élèverait à 8,5% du PIB (621,0 milliards) contre 8,7% du PIB en 2011. Cette évolution du solde budgétaire global serait imputable à la hausse, de 1,0 point de pourcentage du PIB, des recettes budgétaires, portée par les recettes fiscales (+1,2 point de pourcentage du PIB), légèrement atténuée par une augmentation modérée des dépenses totales (0,8 point de pourcentage du PIB).

Au plan des échanges extérieurs, le déficit du compte des transactions courantes, hors dons, se creuserait pour atteindre 630,0 milliards ou 8,7% du PIB, contre 419,2 milliards ou 6,2% du PIB en 2011. Cette évolution résulterait principalement d'une détérioration de 178,5 milliards de la balance commerciale, traduisant une progression des importations plus importante que celle des exportations. Elle serait également imputable à l'augmentation du déficit de la balance des revenus, en raison de l'accroissement des intérêts dus au titre de la dette extérieure. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait de 365,5 milliards, d'une année à l'autre, du fait essentiellement de la progression des flux nets financiers. Cette situation entraînerait une augmentation de 152,5 milliards de l'excédent du solde global de la balance des paiements, qui ressortirait à 29,5 milliards en 2012.

Les agrégats monétaires se consolideraient en 2012. Ainsi, la masse monétaire connaîtrait une hausse de 23,6%, sous l'effet de la progression de 33,1% des avoirs extérieurs nets et de 17,6% du crédit intérieur.

2 : Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA), Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole (PMIA), Programme National de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS).

Tableau 2.7 : Sénégal : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	5994,5	6029,4	6368,6	6816,5	7242,1
Taux de croissance réel du PIB (en %)	3,7	2,1	4,1	2,6	3,9
Taux d'épargne intérieure (en %)	5,0	5,2	7,2	9,2	8,5
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	2,9	2,1	3,8	2,7	4,7
Taux d'investissement (en %)	31,3	22,1	22,7	25,1	26,0
Taux d'investissement public (en %)	9,9	10,1	11,6	11,0	13,4
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	5,8	-2,2	1,2	3,4	1,7
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,5	21,6	22,0	22,4	23,7
Dépenses globales (en % du PIB)	26,1	26,5	27,2	28,9	30,0
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-2,3	-4,1	-3,1	-4,8	-4,2
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-6,9	-7,9	-7,8	-8,8	-8,6
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-14,7	-7,5	-4,9	-6,2	-8,7
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-10,4	12,6	15,1	-12,5	33,1
Variation du crédit intérieur (en %)	10,9	9,5	15,0	14,9	17,6
Variation de la masse monétaire (en %)	1,8	11,4	13,7	6,8	23,6

Sources : Services nationaux; BCEAO

Au cours de l'année 2012, le Sénégal pourrait faire face à divers facteurs de risque susceptibles de remettre en cause ses perspectives de croissance économique. Ces facteurs sont relatifs à l'attentisme que pourraient susciter chez les opérateurs économiques, les tensions pré-électorales. Ils se rapportent également à l'orientation de la demande extérieure, qui conditionnerait l'accroissement de la

production des industries extractives et chimiques, ainsi qu'aux aléas climatiques pouvant amoindrir la production agricole. Par ailleurs, la persistance de la crise de la dette souveraine en Europe laisserait craindre des difficultés pour le financement des prochaines phases du plan Takkal.

### Encadré 6 : Plan d'urgence et de restructuration du secteur de l'énergie au Sénégal « Plan Takkal »

Face au déficit chronique de la distribution d'énergie électrique causé essentiellement au cours de ces dernières années par le renchérissement et la fluctuation du cours de baril de pétrole, les Autorités sénégalaises ont décidé, en fin 2010, d'adopter un plan d'urgence et de restructuration du secteur de l'énergie, dénommé «Plan Takkal», pour la période 2011-2014.

Ainsi, au regard de la vétusté de l'outil de production de la compagnie nationale d'électricité (SENELEC) et d'un mix de production composé majoritairement de fuel, le Gouvernement a assuré, grâce à la mise en œuvre du Plan Takkal, la remise à niveau des infrastructures, la recapitalisation et la sécurisation des approvisionnements en combustible de la SENELEC.

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour le développement économique, le Fonds Monétaire International a introduit des mesures relatives au renforcement de ce secteur dans le cadre du suivi du programme économique et financier au titre de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) du Sénégal. Ainsi, le Gouvernement s'est engagé, en plus des actions précitées, à augmenter la part du charbon dans la production d'électricité et à renforcer la communication vis-à-vis du grand public.

Au titre des dispositions relatives à la mise en œuvre du Plan Takkal, un Conseil National de l'Energie (CNE), présidé par le Chef de l'État, a été institué afin de définir et de suivre ses grandes orientations. Le CNE est assisté par un Secrétariat permanent de l'Energie, chargé du pilotage opérationnel du Plan, sous la supervision conjointe du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère en charge de l'Energie. Un Comité de pilotage des opérations de couverture contre le risque de prix des importations d'hydrocarbures a également été mis en place. Il est chargé notamment de faire des propositions de nature à réduire les éléments de volatilité des prix et limiter l'accumulation des risques qui pourraient entraver la bonne mise en œuvre du Plan Takkal.

Sur le plan financier, le Plan reçoit des dotations budgétaires de l'État, des ressources financières des bailleurs de fonds, tels que l'Agence Française de Développement et la Banque Mondiale, et du Fonds spécial de soutien au Secteur de l'Energie, créé en vue d'assurer convenablement la fourniture en hydrocarbures de la SENELEC. Le Gouvernement du Sénégal a également affecté au Plan Takkal, une part (62,5 milliards FCFA) de l'emprunt obligataire qu'il a mobilisé sur le marché international, afin de renforcer les ressources consacrées au sous-secteur de l'énergie.

Au total, le coût du Plan Takkal est estimé à 653 milliards, dont 40 milliards destinés à la réhabilitation des infrastructures existantes, 470 milliards consacrés au déploiement de nouvelles capacités (production, transport et distribution) et 143 milliards prévus pour la restructuration de la SENELEC.

Ainsi, pour l'année 2011, le Plan s'est concentré sur l'exécution de mesures urgentes afin de combler, dans les plus brefs délais, le déficit de capacité de production d'énergie électrique. A ce titre, l'Etat a procédé à la location de groupes électrogènes conteneurisés (90 mégawatts), à l'apurement d'une partie des dettes de la société nationale d'électricité vis-à-vis de ses fournisseurs pour un montant total de 31 milliards, ainsi qu'à l'achat de combustibles pour la SENELEC.

## TOGO

En 2012, l'économie togolaise connaîtrait un dynamisme accru, soutenu notamment par une intensification des activités d'extraction minière, une accélération de la production industrielle, en rapport avec l'amélioration de l'offre d'énergie électrique, une consolidation de la production des Bâtiments et Travaux Publics, sous l'effet de la poursuite des travaux de réhabilitation des routes et pistes rurales, ainsi que ceux de construction du 3<sup>ème</sup> quai au Port Autonome de Lomé. Elle serait également impulsée par la bonne orientation de la production vivrière et de rente, en rapport avec l'exécution du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Le paysage économique du pays bénéficierait, en outre, de l'amélioration de l'offre de services bancaires, en liaison avec la privatisation des banques à capitaux majoritairement publics et l'intensification de la campagne de bancarisation effectuée par la BCEAO. Dans ce contexte, le taux de croissance réel du PIB s'établirait à 5,6% en 2012 contre 4,8% en 2011.

L'accélération de la croissance économique résulterait essentiellement de l'apport du secteur tertiaire dont la contribution ressortirait à 2,3 point, en liaison avec la progression sensible de l'activité dans les secteurs secondaire et primaire. Les contributions de ces deux secteurs représenteraient 1,6 point et 1,7 point respectivement. Le dynamisme du secteur secondaire reposerait principalement sur l'amélioration de l'offre d'énergie électrique, l'intensification de l'extraction minière (fer, marbre, phosphates) et la poursuite de l'exécution du programme d'investissement public. Le secteur primaire bénéficierait de la progression sensible de la production agricole.

Le niveau général des prix à la consommation enregistrerait une décélération en 2012, dans l'hypothèse d'une décreue des prix des produits alimentaires locaux et d'une hausse modérée des cours mondiaux du pétrole brut. Ainsi, le taux d'inflation s'élèverait, en moyenne, à 2,2% contre 3,6% en 2011.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une exacerbation des tensions par

rapport à 2011. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, enregistrerait une hausse de 7,3 points de pourcentage du PIB, à la suite de la forte progression des dépenses totales de 7,4 points de pourcentage du PIB, légèrement atténuée par l'augmentation des recettes budgétaires de 0,2 point. La progression des dépenses totales résulterait de l'accroissement, de 7,2 points de pourcentage du PIB, des dépenses d'investissement publiques, en relation avec l'intensification de l'exécution des projets de réhabilitation des infrastructures. L'augmentation des recettes budgétaires serait imputable à celle des recettes fiscales qui progresseraient de 1,1 point de pourcentage du PIB, conjuguée à la diminution de 0,9 point des recettes non fiscales. La hausse des recettes fiscales est imputable aux actions entreprises en vue de l'élargissement de la base d'imposition grâce au système d'identification unique des contribuables, à la réduction des exonérations fiscales et douanières, ainsi qu'au renforcement du contrôle douanier.

Les échanges extérieurs seraient marqués par une légère accentuation de 12,0 milliards du déficit du solde des transactions courantes, hors dons, imputable essentiellement à l'aggravation des déséquilibres de la balance des services (+15,8 milliards), des revenus (+5,5 milliards) et des transferts courants (+8,0 milliards), légèrement atténués par la baisse du déficit extérieur commercial de 18,7 milliards. Rapporté au PIB, le solde déficitaire des transactions courantes ressortirait à 8,2% en 2012, contre 8,0% en 2011. En revanche, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières connaîtrait une hausse modérée de 2,5 milliards, en ressortant à 149,2 milliards en 2012. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 27,0 milliards en 2012, soit 4,7 milliards de moins qu'en 2011.

En relation avec l'orientation favorable de l'activité économique, les agrégats monétaires se renforceraient. Ainsi, la masse monétaire progresserait de 14,9%, sous l'effet de l'accroissement de 13,0% du crédit intérieur et de la consolidation de 10,5% des avoirs extérieurs nets.

Tableau 2.8 : Togo : Principaux indicateurs Macroéconomiques, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	1418,5	1493,5	1581,4	1698,7	1797,0
Taux de croissance réel du PIB (en %)	2,4	3,4	4,0	4,8	5,6
Taux d'épargne intérieure (en %)	0,9	3,1	2,1	3,3	6,1
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	1,2	1,2	4,2	1,6	1,7
Taux d'investissement (en %)	17,7	18,7	18,8	19,8	21,7
Taux d'investissement public (en %)	3,5	6,2	7,8	8,9	16,1
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	8,7	3,7	1,5	3,6	2,2
Recettes totales et dons (en % du PIB)	17,6	21,2	22,7	24,8	23,6
Dépenses globales (en % du PIB)	17,9	21,8	22,4	26,1	33,5
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-0,7	-1,3	1,2	-2,4	-4,3
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-2,3	-4,9	-3,6	-7,2	-14,5
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-8,3	-7,1	-7,7	-8,0	-8,2
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	19,8	1,1	7,6	12,2	10,5
Variation du crédit intérieur (en %)	22,3	26,5	22,2	21,6	13,0
Variation de la masse monétaire (en %)	18,2	16,1	16,3	15,9	14,9

Sources : Services nationaux; BCEAO

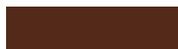
A l'instar des autres pays de l'UEMOA, la réalisation des perspectives de croissance en 2012 au Togo dépendrait fortement de la résorption rapide de la crise de la dette souveraine en Zone euro, au regard des conséquences que sa persistance induirait sur la mobilisation des ressources extérieures et des appuis budgétaires. Les perspectives de croissance du pays pourraient également être fragilisées par le

non respect du chronogramme d'exécution des investissements publics prévus au titre de l'année 2012, dont les effets positifs sont supposés exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs. Par ailleurs, l'impact des aléas climatiques demeure un risque important pour la réalisation de l'objectif de production agricole.





**FINANCEMENT DES ECONOMIES DES ETATS  
MEMBRES DE L'UNION : BILAN ET PERSPECTIVES**





L'amélioration de l'accès au financement pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), fait l'objet d'une attention croissante, tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

En effet, l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les entreprises, en particulier dans leur phase de démarrage, se situe au niveau de l'accès au financement. Cette question revêt une importance majeure pour les pays africains, où le développement des PME apparaît comme l'un des leviers stratégiques pour relever les défis de l'accélération de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

Partant de ce constat, les pays de l'UEMOA ont fait de l'accès au financement des PME un axe majeur de leur stratégie de développement.

Dans la même dynamique, la BCEAO a posé, depuis la fin des années 1980, les jalons d'un système de financement adéquat des économies.

En effet, les réformes successives engagées depuis lors ont consacré la libéralisation des conditions de banque et la rénovation du cadre de la politique monétaire, dans la perspective de promouvoir la concurrence entre les banques. Celle-ci devait contribuer à l'amélioration de l'efficacité du système financier de l'Union, de manière à favoriser la mise en place de mécanismes innovants en matière de collecte de l'épargne et de financement de l'économie.

Parallèlement, des actions visant la diversification des instruments financiers ont été entreprises, avec la création d'un marché des titres de créances négociables et d'un marché financier régional, ainsi que l'organisation et le développement des systèmes financiers décentralisés, pour compléter le financement bancaire.

Vingt ans après le début des réformes, la problématique de la faiblesse du financement de l'activité économique continue de se poser avec acuité. En effet, même si des résultats satisfaisants en matière de stabilité monétaire et financière ont été obtenus, force est de constater que les financements consentis aux entreprises, en particulier aux PME, dans l'Union demeurent en deçà des attentes.

### **3.1 - ETAT DES LIEUX EN MATIERE DE FINANCEMENT DES ECONOMIES DE L'UNION**

Dans l'UMOA, le financement de l'activité économique est essentiellement assuré par le crédit bancaire, qui représente 90% environ de l'endettement du secteur privé. Le marché financier régional et les institutions de microfinance y contribuent également.

#### **3.1.1. Le système bancaire**

Au niveau du système bancaire, les réformes entamées depuis 1989, qui consacraient, entre autres, la libéralisation des conditions de banque, ont permis de donner une plus grande marge de manœuvre aux établissements de crédit dans la détermination des taux applicables à la clientèle. Ces réformes avaient pour but d'assurer une meilleure concurrence au sein du système bancaire et une plus grande transparence dans la facturation du coût du crédit. La libéralisation devrait également favoriser l'émergence de nouveaux produits financiers et services bancaires.

Dans les conditions normales de fonctionnement du marché des capitaux à court terme, les banques étaient appelées, en toute indépendance, à répercuter sur les conditions applicables à leur clientèle, les signaux donnés par l'Institut d'émission en matière de taux. Le cadre rénové de gestion de la monnaie et du crédit a été conçu pour faire jouer un rôle de ressources d'appoint à la monnaie centrale, permettant à la BCEAO d'orienter les taux de sortie des banques.

Depuis plusieurs années, la Banque Centrale a opéré un desserrement progressif des contraintes de financement des banques, avec une détente de ses taux directeurs. Cette libéralisation financière a favorisé une mobilisation accrue de l'épargne des particuliers et des entreprises privées, collectée par le système bancaire sous forme de dépôts à terme et qui s'est élevée à fin décembre 2010 à 4.269,0 milliards contre 995,5 milliards à fin décembre 1995, soit une progression en moyenne annuelle de 10%.

Par ailleurs, à la suite de la restructuration du système bancaire et le rapatriement des ressources après le changement de parité du Franc CFA opéré en 1994, les banques de l'Union se sont retrouvées dans une situation de liquidité confortable.

Mesurée par le solde des comptes courants et de

règlement des banques ouverts dans les livres de la Banque Centrale, la liquidité bancaire est passée d'environ 240 milliards au début des années 1990 à plus de 750 milliards, en moyenne, au cours des cinq dernières années, faisant ressortir des excédents de constitution des réserves obligatoires de 270 milliards sur la même période.

Malgré cette abondance de liquidité et une relative solidité du système bancaire, la contribution du secteur bancaire au financement des économies de l'Union est demeurée faible. Cette contribution, appréciée à travers le rapport entre les crédits à l'économie et le PIB, est passée de 23% en 1993 à 15,8% en 2010, contre un ratio de 34% au Nigeria, 77% au Maroc et 145% en Afrique du Sud. En termes relatifs, cela traduit une accentuation des difficultés d'accès aux concours bancaires dans l'Union.

**Tableau 3.1 : Ratio crédits à l'économie sur PIB (en %)**

	<i>Déc- 2000</i>	<i>Déc- 2008</i>
UEMOA	14	16 (*)
Nigeria	12	34
Ghana	14	18
Maroc	51	77
Afrique du Sud	134	145
France	85	108
CEMAC	9	8

Sources : BCEAO pour l'UEMOA ; Banque Mondiale pour les autres pays. (\*) : à fin décembre 2010

L'analyse de la répartition sectorielle des crédits à l'économie montre que le financement bancaire bénéficie à hauteur d'environ 70% au secteur tertiaire, contre moins de 8% pour le secteur primaire, qui emploierait près de 70% de la population active dans l'Union. Ainsi, les PME/PMI des secteurs secondaire et primaire, potentiellement créateurs d'emplois, sont insuffisamment financées.

En outre, les concours à moyen et long termes, essentiels pour assurer les fondements d'une croissance économique durable, représentent une faible proportion des financements disponibles. En effet, leur part dans le total des crédits à l'économie est ressortie à 41,1% en 2010 contre 49,0% en 1993. Elle est cependant en progression depuis 2004, après avoir enregistré une tendance baissière à partir de 1994.

Par ailleurs, la marge d'intérêt des banques sur les opérations avec la clientèle, mesurée par la différence entre les rendements des prêts et les coûts moyens des ressources provenant de la clientèle, est de près de 9 points de pourcentage dans l'UEMOA en 2008, contre une moyenne africaine de 8 points et à l'échelle mondiale de 5 points<sup>1</sup>. La marge d'intérêt est en dessous de 4 points de

pourcentage pour les banques nigérianes, sud-africaines, marocaines et françaises. La situation dans l'Union, dans un contexte de stabilité macroéconomique, notamment des prix, laisse apparaître que les résultats escomptés de la concurrence bancaire sur les taux n'ont pas été atteints et que cette concurrence ne s'est pas intensifiée comme cela était espéré.

**Tableau 3.2 : Comparaison des marges d'intérêt sur la clientèle des banques en 2008 (en %)**

	<i>Coût moyen des ressources de la clientèle</i>	<i>Rendement moyen des prêts à la clientèle</i>	<i>Marge d'intérêt</i>
UEMOA <sup>(1)</sup>	2,1	11,4	9,3
Nigeria <sup>(2)</sup>	12,0	15,5	3,5
Ghana <sup>(3)</sup>	9,6	25,2	15,6
Maroc <sup>(1)</sup>	1,9	5,1	3,2
Afrique du Sud <sup>(2)</sup>	11,6	15,1	3,5
France <sup>(1)</sup>	3,3	5,7	2,4
CEMAC	-	-	-

Sources : (1) Rapports annuels des banques centrales et commission bancaire; (2) Banque Mondiale ; (3) Bank of Ghana.

Le système bancaire de l'UEMOA ne transforme pas totalement les dépôts à sa disposition en crédit. En effet, le ratio « crédit à l'économie sur dépôts en

banque » est passé d'environ 79% en 1994 à 78,4% en 2010, contre plus de 100% dans la plupart des pays développés ou émergents.

**Tableau 3.3 : Ratio crédits à l'économie sur dépôts en banque (en %)**

	<i>Déc- 2000</i>	<i>Déc- 2010</i>
UEMOA	96	78,4
Nigeria	78	104 (*)
Ghana	90	99 (*)
Maroc	94	100 (*)
Afrique du Sud	122	105 (*)
France	111	124 (*)
CEMAC	107	163 (**)

Sources : banques centrales des pays et zones concernés. (\*) : à fin décembre 2009 (\*\*) : à fin décembre 2008

### 3.1.2. Le marché financier régional

La création du marché financier régional en 1996 avait pour objectif l'élargissement de l'accès aux services financiers, en vue de contribuer au financement du haut du bilan des entreprises et, plus généralement, à la promotion de l'investissement.

Plus de dix ans après le démarrage de ses activités, la contribution du marché financier régional au financement des économies de l'UEMOA reste bien en deçà des attentes. Dans plusieurs pays émergents, le recours aux émissions d'obligations constitue l'une des sources privilégiées de financement de l'économie. Dans l'Union, cette pratique est très peu développée. A titre d'illustration, sur la période de 2001 à 2008, les émissions brutes d'obligations ne représentent que 4,8% des investissements par an dans l'UEMOA. En outre, près de 80% du montant des émissions obligataires réalisées sur le marché primaire de l'Union sont le fait des Trésors publics.

Le marché secondaire des obligations sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) reste étroit et peu liquide, les échanges s'effectuant rarement sur ce compartiment. La majorité des titres cotés sont des obligations souveraines et de la BOAD.

Depuis le démarrage de ses activités, le nombre d'entreprises cotées sur la BRVM a stagné, passant de 38 en 1998 à 39 en 2011, avec une pointe de 41 en 2000. La capitalisation boursière, bien qu'ayant progressé de 6,3% du PIB à 9,1% du PIB entre 1998 et 2010, demeure faible en comparaison avec les niveaux de 85% et de 91%, respectivement au Maroc et en Egypte.

### 3.1.3. Les institutions de microfinance

Les difficultés d'accès des populations aux services bancaires classiques ont favorisé la floraison d'institutions de microfinance. Ces dernières visent la mise à la disposition des populations généralement exclues du système bancaire classique, des services

financiers adaptés à leurs besoins. Au 31 décembre 2010, les systèmes financiers décentralisés (SFD) avaient une clientèle forte de plus de 11,5 millions de personnes.

La contribution des SFD au financement des économies de l'UEMOA s'est accrue au fil des années, pour atteindre un niveau relativement élevé. Ainsi, le montant de leurs dépôts à fin décembre 2010 ressort à 559,7 milliards de FCFA pour un encours de crédit de 526,5 milliards de FCFA, soit près de 5,5% de l'encours des crédits octroyés par le secteur bancaire contre moins de 1,0% en 1993.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des systèmes financiers décentralisés reste toutefois élevé, malgré une amélioration observée depuis plusieurs années. En effet, il est ressorti à 5,2% en décembre 2010, pour une norme de 3,0% au maximum.

L'élaboration par la Banque Centrale d'un référentiel comptable applicable aux SFD devra permettre d'améliorer la qualité de l'information financière produite par les institutions de microfinance. Il offre également au régulateur un outil de gestion permettant d'évaluer la valeur réelle de chaque institution et aux investisseurs de disposer d'une information juste sur ces structures.

## 3.2 - CONTRAINTES AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Plusieurs concertations, dont certaines initiées par la BCEAO et regroupant l'ensemble des parties prenantes, ont mis en exergue un certain nombre de contraintes au financement adéquat des économies de l'Union.

### 3.2.1. Obstacles au financement adéquat par le secteur bancaire

Les principaux freins à un financement adéquat du système bancaire sont liés aux considérations suivantes :

- ✓ la très forte asymétrie d'information entre les banques et leur clientèle, entraînant des taux débiteurs relativement élevés et/ou un rationnement du crédit ;
- ✓ la faiblesse des fonds propres des banques, qui limite la capacité de prêt individuelle (règle de division des risques) et globale (règle de solvabilité) ;
- ✓ la structure des ressources des banques, essentiellement de court terme, qui réduit significativement la possibilité d'octroi de crédits de long terme, en l'absence de produits financiers adaptés. En 2008, les dépôts à vue ont représenté plus de 40% du total des ressources des banques. Dans l'Union, le dispositif prudentiel impose une norme minimale de 75% du taux de couverture des emplois à long terme par les ressources stables. Cette norme, qui est très peu respectée par les banques, limite les possibilités d'octroyer des financements à long terme ;
- ✓ les lacunes de l'environnement des affaires, tant juridique que judiciaire, à l'origine des difficultés rencontrées par les banques dans le recouvrement des crédits ;
- ✓ la qualité jugée peu satisfaisante des dossiers de crédit, notamment ceux émanant des PME, en raison de l'absence ou du manque de fiabilité des états financiers des emprunteurs, de la faiblesse de leurs équilibres financiers, de l'insuffisance de leur autofinancement ou de leurs difficultés à constituer les garanties demandées ;
- ✓ l'inexistence quasi-générale d'institutions spécialisées dans le capital-investissement, le crédit-bail, l'octroi de garanties ou le développement hypothécaire pour compléter le financement à moyen et long termes. Malgré l'adoption en 2007 de la Loi Uniforme relative aux entreprises d'investissement à capital fixe, l'analyse du paysage

bancaire et financier met en évidence l'inexistence d'institutions spécialisées permettant de pallier l'insuffisance de fonds propres et de financer les besoins d'investissement des PME ;

- ✓ la composition du système bancaire, qui reste caractérisé, malgré son évolution rapide, par le poids relatif des grands groupes étrangers, et des stratégies d'intervention peu portées sur des prises de risques sur le long terme.

Selon le rapport annuel 2009 de la Commission Bancaire de l'UMOA, le paysage bancaire de l'Union est marqué par la présence de sept (7) groupes principaux, que sont : Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la Société Générale, Bank Of Africa Group (BOA Group), BNP Paribas, Attijariwafa Bank, Atlantic Financial Group (AFG) et UBA (United Bank for Africa). Leur influence s'étend à la quasi-totalité des pays de l'UEMOA et ils concentrent 65,3% du total des bilans, ainsi que 62,8% des guichets. Ils emploient également 61,6% des agents et détiennent 66,7% des comptes de la clientèle.

Il convient de souligner que la présence de grandes banques ne constitue pas en soi une contrainte, car des études ont montré que les banques de grande taille sont plus efficaces dans l'intermédiation financière<sup>3</sup>. Cette situation est toutefois porteuse de risque de comportement oligopolistique se traduisant par une faiblesse de la concurrence interbancaire, avec une tarification relativement forte des services bancaires et une importante marge d'intérêt.

### 3.2.2. Contraintes à l'accroissement du financement par le marché financier régional

Les principales contraintes et difficultés au développement du marché financier régional comme source alternative au financement bancaire peuvent se résumer comme ci-après :

3 : Nasser Ary Tanimoune « Performances bancaires dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine : Les effets " taille " et " structure actionariale " sont-ils pertinents ? », 2009.

- ✓ une faible culture boursière dans la sous-région, en liaison avec l'insuffisance d'actions de sensibilisation, d'éducation et de marketing pour soutenir le marché ;
- ✓ la non-harmonisation des cadres juridiques et fiscaux en matière de valeurs mobilières, qui encourage une certaine segmentation du marché et ne favorise pas la transparence et l'équité nécessaires aux opérations ;
- ✓ le manque de professionnalisme des acteurs du marché financier et l'absence de teneurs de marché ;
- ✓ le faible développement des professions liées à l'analyse des risques financiers. En effet, une évaluation correcte des risques serait de nature à desserrer les exigences de garantie ;
- ✓ les rigidités du cadre réglementaire, conçu à l'origine pour sécuriser le marché financier dans sa phase d'émergence ;
- ✓ une tarification peu incitative, comparée par exemple à d'autres places financières, telles que la Bourse de Casablanca et celle de Tunis ;
- ✓ la non-réalisation des programmes de privatisation par le canal du marché ;
- ✓ l'ouverture insuffisante du marché au secteur privé, notamment aux PME qui sont peu incitées à l'introduction en bourse, en raison des conditions d'admission jugées contraignantes ;
- ✓ l'absence d'un cadre de développement d'un marché hypothécaire efficient et sécurisé.

### 3.2.3. Contraintes au niveau des institutions de microfinance

Les principales contraintes identifiées dans le financement de l'économie au niveau des systèmes financiers décentralisés se présentent comme suit :

- ✓ la faible capacité managériale des porteurs de projets, combinée au manque de fiabilité de leur situation financière ;
- ✓ l'absence de synergies fortes entre le système bancaire et les systèmes financiers décentralisés. L'intégration insuffisante de ces deux secteurs limite le refinancement des institutions de microfinance.

### 3.3 - PERSPECTIVES

Les différentes rencontres sur la problématique du financement des économies de l'Union ont été suivies de recommandations, dont certaines sont déjà prises en charge par les acteurs concernés.

D'une manière générale, les objectifs visés par ces recommandations portent sur l'accroissement des volumes de crédits accordés aux opérateurs économiques pour le financement de leurs activités. Le ratio de l'encours de crédit rapporté au PIB, actuellement en dessous de 15,8%, devrait être rapproché de la moyenne des pays émergents et en développement. En particulier, il est attendu un accès plus important des PME au financement bancaire. Cette augmentation des volumes de crédit ne devrait toutefois pas remettre en cause la nécessité d'assurer une bonne qualité du portefeuille des banques.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces recommandations devrait favoriser une réduction sensible des coûts des services financiers, afin de permettre un accès plus large des agents économiques auxdits services. Elle devrait contribuer également à la

promotion et au développement des mécanismes de mobilisation de ressources longues sur le marché financier régional pour le financement des investissements et des infrastructures.

### 3.3.1. Accroissement du financement des banques et des institutions de microfinance

Les résultats des analyses prônent une série d'actions propres à renforcer la contribution du secteur bancaire et de la microfinance au financement des économies des Etats membres de l'UEMOA. Ces actions portent principalement sur :

- ✓ la disponibilité, la fiabilité et l'accès à l'information sur la clientèle des banques et des institutions de microfinance, en vue de réduire l'asymétrie d'information, de favoriser la baisse des primes de risque et de résorber le rationnement du crédit. A cet effet, il est envisagé la redynamisation de la Centrale des risques bancaires et des activités de la Société de Commercialisation de l'Information d'Entreprise, mise en place par la BCEAO ;
- ✓ le relèvement du capital minimum des banques, en vue de leur permettre de disposer de ressources longues pour le financement des investissements. A cet effet, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a décidé, sur proposition de la BCEAO, du relèvement du capital social minimum des banques, qui passerait de 1 milliard à 10 milliards, avec une phase intermédiaire de 5 milliards à fin décembre 2010 ;
- ✓ l'amélioration de la structure des ressources des banques, à travers un recours accru aux instruments de mobilisation de l'épargne par le biais du marché. A cet égard, il pourrait être mis en place, au niveau des Etats, des cadres réglementaires incitatifs pour accroître l'épargne des salariés et des professionnels des secteurs public et privé. Il conviendrait également de renforcer les portefeuilles d'investissement à long terme des secteurs des assurances et de la sécurité sociale, qui sont les investisseurs institutionnels sur le marché financier ;
- ✓ le renforcement de la régulation du système bancaire, sans remettre en cause l'option de libéralisation, pour une plus grande transparence dans la tarification des services et l'instauration d'une plus grande concurrence entre les banques, avec comme objectif une baisse des taux débiteurs, qui seraient plus en ligne avec les coûts des ressources bancaires ;
- ✓ l'affinement de certains aspects des dispositifs prudentiel et réglementaire. A cet effet, la pondération et le provisionnement, par les banques, des risques sur les PME, le calcul du taux de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables, ainsi que les exigences de garantie pourraient être revues, afin de rendre le secteur bancaire plus efficient, en garantissant toutefois sa solidité. En particulier, le cadre d'exercice de l'activité bancaire devrait inciter les banques à développer, en leur sein, une gestion actif/passif dynamique, à travers des instruments d'analyse et une gouvernance interne appropriés, en accompagnement d'un éventuel déserrement de la limite de transformation des ressources en emplois à moyen et long termes ;
- ✓ la mise en place d'une structure de garantie des dépôts, pour renforcer la confiance dans le système bancaire et accroître substantiellement les dépôts dans l'Union. Cette disposition figure dans la nouvelle loi bancaire et sa mise en place est prise en charge dans le cadre du Programme d'Evaluation du Secteur Financier (PESF) ;
- ✓ la création et le renforcement des structures d'encadrement et d'accompagnement des entreprises et des micro-entrepreneurs, qui mettront l'accent sur le volet formation, en vue de doter les entrepreneurs de compétences « managériales » ;

- ✓ la promotion par les systèmes financiers décentralisés de plans d'épargne spécifiques adaptés aux besoins des bénéficiaires et assortis de conditions incitatives ;
- ✓ le renforcement des capacités en matière d'analyse du risque de crédit et la mise en place de procédures de recouvrement efficaces au niveau des institutions de microfinance.

Dans la perspective d'un élargissement des mécanismes de financement de l'économie, l'accent est mis sur la nécessité de faire jouer un plus grand rôle aux établissements de capital-investissement et au marché financier régional. A cet effet, les Etats sont invités à insérer dans leur ordre juridique interne, la Directive relative aux mesures fiscales harmonisées en faveur des entreprises d'investissement à capital fixe dans l'UEMOA, afin de promouvoir le financement des entreprises n'ayant pas accès au marché financier.

Par ailleurs, en ligne avec les recommandations formulées pour la redynamisation du marché financier régional, le Projet de Développement du Marché Financier Régional (PDMFR) est mis en œuvre depuis 2005. Les principales actions envisagées dans le cadre de ce projet portent sur :

- ✓ la réforme des garanties et l'introduction d'un système de notation sur le marché financier ;
- ✓ la revue de la tarification des transactions ;

- ✓ la création du cadre juridique nécessaire à la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation dans l'UEMOA ;
- ✓ l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières et l'adoption de mesures fiscales incitatives ;
- ✓ la création d'un compartiment dédié aux PME à fort potentiel ;
- ✓ le développement de la culture boursière et de la sensibilisation des acteurs dans la sous-région ;
- ✓ le renforcement de la capacité d'expertise et du professionnalisme des acteurs du marché.

L'analyse du financement des économies de l'UEMOA montre que la libéralisation financière n'a pas encore produit tous les effets escomptés, notamment en matière d'offre de financement bancaire, qui apparaît toujours insatisfaisante. A cet égard, des mesures spécifiques apparaissent nécessaires pour permettre au système bancaire de jouer le rôle de principal acteur du financement de l'activité dans l'Union et de canal de transmission des impulsions monétaires au secteur réel de l'économie.

Ainsi, la revue des cadres légal et réglementaire du secteur bancaire pourrait s'avérer indispensable, pour améliorer son efficacité, tout en veillant à la sécurisation des dépôts des épargnants.

## **ANNEXES STATISTIQUES**



Tableau 1: Taux de croissance du PIB réel, PIB nominal par tête et taux d'inflation

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est.		Prév.
											2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel (en %)</b>													
Bénin	4,9	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,7	4,6	5,0	2,7	2,6	3,1	3,5
Burkina	1,8	6,6	4,7	8,0	3,9	8,6	5,5	3,6	6,6	3,2	7,9	4,1	5,6
Côte d'Ivoire	-2,2	0,1	-1,7	-1,4	1,2	1,7	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-4,7	8,1
Guinée-Bissau	7,5	0,2	-7,2	0,3	2,8	4,3	2,1	5,9	3,2	3,4	4,5	5,3	2,5
Mali	-3,3	11,8	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-1,2
Niger	-0,2	5,8	5,8	3,8	-0,8	7,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,2	2,3	11,3
Sénégal	37,3	4,6	0,7	6,7	5,8	5,7	2,5	4,9	3,7	2,1	4,1	2,6	3,9
Togo	-1,0	-1,3	-1,3	4,8	2,5	1,2	3,9	2,1	2,4	3,4	4,0	4,8	5,6
UEMOA	5,4	3,6	1,0	3,1	2,6	4,2	2,9	3,2	4,2	3,0	4,4	0,6	5,3
<b>PIB nominal/tête (en milliers FCFA)</b>													
Bénin	262,9	277,2	286,3	292,5	292,9	306,5	319,5	331,1	360,1	364,2	367,6	376,4	390,4
Burkina	153,3	166,1	180,4	190,7	199,3	211,1	194,3	197,2	200,6	258,3	278,0	293,8	313,4
Côte d'Ivoire	454,5	473,1	480,4	480,7	457,5	456,4	442,8	448,0	481,3	488,6	495,9	473,8	512,6
Guinée-Bissau	252,9	237,9	225,0	215,9	215,8	231,4	226,9	243,3	278,4	275,1	292,2	318,0	330,8
Mali	182,7	205,9	200,4	213,0	219,0	231,9	247,1	254,6	280,2	291,9	309,3	320,7	322,5
Niger	109,2	120,3	123,9	127,9	123,5	140,7	146,2	152,3	173,8	176,2	189,1	196,8	215,9
Sénégal	339,4	354,7	359,1	374,9	389,8	414,0	431,8	466,9	506,9	499,1	516,1	540,8	562,4
Togo	196,4	206,0	211,4	195,7	201,0	213,6	217,4	221,9	253,5	260,6	269,5	282,7	292,1
UEMOA	260,3	275,6	281,1	287,0	285,5	297,4	298,2	308,2	333,7	346,3	358,8	364,0	384,0
<b>Taux d'inflation annuel, en moyenne (en %)</b>													
Bénin	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7	6,0
Burkina	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8	4,2
Côte d'Ivoire	2,5	4,3	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9	1,5
Guinée-Bissau	8,9	3,2	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1	2,4
Mali	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0	5,7
Niger	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9	0,3
Sénégal	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4	1,7
Togo	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6	2,2
UEMOA	1,8	4,1	2,9	1,3	0,5	4,3	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9	2,5

Sources: BCEAF

Prév. = Prévisions

Est. = Estimations

Tableau 2: Contributions sectorielles à la formation du PIB nominal  
(en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est. 2010	Est. 2011	Prév. 2012
<b>Bénin</b>													
Primaire	34,9	34,5	33,8	32,1	32,3	32,3	32,4	31,3	32,3	32,4	32,4	32,8	31,9
Secondaire	12,9	13,4	13,6	13,7	13,3	13,3	13,0	13,0	12,6	13,0	13,2	13,5	13,4
Tertiaire	52,2	52,1	52,7	54,2	54,4	54,4	54,6	55,7	55,2	54,6	54,3	53,7	54,7
<b>Burkina</b>													
Primaire	27,5	34,5	32,6	33,4	31,0	35,3	30,3	29,5	30,4	32,6	32,3	30,4	29,5
Secondaire	23,1	18,1	19,8	20,3	19,6	16,3	19,5	19,3	19,1	19,5	23,4	24,8	26,1
Tertiaire	49,4	47,3	47,6	46,2	49,4	48,4	50,1	51,2	50,5	47,8	44,3	44,8	44,4
<b>Côte d'Ivoire</b>													
Primaire	25,0	25,9	27,3	28,8	23,6	22,6	23,0	24,0	24,6	25,8	26,5	29,1	27,4
Secondaire	21,5	21,3	21,1	21,1	22,0	22,8	26,0	24,9	25,9	24,2	23,9	23,0	23,7
Tertiaire	53,5	52,8	51,6	50,1	54,4	54,6	50,9	51,0	49,6	50,0	49,6	48,0	48,9
<b>Guinée-Bissau</b>													
Primaire	43,2	41,1	42,4	42,1	41,3	43,0	41,6	41,9	46,4	43,7	44,9	45,2	44,7
Secondaire	35,0	37,0	37,9	37,6	35,8	33,4	33,0	34,0	32,6	33,3	30,7	30,4	30,7
Tertiaire	21,8	21,8	19,7	20,3	22,9	23,5	25,4	24,1	21,0	23,1	24,4	24,4	24,6
<b>Mali</b>													
Primaire	33,5	35,0	29,8	35,1	34,2	34,6	33,2	32,6	36,1	35,1	36,5	35,1	36,4
Secondaire	23,6	25,6	29,6	24,3	26,0	26,7	26,9	26,0	23,9	24,4	23,5	25,3	26,5
Tertiaire	42,9	39,4	40,6	40,6	39,8	38,7	39,9	41,4	40,0	40,4	40,0	39,5	37,0
<b>Niger</b>													
Primaire	36,7	40,3	41,9	44,1	40,2	42,5	42,9	41,0	43,2	39,0	42,1	39,5	40,0
Secondaire	12,5	11,8	11,5	11,5	11,9	11,0	11,3	13,2	14,2	15,0	14,5	14,9	16,9
Tertiaire	50,8	47,9	46,6	44,4	47,8	46,6	45,9	45,8	42,6	46,0	43,4	45,6	43,1
<b>Sénégal</b>													
Primaire	16,9	16,3	13,6	15,1	13,7	14,6	12,9	11,9	14,0	15,0	15,2	13,8	14,4
Secondaire	20,5	21,7	22,3	21,4	21,8	20,5	20,7	21,0	20,1	20,6	20,7	22,0	22,4
Tertiaire	62,7	62,0	64,0	63,4	64,6	64,8	66,4	67,0	65,9	64,3	64,0	64,2	63,3
<b>Togo</b>													
Primaire	35,1	37,7	38,2	35,8	36,2	39,3	36,3	36,0	40,8	42,8	40,8	41,0	40,8
Secondaire	18,3	17,2	18,3	18,4	17,1	17,2	18,3	18,6	18,1	16,0	16,5	16,8	17,4
Tertiaire	46,5	45,1	43,5	45,8	46,6	43,5	45,4	45,4	41,1	41,2	42,6	42,1	41,8
<b>UEMOA</b>													
Primaire	27,1	28,6	28,0	29,4	26,5	27,3	26,4	26,0	27,8	28,5	29,2	29,2	28,8
Secondaire	19,7	19,5	20,1	19,5	19,9	19,5	21,0	20,6	20,4	20,0	20,3	20,6	21,4
Tertiaire	53,3	52,0	51,9	51,2	53,6	53,2	52,7	53,4	51,8	51,5	50,6	50,2	49,8

Sources : BCEAO et INS

Tableau 3: Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel  
(en points de pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Est. 2009	Est. 2010	Prév. 2011	Prév. 2012
<b>Bénin</b>													
Primaire	1,8	2,5	0,9	0,9	2,4	-0,3	2,1	1,6	1,4	0,9	0,5	1,2	1,1
Secondaire	1,2	1,3	1,1	0,3	-0,1	0,8	-0,1	0,5	0,6	0,5	0,5	0,8	0,6
Tertiaire	1,9	2,4	2,3	2,7	0,8	2,4	1,7	2,6	3,0	1,3	1,6	1,1	1,8
PIB	4,8	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,7	4,6	5,0	2,7	2,6	3,1	3,5
<b>Burkina</b>													
Primaire	-1,1	4,9	0,9	3,3	-0,9	3,5	0,2	-1,3	5,0	-1,4	2,1	-1,2	1,6
Secondaire	0,3	-2,1	3,0	2,0	0,2	1,7	0,8	1,7	-2,1	2,8	4,1	2,3	0,9
Tertiaire	2,7	3,9	0,8	2,7	4,5	1,9	4,5	3,2	3,7	1,8	1,7	3,0	3,1
PIB	1,8	6,6	4,7	8,0	3,9	7,1	5,5	3,6	6,6	3,2	7,9	4,1	5,6
<b>Côte d'Ivoire</b>													
Primaire	4,7	-0,3	-1,6	0,1	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5	1,4	0,7	0,4	0,5
Secondaire	-2,3	-0,6	-0,1	0,3	1,1	2,4	-0,1	-1,1	0,5	0,5	-0,4	-1,7	2,5
Tertiaire	-4,5	1,0	0,0	-1,8	-0,3	-1,0	0,5	2,2	1,2	1,9	2,1	-3,4	5,1
PIB	-2,2	0,1	-1,7	-1,4	1,2	1,7	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-4,7	8,1
<b>Guinée-Bissau</b>													
Primaire	1,7	0,6	-2,9	0,7	-0,7	4,3	-0,3	3,0	1,2	1,3	0,1	2,0	0,7
Secondaire	1,1	-0,2	-0,2	-0,3	-1,5	0,1	-0,3	0,5	0,5	0,2	0,7	0,7	0,4
Tertiaire	4,7	-0,3	-4,0	0,0	5,0	0,0	2,7	2,4	1,5	1,9	3,7	2,6	1,4
PIB	7,5	0,2	-7,2	0,3	2,8	4,3	2,1	5,9	3,2	3,4	4,5	5,3	2,5
<b>Mali</b>													
Primaire	-4,0	4,0	-1,2	6,4	-1,5	2,3	1,5	0,8	4,4	2,0	4,2	-0,6	0,8
Secondaire	0,9	4,1	4,2	-2,2	0,6	1,7	1,8	-1,0	-0,9	0,7	-0,4	1,4	-0,2
Tertiaire	-0,1	3,7	1,3	3,4	3,2	2,1	2,0	4,4	1,5	1,8	2,0	1,9	-1,8
PIB	-3,3	11,8	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-1,2
<b>Niger</b>													
Primaire	2,0	5,3	2,8	6,1	-3,9	4,7	3,6	2,0	7,0	-4,4	6,9	-1,3	1,5
Secondaire	0,6	0,5	0,6	0,7	0,5	0,1	0,6	-0,2	0,4	1,1	1,0	0,4	7,6
Tertiaire	2,6	2,1	2,1	0,4	2,5	3,6	1,6	1,3	2,2	2,6	0,4	3,2	2,2
PIB	5,3	7,9	5,5	7,1	-0,9	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,2	2,3	11,3
<b>Sénégal</b>													
Primaire	3,9	0,2	-1,0	2,2	0,3	1,4	-1,2	-0,7	2,2	1,5	0,7	-1,5	1,2
Secondaire	16,2	1,0	1,2	0,9	1,3	0,5	0,1	1,5	-0,4	0,7	1,1	1,5	0,8
Tertiaire	1,3	1,5	3,0	3,5	1,8	3,6	3,5	4,1	1,9	-0,1	2,3	2,6	1,9
PIB	37,3	4,6	0,7	6,7	5,8	5,7	2,5	4,9	3,7	2,1	4,1	2,6	3,9
<b>Togo</b>													
Primaire	-1,8	0,9	2,6	0,9	-0,6	-0,8	1,8	1,2	1,4	3,1	0,9	1,8	1,7
Secondaire	0,6	0,2	1,5	0,7	-0,6	1,0	1,3	-1,3	1,2	-0,7	0,9	1,1	1,6
Tertiaire	0,2	-2,4	-5,4	3,2	3,6	1,0	0,8	2,2	-0,2	1,0	2,2	2,0	2,3
PIB	-1,0	-1,3	-1,3	4,8	2,5	1,2	3,9	2,1	2,4	3,4	4,0	4,8	5,6

Sources : BCEAO et INS

Tableau 4: Taux d'épargne intérieure et taux d'investissement (en pourcentage du PIB nominal)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est.	Est.	Prév.
											2010	2011	2012
<b>Taux d'épargne intérieure</b>													
Bénin	14,4	11,1	9,7	10,2	12,2	9,6	11,1	7,1	9,1	9,2	11,4	11,8	12,0
Burkina	0,6	-0,1	3,7	4,5	-4,1	8,6	10,4	14,0	13,0	10,4	20,7	17,6	16,5
Côte d'Ivoire	16,9	18,0	20,7	19,0	17,1	18,1	20,2	16,1	18,5	21,7	18,2	24,9	26,5
Guinée-Bissau	5,5	1,2	-0,1	1,2	4,1	2,8	-6,9	-2,9	-5,8	-9,8	-8,5	-2,6	-4,9
Mali	9,1	15,1	14,2	18,4	13,8	13,7	15,7	11,9	6,4	13,6	10,6	15,2	13,2
Niger	10,8	3,4	4,8	6,3	3,5	8,7	10,5	10,4	15,3	6,5	8,8	8,2	22,6
Sénégal	11,2	9,4	6,8	10,2	9,7	9,1	7,2	7,1	5,0	5,2	7,2	9,2	8,5
Togo	2,0	-0,1	2,5	-0,5	-2,2	-12,2	0,1	-3,8	0,9	3,1	2,1	3,3	6,1
UEMOA	12,0	11,7	12,6	13,1	10,6	11,8	13,3	11,2	11,5	12,6	13,0	15,7	17,1
<b>Taux d'investissement</b>													
Bénin	18,7	19,7	18,5	20,3	20,7	18,2	20,6	20,8	20,7	21,2	21,0	21,6	20,9
Burkina	16,8	13,8	16,0	17,4	9,6	24,1	25,9	30,4	33,7	21,0	28,3	24,8	24,9
Côte d'Ivoire	9,9	10,1	5,7	10,5	8,9	11,3	10,2	10,9	11,3	10,2	10,3	7,5	12,2
Guinée-Bissau	7,7	7,5	6,2	7,8	12,5	12,0	8,5	11,0	7,1	6,5	6,6	7,1	6,9
Mali	19,8	24,4	16,0	25,9	22,0	22,0	20,4	21,6	20,2	21,2	24,5	22,9	17,8
Niger	18,9	11,5	14,2	16,3	14,6	23,1	23,6	22,9	32,1	33,2	35,9	36,0	49,9
Sénégal	20,5	18,4	17,3	22,3	22,3	24,5	24,7	29,5	31,3	22,1	22,7	25,1	26,0
Togo	15,8	16,2	16,7	15,4	15,4	16,9	17,4	14,6	17,7	18,7	18,8	19,8	21,7
UEMOA	15,1	14,7	12,1	16,5	14,7	18,2	18,2	19,9	21,4	18,3	20,1	19,4	21,6

Sources: BCEAO et INS

Tableau 5 : Evolution des prix à la consommation (Variation moyenne, en pourcentage)

	Pondération							Nouvelle pondération En %	Prév.			
	en %	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012
<b>Bénin</b>												
Indice global	100,0	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	100,0	0,4	2,1	2,7	6,0
Produits alimentaires	39,1	-2,3	-0,7	9,1	-0,7	-0,8	18,0	31,5	2,4	4,0	-	-
Transport	10,1	9,8	1,9	6,6	11,6	8,9	5,1	14,0	-7,1	3,0	-	-
Hors alimentation et transport	50,9	2,4	1,8	2,2	5,1	0,4	1,9	54,5	3,2	0,9	-	-
<b>Burkina</b>												
Indice global	100,0	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	100,0	0,9	-0,6	2,8	4,2
Produits alimentaires	33,9	-1,7	-4,8	14,5	-0,8	-1,3	23,4	36,9	3,5	1,5	-	-
Transport	15,6	2,4	3,8	9,7	6,0	-1,9	5,7	13,2	-1,7	-1,2	-	-
Hors alimentation et transport	50,5	4,4	1,1	0,5	3,4	1,0	5,1	49,9	0,5	-2,0	-	-
<b>Côte d'Ivoire</b>												
Indice global	100,0	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	100,0	0,5	1,7	4,9	1,5
Produits alimentaires	32,2	4,0	-3,8	2,4	2,8	5,4	11,6	24,8	2,5	6,5	-	-
Transport	9,6	0,3	6,8	14,0	8,7	-0,7	7,4	12,4	0,2	1,7	-	-
Hors alimentation et transport	58,2	3,4	3,7	2,9	1,1	0,6	3,2	62,8	-0,2	-0,2	-	-
<b>Guinée-Bissau</b>												
Indice global	100,0	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	100,0	-2,8	2,2	5,1	2,4
Produits alimentaires	61,5	-5,0	1,0	3,6	0,5	5,9	15,9	38,4	-2,4	1,9	-	-
Transport	5,6	0,1	1,2	15,4	3,6	-2,9	6,1	17,3	-1,9	2,3	-	-
Hors alimentation et transport	32,9	-1,1	0,8	0,5	4,4	4,0	1,8	44,3	-2,5	2,6	-	-
<b>Mali</b>												
Indice global	100,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	100,0	2,4	1,2	3,0	5,7
Produits alimentaires	50,0	-4,1	-6,9	11,3	-0,7	1,9	13,0	45,4	3,8	3,4	-	-
Transport	10,9	4,2	3,1	7,8	6,5	2,1	4,6	12,1	0,2	2,1	-	-
Hors alimentation et transport	39,1	0,7	-0,4	0,5	2,6	0,9	6,3	42,5	2,0	-1,4	-	-
<b>Niger</b>												
Indice global	100,0	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	100,0	0,5	0,9	2,9	0,3
Produits alimentaires	45,1	-4,9	-1,4	14,8	-2,0	-0,6	20,6	39,8	8,4	2,1	-	-
Transport	12,1	0,8	4,8	4,4	8,0	-1,7	3,8	13,0	-13,4	0,4	-	-
Hors alimentation et transport	42,8	1,6	0,8	0,9	0,1	1,3	3,5	47,2	-0,8	0,0	-	-
<b>Sénégal</b>												
Indice global	100,0	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	100,0	-2,2	1,2	3,4	1,7
Produits alimentaires	41,5	-0,6	0,7	3,8	1,3	7,3	9,6	32,9	-3,2	4,0	-	-
Transport	8,3	0,5	1,4	4,7	8,4	2,4	9,6	8,3	-4,8	2,9	-	-
Hors alimentation et transport	50,2	0,3	0,2	-0,6	1,7	6,0	1,8	58,8	0,0	-0,5	-	-
<b>Togo</b>												
Indice global	100,0	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	100,0	3,7	1,5	3,6	2,2
Produits alimentaires	38,0	-4,5	-1,3	10,5	-1,0	2,8	20,4	28,7	9,5	-0,4	-	-
Transport	8,5	-1,3	1,1	23,6	12,2	-0,5	7,1	12,3	1,4	6,2	-	-
Hors alimentation et transport	53,5	1,6	1,3	0,7	1,7	0,2	1,6	59,0	1,5	1,4	-	-
<b>UEMOA</b>												
Indice global	100,0	1,3	0,5	4,3	2,3	2,4	7,4	100,0	0,4	1,4	3,9	2,5
Produits alimentaires	37,9	-0,2	-2,5	6,3	0,9	4,0	13,8	31,0	2,5	3,8	-	-
Transport	10,0	1,8	4,1	10,7	8,7	0,9	6,8	11,9	-2,2	2,1	-	-
Hors alimentation et transport	52,2	2,4	2,0	1,6	1,8	1,9	3,3	57,0	0,6	-0,1	-	-

Sources: BCEAO et INS

Indice officiel harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à partir de 1997 dans tous les pays sauf, la Guinée-Bissau.

L'IHPC est calculé en Guinée-Bissau à partir de l'année 2003. Avant cette date, l'indice de la Guinée-Bissau se limitait aux produits alimentaires

L'IHPC a été calculé au prix de 2008 à partir de l'année 2009. Les nouvelles pondérations affectées aux diverses fonctions figurent dans la colonne ombrée précédant l'année 2009.

Tableau 5 bis : Evolution des prix à la consommation (Glissement annuel, en pourcentage)

	Pondération							Nouvelle pondération En %	Prév.			
	en %	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012
<b>Bénin</b>												
Indice global	100,0	0,7	2,7	3,8	5,2	0,3	9,0	100,0	-1,0	4,0	1,8	4,9
Produits alimentaires	39,1	-2,5	1,2	5,2	3,5	-0,2	18,1	31,5	-3,4	13,8	-	-
Transport	10,1	8,0	5,7	5,8	14,9	1,2	7,4	14,0	-3,1	-2,3	-	-
Hors alimentation et transport	50,9	1,4	3,1	2,3	0,5	0,4	4,8	54,5	1,0	0,1	-	-
<b>Burkina</b>												
Indice global	100,0	3,2	0,7	4,5	1,5	2,3	9,9	100,0	-0,3	-0,3	5,1	1,8
Produits alimentaires	33,9	-0,2	-1,5	8,7	1,2	2,4	22,0	36,9	1,0	3,7	-	-
Transport	15,6	1,0	8,4	7,8	-2,6	5,6	4,3	13,2	-2,4	0,5	-	-
Hors alimentation et transport	50,5	4,9	0,0	1,0	3,2	1,2	8,7	49,9	-0,8	-3,4	-	-
<b>Côte d'Ivoire</b>												
Indice global	100,0	-0,1	4,4	2,5	2,0	1,5	7,1	100,0	-0,1	5,1	1,9	2,9
Produits alimentaires	32,2	-6,3	-0,3	3,4	3,3	4,7	13,0	24,8	2,0	14,8	-	-
Transport	9,6	0,4	17,8	9,3	1,7	0,3	11,4	12,4	-4,0	2,4	-	-
Hors alimentation et transport	58,2	9,7	4,7	0,9	1,4	0,0	4,3	62,8	-0,2	1,7	-	-
<b>Guinée-Bissau</b>												
Indice global	100,0	0,7	2,9	0,3	3,2	9,3	4,6	100,0	-4,8	5,6	3,4	1,4
Produits alimentaires	61,5	0,9	4,0	-1,7	2,9	14,4	9,7	38,4	-9,2	10,4	-	-
Transport	5,6	0,4	14,3	6,0	-0,2	-4,4	-5,5	17,3	-0,1	3,2	-	-
Hors alimentation et transport	32,9	0,4	-1,2	2,9	4,6	3,4	5,1	44,3	-2,6	2,4	-	-
<b>Mali</b>												
Indice global	100,0	-5,0	1,5	3,4	3,6	2,2	8,1	100,0	1,5	1,8	5,3	1,7
Produits alimentaires	50,0	-10,1	2,5	3,0	6,2	4,0	9,7	45,4	2,8	4,5	-	-
Transport	10,9	5,2	5,4	11,1	0,2	2,6	5,6	12,1	-1,6	4,3	-	-
Hors alimentation et transport	39,1	-1,6	0,5	1,4	2,2	0,4	9,0	42,5	0,9	-1,7	-	-
<b>Niger</b>												
Indice global	100,0	-1,5	3,6	4,2	0,3	4,7	10,2	100,0	-1,3	2,7	1,4	0,5
Produits alimentaires	45,1	-3,8	4,2	7,2	0,2	7,3	21,3	39,8	3,5	5,8	-	-
Transport	12,1	-0,1	8,3	6,0	-1,5	7,7	-1,6	13,0	-13,5	3,8	-	-
Hors alimentation et transport	42,8	0,7	1,9	0,0	1,2	0,7	4,7	47,2	-2,3	-0,6	-	-
<b>Sénégal</b>												
Indice global	100,0	-1,5	1,7	1,4	4,0	6,1	5,0	100,0	-4,5	4,3	2,7	0,9
Produits alimentaires	41,5	-3,3	3,2	1,9	4,6	9,3	7,1	32,9	-6,1	10,3	-	-
Transport	8,3	0,5	2,6	10,1	2,0	5,3	7,4	8,3	-4,3	2,1	-	-
Hors alimentation et transport	50,2	-0,3	0,8	-1,2	4,7	3,9	3,5	58,8	-3,7	1,3	-	-
<b>Togo</b>												
Indice global	100,0	-1,7	3,9	5,5	1,5	3,4	9,3	100,0	1,5	3,8	1,5	1,4
Produits alimentaires	38,0	-4,4	6,0	2,3	1,8	10,9	21,4	28,7	4,0	-0,5	-	-
Transport	8,5	-1,3	4,4	34,6	-1,0	0,3	9,7	12,3	-0,6	12,8	-	-
Hors alimentation et transport	53,5	0,0	1,2	0,8	2,3	-0,5	3,2	59,0	1,0	4,1	-	-
<b>UEMOA</b>												
Indice global	100,0	-0,7	3,8	2,8	2,7	2,9	7,5	100,0	-1,0	3,9	2,5	2,1
Produits alimentaires	37,9	-5,0	3,0	3,5	3,4	6,0	13,5	31,0	-0,2	9,3	-	-
Transport	10,0	1,6	10,5	10,5	2,1	2,3	8,0	11,9	-3,7	3,1	-	-
Hors alimentation et transport	52,2	0,6	2,7	0,4	2,2	1,3	3,3	57,0	-0,8	1,0	-	-

Sources: BCEAO et INS

Indice officiel harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à partir de 1997 dans tous les pays sauf, la Guinée-Bissau.

L'IHPC est calculé en Guinée-Bissau à partir de l'année 2003. Avant cette date, l'indice de la Guinée-Bissau se limitait aux produits alimentaires

L'IHPC a été calculé au prix de 2008 à partir de l'année 2009. Les nouvelles pondérations affectées aux diverses fonctions figurent dans la colonne ombrée précédant l'année 2009.

Tableau 6: Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est.	Est.	Prév.
											2010	2011	2012
<b>Bénin</b>													
Recettes budgétaires	15,8	15,3	16,3	16,6	16,4	16,7	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	19,2
Recettes fiscales	13,9	13,5	14,4	14,9	14,6	14,5	15,4	16,9	17,2	16,1	16,2	15,5	17,1
Dépenses totales	19,4	18,1	19,6	21,1	20,1	21,3	19,7	22,5	23,0	26,0	21,6	21,9	23,2
Dépenses en capital	6,9	5,4	6,2	7,0	6,1	6,3	4,6	7,5	6,5	9,7	5,5	6,6	7,0
Solde global (base engag., hors dons)	-3,6	-2,8	-3,3	-4,5	-3,6	-4,6	-2,7	-1,8	-3,5	-7,5	-3,1	-4,4	-3,9
Solde global (base engag., dons inclus)	-2,1	-0,6	-2,3	-2,6	-1,0	-2,5	-0,9	1,2	-1,7	-6,6	-1,6	-1,8	-1,5
<b>Burkina</b>													
Recettes budgétaires	11,8	11,1	11,3	12,1	13,0	12,7	14,5	15,7	16,4	13,7	15,6	16,7	15,8
Recettes fiscales	10,9	10,3	10,5	10,9	11,8	11,8	13,3	14,4	15,0	12,6	12,9	14,6	13,7
Dépenses totales	22,7	18,5	21,2	20,4	21,8	21,7	27,0	29,7	26,8	24,4	24,7	24,4	25,4
Dépenses en capital	12,0	8,1	10,0	9,0	10,9	10,8	13,2	12,5	10,8	11,0	11,0	10,1	13,0
Solde global (base engag., hors dons)	-10,9	-7,4	-9,8	-8,3	-8,6	-9,0	-12,6	-14,0	-10,4	-10,7	-9,1	-7,7	-9,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,6	-3,3	-4,7	-2,9	-4,4	-4,5	-6,0	-6,6	-5,4	-4,8	-4,5	-2,6	-2,9
<b>Côte d'Ivoire</b>													
Recettes budgétaires	16,4	16,3	16,6	15,2	16,4	16,3	17,7	19,3	19,0	19,7	19,2	15,2	17,8
Recettes fiscales	14,3	14,2	14,6	13,4	14,2	13,9	15,1	15,6	15,6	17,4	17,0	13,4	15,7
Dépenses totales	18,0	15,9	18,5	18,1	19,0	19,0	19,3	20,7	21,1	21,8	22,0	20,0	22,6
Dépenses en capital	2,9	1,8	3,0	2,4	3,0	2,6	2,6	2,7	2,9	3,0	3,0	2,5	5,0
Solde global (base engag., hors dons)	-1,6	0,4	-1,9	-2,9	-2,6	-2,7	-1,6	-1,4	-2,2	-2,1	-2,8	-4,8	-4,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-1,2	0,8	-1,4	-2,4	-1,7	-1,6	-1,4	-0,8	-0,4	0,9	-1,9	-4,5	-4,4
<b>Guinée-Bissau</b>													
Recettes budgétaires	19,2	8,6	7,9	7,7	8,9	9,3	10,4	8,0	9,2	9,1	10,9	11,4	12,5
Recettes fiscales	11,4	5,2	4,3	4,4	4,3	6,1	6,1	5,7	5,5	6,9	8,1	8,7	9,4
Dépenses totales	43,8	21,4	16,7	19,6	25,5	22,2	19,4	18,8	21,4	21,4	20,8	20,4	20,9
Dépenses en capital	10,0	7,0	4,5	5,7	5,7	7,4	5,8	7,2	7,1	9,2	8,6	8,4	8,7
Solde global (base engag., hors dons)	-24,6	-12,8	-8,9	-11,9	-16,6	-12,9	-9,0	-10,7	-12,2	-12,3	-10,0	-9,0	-8,4
Solde global (base engag., dons inclus)	-10,5	-5,4	-5,7	-6,6	-7,7	-6,3	-2,7	-2,6	-4,1	3,7	-0,2	-1,5	-0,4
<b>Mali</b>													
Recettes budgétaires	14,3	14,5	16,6	17,6	17,1	17,5	17,3	16,6	15,5	17,1	17,3	17,4	18,6
Recettes fiscales	12,3	12,7	13,7	14,7	14,8	15,4	14,9	14,2	13,3	14,7	14,6	14,7	16,0
Dépenses totales	23,3	24,1	24,2	22,9	24,1	24,8	24,9	24,5	21,2	25,9	22,9	24,7	24,7
Dépenses en capital	11,5	10,7	9,1	8,6	9,8	9,4	10,6	11,4	7,5	10,8	7,9	8,7	8,0
Solde global (base engag., hors dons)	-9,0	-9,6	-7,7	-5,3	-7,0	-7,3	-7,6	-7,9	-5,6	-8,8	-5,5	-7,4	-6,1
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,6	-5,1	-3,8	-0,7	-2,9	-3,2	31,3	-3,2	-2,2	-4,2	-2,7	-3,5	-3,0

Tableau 6 (suite) : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est. 2010	Est. 2011	Prév. 2012
<b>Niger</b>													
Recettes budgétaires	9,4	9,8	11,2	10,2	11,3	10,6	13,0	15,1	18,3	14,4	13,7	21,8	23,5
Recettes fiscales	8,8	9,3	10,0	9,9	11,0	10,2	10,7	11,4	11,6	13,5	12,9	21,2	21,5
Dépenses totales	17,6	19,0	19,9	18,0	20,6	20,2	19,7	21,7	23,7	25,0	20,8	27,5	35,2
Dépenses en capital	5,6	6,6	8,1	7,5	9,4	10,9	10,6	10,1	11,7	13,2	7,7	7,1	17,1
Solde global (base engag., hors dons)	-8,2	-9,2	-8,7	-7,8	-9,3	-9,5	-6,8	-6,7	-5,4	-10,6	-7,1	-5,7	-11,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,8	-4,2	-3,5	-2,8	-3,5	-2,0	-0,8	-0,9	1,6	-5,6	-2,4	-1,9	-3,7
<b>Sénégal</b>													
Recettes budgétaires	16,9	16,9	17,9	18,1	18,3	19,2	19,7	20,4	19,2	18,6	19,4	20,2	21,4
Recettes fiscales	16,1	16,1	16,9	17,0	17,4	18,5	18,8	19,3	18,1	18,0	18,8	18,9	20,3
Dépenses totales	18,7	20,5	19,6	21,3	23,8	23,8	26,9	26,2	26,1	26,5	27,2	28,9	30,0
Dépenses en capital	5,8	6,1	7,4	8,5	9,7	9,9	9,7	10,5	9,9	10,1	11,6	11,0	13,4
Solde global (base engag., hors dons)	-1,8	-3,6	-1,8	-3,3	-5,5	-4,7	-7,2	-5,9	-6,9	-7,9	-7,8	-8,8	-8,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,2	-1,9	-0,1	-1,3	-3,4	-3,0	-5,7	-3,5	-4,6	-4,9	-5,2	-6,6	-6,3
<b>Togo</b>													
Recettes budgétaires	12,7	13,1	12,2	17,0	16,8	15,7	16,9	16,8	15,6	16,9	18,8	18,8	19,0
Recettes fiscales	11,3	11,1	11,3	15,3	15,7	14,6	15,4	16,2	14,9	15,3	15,6	15,8	16,9
Dépenses totales	18,2	15,6	13,2	15,8	16,2	19,7	21,0	19,1	17,9	21,8	22,4	26,1	33,5
Dépenses en capital	3,1	2,3	1,4	1,1	1,5	3,3	4,1	2,0	3,5	6,2	7,8	8,9	16,1
Solde global (base engag., hors dons)	-5,2	-2,5	-1,0	1,2	0,6	-4,0	-4,2	-2,3	-2,3	-4,9	-3,6	-7,2	-14,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-4,7	-2,0	-0,7	1,7	1,3	-2,9	-2,8	-0,7	-0,2	-0,6	0,3	-1,3	-9,9
<b>UEMOA</b>													
Recettes budgétaires	15,2	14,9	15,5	15,4	16,1	16,1	17,1	18,4	18,0	17,7	17,9	17,5	18,9
Recettes fiscales	13,5	13,5	14,0	13,8	14,4	14,4	15,2	15,7	15,4	15,9	15,9	15,7	16,9
Dépenses totales	19,4	18,3	19,5	19,6	20,9	21,3	22,4	23,3	22,9	24,2	23,3	24,0	26,2
Dépenses en capital	5,8	4,9	5,7	5,6	6,6	6,7	7,0	7,4	6,8	7,9	7,1	7,1	9,8
Solde global (base engag., hors dons)	-4,3	-3,5	-4,0	-4,3	-4,9	-5,2	-5,3	-5,0	-4,9	-6,5	-5,4	-6,5	-7,3
Solde global (base engag., dons inclus)	-2,0	-1,4	-2,0	-2,0	-2,5	-2,6	1,4	-2,1	-1,9	-2,8	-2,8	-3,8	-4,3

Sources: BCEAO et INS

Données de la Guinée-Bissau prises en compte dans le total de l'UEMOA à partir de 1997

Tableau 7 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	Estimations 2010	Estimations 2011	Prévisions 2012
<b>Bénin</b>						
Recettes budgétaires	548,0	581,3	575,8	603,0	604,2	710,0
Recettes fiscales	446,7	512,2	500,4	525,9	532,1	631,4
Recettes non fiscales	101,3	69,1	75,4	77,1	72,1	78,6
Dépenses totales	594,3	684,7	809,0	702,2	754,3	855,9
Dépenses courantes	395,7	446,9	494,0	504,4	515,2	598,9
Dépenses en capital	198,4	193,0	302,3	177,2	226,6	257,0
Solde global (base engag., hors dons)	-46,4	-103,4	-233,2	-99,2	-150,1	-145,9
Solde global (base engag., dons inclus)	32,4	-51,3	-155,8	-51,1	-63,0	-56,7
<b>Burkina</b>						
Recettes budgétaires	440,2	483,9	539,0	681,2	793,6	826,1
Recettes fiscales	405,2	444,7	494,5	565,7	695,6	719,2
Recettes non fiscales	35,0	39,2	44,5	115,5	98,0	106,9
Dépenses totales	834,8	791,8	959,5	1 077,1	1 161,4	1 330,3
Dépenses courantes	450,3	455,2	499,0	530,9	627,8	650,4
Dépenses en capital	350,4	318,8	431,9	480,9	480,5	681,3
Solde global (base engag., hors dons)	-394,6	-307,9	-420,5	-395,9	-367,8	-504,2
Solde global (base engag., dons inclus)	-184,3	-161,0	-188,1	-197,0	-123,5	-153,5
<b>Côte d'Ivoire</b>						
Recettes budgétaires	1 817,6	1 976,8	2 145,0	2 176,2	1 693,0	2 207,4
Recettes fiscales	1 468,1	1 626,4	1 888,7	1 928,5	1 493,2	1 949,7
Recettes non fiscales	349,5	350,4	256,3	247,7	199,8	257,7
Dépenses totales	1 949,4	2 201,2	2 375,7	2 498,8	2 226,4	2 796,7
Dépenses courantes	1 565,5	1 742,6	1 855,7	1 958,0	1 792,6	2 139,7
Dépenses en capital	253,6	299,7	329,6	336,5	274,3	619,3
Solde global (base engag., hors dons)	-131,8	-224,4	-230,7	-322,6	-533,4	-589,3
Solde global (base engag., dons inclus)	-78,2	-41,1	98,2	-216,1	-500,5	-550,1
<b>Guinée-Bissau</b>						
Recettes budgétaires	26,6	34,6	35,4	44,6	52,6	61,8
Recettes fiscales	18,8	20,9	26,6	33,1	40,3	46,7
Recettes non fiscales	7,8	13,7	8,8	11,5	12,3	15,1
Dépenses totales	62,2	80,8	86,3	85,6	94,1	103,4
Dépenses courantes	38,2	53,5	50,3	49,3	54,8	59,8
Dépenses en capital	24,0	27,3	36,0	36,3	39,3	43,6
Solde global (base engag., hors dons)	-35,6	-46,2	-50,9	-41,0	-41,5	-41,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-8,5	-15,4	11,2	-1,0	-7,0	-1,8
<b>Mali</b>						
Recettes budgétaires	569,9	607,3	725,1	806,4	869,9	972,2
Recettes fiscales	487,2	519,4	624,3	681,9	737,8	836,2
Recettes non fiscales	82,7	87,9	100,8	124,5	132,1	136,0
Dépenses totales	839,1	828,2	1 097,8	1 064,4	1 240,1	1 291,8
Dépenses courantes	437,2	459,0	549,0	601,2	701,4	800,2
Dépenses en capital	389,0	294,9	455,4	369,8	433,8	416,2
Solde global (base engag., hors dons)	-269,2	-220,9	-372,7	-258,0	-370,2	-319,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-108,8	-86,7	-178,8	-124,3	-176,2	-159,0

Sources: BCEAO et INS

Tableau 7 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	Estimations 2010	Estimations 2011	Prévisions 2012
<b>Niger</b>						
Recettes budgétaires	309,0	442,2	363,6	385,6	657,7	798,2
Recettes fiscales	233,2	281,3	343,0	361,8	638,8	730,1
Recettes non fiscales	75,8	160,9	20,6	23,8	18,9	68,1
Dépenses totales	446,5	573,2	633,4	584,2	828,7	1 198,9
Dépenses courantes	239,4	289,8	299,6	366,5	615,0	616,0
Dépenses en capital	207,1	283,4	333,8	217,7	213,7	582,9
Solde global (base engag., hors dons)	-137,5	-131,0	-269,8	-198,6	-171,0	-400,7
Solde global (base engag., dons inclus)	-18,9	38,3	-142,9	-68,4	-57,5	-125,6
<b>Sénégal</b>						
Recettes budgétaires	1 100,0	1 152,1	1 121,9	1 236,4	1 375,6	1 549,2
Recettes fiscales	1 041,4	1 087,2	1 084,6	1 194,7	1 286,9	1 467,0
Recettes non fiscales	58,6	64,9	37,3	41,7	88,7	82,2
Dépenses totales	1 418,0	1 565,3	1 598,6	1 731,9	1 972,2	2 170,2
Dépenses courantes	864,9	978,7	997,9	995,2	1 193,9	1 207,8
Dépenses en capital	565,3	594,7	606,9	735,6	749,9	971,4
Solde global (base engag., hors dons)	-318,0	-413,3	-476,7	-495,5	-596,6	-621,0
Solde global (base engag., dons inclus)	-186,7	-273,6	-293,9	-333,6	-429,2	-455,0
<b>Togo</b>						
Recettes budgétaires	203,3	220,7	252,4	296,9	320,1	341,0
Recettes fiscales	195,9	211,2	229,1	246,7	269,1	304,0
Recettes non fiscales	7,4	9,4	23,3	50,2	51,0	37,0
Dépenses totales	231,6	253,3	326,3	354,5	443,3	601,5
Dépenses courantes	207,5	203,1	234,1	230,9	292,6	311,3
Dépenses en capital	24,1	49,9	92,2	123,6	150,7	290,2
Solde global (base engag., hors dons)	-28,3	-32,6	-73,9	-57,6	-123,2	-260,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-7,9	-3,3	-9,0	4,7	-22,2	-177,3
<b>UEMOA</b>						
Recettes budgétaires	5 014,6	5 498,8	5 758,2	6 230,3	6 366,7	7 465,9
Recettes fiscales	4 296,5	4 703,3	5 191,2	5 538,3	5 693,8	6 684,3
Recettes non fiscales	718,1	795,5	567,0	692,0	672,9	781,6
Dépenses totales	6 375,9	6 978,4	7 886,5	8 098,7	8 720,4	10 348,6
Dépenses courantes	4 198,7	4 628,8	4 979,6	5 236,5	5 793,2	6 384,1
Dépenses en capital	2 011,9	2 061,6	2 588,1	2 477,5	2 568,8	3 861,9
Solde global (base engag., hors dons)	-1 361,3	-1 479,5	-2 128,3	-1 868,4	-2 353,7	-2 882,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-560,8	-594,0	-859,0	-986,8	-1 379,0	-1 679,0

Sources: BCEAO et INS

Tableau 8 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est. 2010	Est. 2011	Prév. 2012
<b>Bénin</b>													
Exportations FOB dont	279,4	273,9	312,1	314,3	300,4	305,0	384,6	501,7	574,2	578,3	634,8	664,7	747,7
Coton	101,6	93,1	95,6	113,3	110,2	90,3	49,4	64,2	75,0	63,4	57,1	81,5	90,3
Noix d'anacarde	12,4	8,2	11,9	14,6	8,9	10,5	8,6	8,4	12,5	13,8	11,8	38,7	41,0
Bois et ouvrages en bc	2,0	2,3	4,9	16,1	1,9	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1	2,3	2,4	2,5
Importations FOB	-367,4	-405,4	-473,1	-475,9	-444,8	-456,6	-546,8	-767,8	-846,2	-820,6	-879,2	-898,0	-937,2
Balance commerciale	-88,1	-131,5	-161,0	-161,5	-144,5	-151,6	-162,2	-266,0	-272,0	-242,2	-244,4	-233,4	-189,5
Balance des services	-39,6	-32,8	-39,4	-47,4	-37,8	-45,0	-70,7	-95,4	-72,5	-129,9	-68,5	-102,4	-138,4
Balance des revenus	-8,7	-9,8	-18,0	-22,1	-19,5	-9,4	-15,4	-4,2	-5,1	-15,6	-26,5	-25,2	-16,2
Balance des transferts	79,1	119,2	109,6	38,6	49,4	86,7	135,2	128,7	109,6	81,3	76,8	81,8	79,3
Balance des transactions courantes	-57,4	-54,9	-108,8	-192,5	-152,4	-119,3	-113,1	-237,0	-240,0	-306,4	-262,7	-279,3	-264,8
<b>Burkina</b>													
Exportations FOB dont	146,4	163,8	170,8	186,3	253,2	247,1	307,6	298,6	310,4	425,2	785,2	1041,2	1210,7
Coton	74,3	96,0	97,4	119,9	163,2	148,3	161,4	144,6	87,9	96,8	113,5	133,3	171,0
Animaux vivants	9,1	16,5	34,4	25,1	27,7	37,5	40,0	45,5	50,7	60,3	65,5	71,7	78,5
Or non monétaire	2,5	2,2	3,9	5,1	7,0	9,5	15,5	4,6	55,6	179,8	512,0	752,7	883,0
Importations FOB	-368,6	-373,3	-381,7	-398,3	-497,9	-540,5	-562,1	-585,1	-711,7	-652,8	-854,2	-1057,8	-1262,1
Balance commerciale	-222,2	-209,5	-210,9	-212,0	-244,7	-293,4	-254,5	-286,6	-401,4	-227,6	-69,0	-16,6	-51,4
Balance des services	-77,3	-76,7	-72,5	-108,9	-120,7	-154,1	-167,0	-173,9	-211,6	-192,1	-261,6	-324,0	-386,5
Balance des revenus	-14,3	-17,9	-14,7	-14,9	-16,2	-10,9	-1,2	-1,1	-1,6	-2,6	-3,2	-3,5	-2,9
Balance des transferts	86,7	90,8	90,1	122,4	101,1	123,9	133,4	193,3	183,3	242,8	244,0	270,4	246,6
Balance des transactions courantes	-227,0	-213,3	-208,0	-213,4	-280,6	-334,5	-289,3	-268,4	-431,3	-179,4	-89,9	-73,7	-194,3
<b>Côte d'Ivoire</b>													
Exportations FOB dont	2768,2	2892,5	3676,5	3363,7	3655,4	4060,1	4432,7	4154,7	4652,7	5348,4	5722,8	5918,1	6152,7
Cacao	738,3	959,0	1573,2	1372,4	1146,6	1087,4	1063,1	1053,7	1263,2	1756,0	1884,2	1969,3	1831,5
Produits pétroliers	522,9	76,5	405,8	408,4	640,4	1060,5	1569,5	1256,8	1632,4	1423,5	1197,8	1707,8	1694,8
Bois débité	174,8	182,0	156,2	157,1	148,8	158,1	148,3	153,6	153,1	84,3	96,4	84,3	87,7
Importations FOB	-1710,0	-1772,3	-1711,6	-1877,9	-2267,1	-2769,8	-2807,0	-2925,7	-3165,4	-3345,8	-3941,1	-3148,3	-3548,2
Balance commerciale	1058,1	1120,2	1964,9	1485,8	1388,3	1290,3	1625,7	1229,0	1487,4	2002,6	1781,6	2769,8	2604,4
Balance des services	-530,0	-507,5	-668,8	-648,6	-670,9	-680,9	-726,0	-743,2	-732,6	-749,7	-881,2	-824,4	-828,9
Balance des revenus	-464,8	-429,4	-439,0	-383,3	-344,3	-344,5	-371,4	-387,9	-403,9	-442,5	-452,7	-466,9	-461,7
Balance des transferts	-235,0	-227,4	-322,0	-282,8	-245,9	-243,9	-277,8	-164,5	-148,9	-46,6	-217,6	-298,6	-347,7
Balance des transactions courantes	-171,6	-44,1	535,1	171,1	127,2	21,0	250,5	-66,6	201,9	763,8	230,2	1179,9	966,1
<b>Guinée-Bissau</b>													
Exportations FOB dont	44,2	46,1	37,9	37,8	40,0	47,2	38,8	51,3	57,4	57,4	62,7	105,8	98,3
Noix d'anacarde	42,7	44,4	33,7	29,9	39,1	44,7	31,5	32,1	28,8	46,8	51,8	96,0	87,0
Importations FOB	-39,9	-45,2	-40,7	-37,9	-43,8	-55,8	-66,4	-80,5	-89,0	-95,5	-97,4	-119,7	-122,7
Balance commerciale	4,3	0,9	-2,8	-0,1	-3,8	-8,6	-27,6	-29,2	-31,6	-38,1	-34,7	-13,8	-24,4
Balance des services	-15,8	-18,9	-14,6	-17,6	-19,3	-19,3	-18,9	-16,7	-18,5	-25,4	-29,0	-31,9	-34,5
Balance des revenus	-8,3	-8,8	-6,1	-5,1	-5,1	-4,7	-4,6	-4,7	-6,6	-5,2	-1,1	-6,0	-3,6
Balance des transferts	29,3	18,6	22,8	22,7	35,5	27,0	30,2	35,9	43,9	46,3	29,8	32,5	30,4
Balance des transactions courantes	9,5	-8,2	-0,7	-0,1	7,3	-5,6	-20,9	-14,6	-12,9	-22,4	-35,1	-19,2	-32,1

Source: BCEAO

Tableau 8 (suite) : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est. 2010	Est. 2011	Prév. 2012
<b>Mali</b>													
Exportations FOB dont	388,1	531,6	609,9	539,3	515,8	580,7	810,7	745,9	939,1	837,5	1018,1	1148,9	1415,5
Coton	112,2	83,2	138,2	143,4	181,4	139,7	142,5	94,6	92,4	67,4	67,4	158,5	191,6
Animaux vivants	37,7	44,9	27,3	36,0	22,9	27,8	30,2	37,6	51,8	41,2	41,2	38,3	40,3
Or	189,4	353,8	402,6	316,0	270,6	355,5	587,5	515,2	645,9	635,5	635,5	859,0	965,9
Importations FOB	-421,5	-538,6	-496,5	-574,4	-577,4	-656,9	-771,5	-884,7	-1223,8	-937,9	-1352,4	-1254,0	-1350,1
Balance commerciale	-33,4	-7,0	113,4	-35,1	-61,5	-76,3	39,2	-138,9	-284,7	-100,4	-334,4	-105,0	65,4
Balance des services	-167,9	-198,1	-151,7	-149,9	-153,6	-165,5	-188,9	-191,7	-255,2	-222,5	-313,7	-278,7	-306,4
Balance des revenus	-69,9	-121,7	-167,4	-96,4	-102,9	-109,2	-134,6	-139,7	-140,0	-216,0	-207,5	-205,9	-269,5
Balance des transferts	90,0	99,5	101,9	120,6	101,9	120,0	170,0	191,7	203,7	229,7	266,2	219,2	222,9
Balance des transactions courantes	-181,2	-227,3	-103,8	-160,8	-216,1	-230,9	-114,3	-278,5	-476,2	-309,2	-589,4	-370,5	-287,6
<b>Niger</b>													
Exportations FOB dont	201,5	199,7	194,8	204,5	230,7	251,9	265,6	317,9	408,5	470,7	570,1	589,6	865,9
Uranium	64,0	63,0	62,5	65,5	70,1	78,5	79,6	143,1	198,2	195,1	242,3	304,8	371,8
Animaux vivants	37,0	40,3	38,9	29,3	32,4	31,8	46,6	37,8	49,7	60,6	58,1	61,9	62,3
Oignon	11,8	10,8	13,8	13,9	14,6	38,4	42,3	42,1	40,9	40,3	31,8	41,9	43,4
Importations FOB	-230,4	-242,8	-258,7	-283,9	-311,5	-405,9	-391,3	-438,4	-604,4	-847,2	-972,9	-1046,3	-1248,0
Balance commerciale	-28,9	-43,1	-63,9	-79,4	-80,8	-154,0	-125,7	-120,5	-195,9	-376,5	-402,8	-456,7	-382,0
Balance des services	-67,2	-66,3	-70,9	-75,1	-89,2	-101,2	-124,4	-136,4	-210,5	-297,9	-358,9	-379,3	-546,4
Balance des revenus	-11,8	-11,0	-16,9	-15,2	-6,8	-5,0	0,6	-0,2	-8,5	-16,4	-23,4	-24,1	-42,8
Balance des transferts	33,7	52,7	36,8	42,6	54,8	95,8	85,5	88,8	103,1	71,3	222,1	169,0	227,0
Balance des transactions courantes	-74,2	-67,7	-114,9	-127,1	-122,0	-164,3	-164,0	-168,3	-311,7	-619,5	-563,0	-691,0	-744,3
<b>Sénégal</b>													
Exportations FOB dont	654,9	735,3	743,4	730,6	797,4	832,4	833,5	802,2	987,9	990,1	1071,9	1171,6	1163,0
Produits halieutiques	162,4	181,1	173,9	164,1	163,3	154,6	150,3	152,7	136,9	155,6	162,3	198,0	186,0
Produits arachidières	58,7	73,2	47,3	25,3	17,4	20,8	29,0	38,5	9,1	20,5	32,9	36,2	40,1
Phosphate et dérivés	62,1	69,9	103,9	74,6	107,0	98,4	42,5	64,3	122,7	411,6	109,0	146,9	535,2
Importations FOB	-951,6	-1047,1	-1117,9	-1200,5	-1318,5	-1523,7	-1669,9	-1995,5	-2510,4	-1947,8	-2022,4	-2210,4	-2380,3
Balance commerciale	-296,7	-311,8	-374,5	-469,9	-521,1	-691,3	-836,4	-1193,3	-1522,5	-957,7	-950,5	-1038,8	-1217,3
Balance des services	-12,9	-11,4	-12,7	-13,0	-14,8	-16,3	-18,5	-18,1	-54,1	-60,8	-34,6	-45,4	-55,6
Balance des revenus	-79,3	-76,8	-90,6	-79,1	-69,1	-47,2	-33,2	-35,4	-21,4	-80,1	-71,3	-68,4	-82,6
Balance des transferts	152,3	220,0	257,0	308,3	333,9	397,6	437,5	618,0	754,4	695,6	767,5	770,4	757,5
Balance des transactions courantes	-236,6	-180,0	-220,8	-253,7	-271,1	-357,2	-450,6	-628,8	-843,7	-403,0	-288,9	-382,2	-598,0
<b>Togo</b>													
Exportations FOB dont	257,7	261,9	295,6	347,4	317,5	348,2	329,6	324,4	381,8	426,4	483,5	519,3	550,3
Coton	47,3	45,9	40,7	47,8	41,6	16,0	19,0	12,0	13,6	7,8	8,9	14,9	36,7
Phosphate	35,2	33,0	0,0	26,1	15,9	18,4	21,8	15,0	48,9	42,5	34,3	39,2	41,3
Ciment	20,8	42,6	29,7	34,2	24,9	20,9	18,4	32,3	32,6	29,0	31,0	34,4	37,6
Importations FOB	-345,1	-378,3	-401,2	-438,5	-450,8	-618,4	-496,2	-513,8	-585,4	-621,0	-708,5	-755,5	-767,8
Balance commerciale	-87,4	-116,4	-105,6	-91,1	-133,3	-270,2	-166,6	-189,4	-203,6	-194,6	-225,0	-236,2	-217,5
Balance des services	-39,7	-42,6	-40,4	-63,6	-47,2	-53,6	-33,2	-33,3	-34,1	-38,3	-38,5	-45,3	-61,1
Balance des revenus	-20,7	-21,5	-15,0	-13,6	-17,7	-18,2	-19,8	-14,5	-6,8	-9,0	-11,6	-8,5	-14,0
Balance des transferts	48,4	56,6	63,5	74,2	89,5	99,0	127,4	133,7	145,0	158,5	176,2	178,6	170,6
Balance des transactions courantes	-99,4	-123,9	-97,5	-94,1	-108,7	-242,9	-92,2	-103,4	-99,4	-83,4	-98,9	-111,4	-122,2
<b>UEMOA</b>													
Exportations FOB dont	4740,3	5104,8	6041,0	5723,9	6110,4	6672,6	7403,1	7196,7	8312,0	9134,0	10349,0	11159,2	12204,1
Importations FOB	-4434,6	-4803,0	-4881,4	-5287,3	-5911,7	-7027,6	-7311,2	-8191,5	-9736,3	-9268,6	-10828,2	-10489,9	-11616,5
Balance commerciale	305,7	301,8	1159,6	436,6	198,7	-355,0	91,9	-994,9	-1424,3	-134,6	-479,2	669,3	587,6
Balance des services	-950,3	-954,3	-1071,0	-1124,1	-1153,4	-1235,9	-1347,6	-1408,6	-1589,2	-1716,6	-1986,0	-2031,5	-2357,9
Balance des revenus	-677,9	-696,9	-767,7	-629,7	-581,6	-549,1	-579,6	-587,7	-593,9	-787,3	-797,3	-808,6	-893,3
Balance des transferts	284,5	430,0	359,7	446,6	520,1	706,2	841,4	1225,6	1394,1	1478,9	1565,0	1423,3	1386,5
Balance des transactions courantes	-1037,9	-919,4	-319,4	-870,6	-1016,2	-1433,7	-993,8	-1765,6	-2213,3	-1159,6	-1697,5	-747,4	-1277,1

Source: BCEAO

Tableau 9 : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	2010	Estimations 2011	Prévisions 2012
<b>Bénin</b>						
Exportations FOB	501,7	574,2	578,3	634,8	664,7	747,7
Importations FOB	767,8	846,2	820,6	879,2	898,0	937,2
Balance commerciale	-266,0	-272,0	-242,2	-244,4	-233,4	-189,5
Balance des services	-95,4	-72,5	-129,9	-68,5	-102,4	-138,4
Balance des revenus	-4,2	-5,1	-15,6	-26,5	-25,2	-16,2
Balance des transferts	128,7	109,6	81,3	76,8	81,8	79,3
Balance des transactions courantes	-237,0	-240,0	-306,4	-262,7	-279,3	-264,8
Compte de capital et d'opérations financières	363,6	271,9	260,2	341,9	274,3	279,8
Transfert de capital	84,3	48,4	76,1	75,6	71,0	75,2
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	125,3	77,8	48,7	96,4	86,4	70,7
Investissements de portefeuille	32,4	9,4	37,6	24,4	50,0	42,6
Autres investissements	121,6	136,3	97,9	145,4	66,9	91,2
Erreurs et omissions	14,7	5,0	-2,7	3,9	-6,6	0,0
Solde global	141,3	36,9	-48,9	83,1	-11,6	15,0
<b>Burkina</b>						
Exportations FOB	298,6	310,4	425,2	785,2	1041,2	1210,7
Importations FOB	585,1	711,7	652,8	854,2	1057,8	1262,1
Balance commerciale	-286,6	-401,4	-227,6	-69,0	-16,6	-51,4
Balance des services	-173,9	-211,6	-192,1	-261,6	-324,0	-386,5
Balance des revenus	-1,1	-1,6	-2,6	-3,2	-3,5	-2,9
Balance des transferts	193,3	183,3	242,8	244,0	270,4	246,6
Balance des transactions courantes	-268,4	-431,3	-179,4	-89,9	-73,7	-194,3
Compte de capital et d'opérations financières	457,9	396,4	405,6	174,3	82,7	239,3
Transfert de capital	140,2	85,9	132,9	98,9	111,8	265,7
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	164,5	47,5	43,6	18,9	19,7	20,2
Investissements de portefeuille	3,6	4,1	7,6	15,8	9,4	10,0
Autres investissements	149,6	259,4	221,4	40,7	-58,3	-56,6
Erreurs et omissions	-1,5	1,5	-1,4	1,5	25,0	0,0
Solde global	188,1	-33,4	224,7	86,0	34,0	45,0
<b>Côte d'Ivoire</b>						
Exportations FOB	4154,7	4652,7	5348,4	5722,8	5918,1	6152,7
Importations FOB	2925,7	3165,4	3345,8	3941,1	3148,3	3548,2
Balance commerciale	1229,0	1487,4	2002,6	1781,6	2769,8	2604,4
Balance des services	-743,2	-732,6	-749,7	-881,2	-824,4	-828,9
Balance des revenus	-387,9	-403,9	-442,5	-452,7	-466,9	-461,7
Balance des transferts	-164,5	-148,9	-46,6	-217,6	-298,6	-347,7
Balance des transactions courantes	-66,6	201,9	763,8	230,2	1179,9	966,1
Compte de capital et d'opérations financières	262,3	-195,7	-618,1	16,9	-768,2	-816,1
Transfert de capital	43,6	38,9	106,7	583,9	72,9	104,7
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,9	1,1	-0,5	-0,3	-0,5	-0,5
Investissements directs étrangers	204,5	199,8	182,5	155,6	127,8	188,1
Investissements de portefeuille	45,9	18,7	-17,9	226,4	46,6	182,3
Autres investissements	-32,6	-454,2	-888,9	-948,6	-1014,9	-1290,7
Erreurs et omissions	16,9	-19,6	-17,5	-12,3	15,7	0,0
Solde global	212,6	-13,5	128,3	234,7	427,5	150,0

Source: BCEAO

Tableau 9 (suite) : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	Estimations 2010	Estimations 2011	Prévisions 2012
<b>Guinée-Bissau</b>						
Exportations FOB	51,3	57,4	57,4	62,7	105,8	98,3
Importations FOB	80,5	89,0	95,5	97,4	119,7	122,7
Balance commerciale	-29,2	-31,6	-38,1	-34,7	-13,8	-24,4
Balance des services	-16,7	-18,5	-25,4	-29,0	-31,9	-34,5
Balance des revenus	-4,7	-6,6	-5,2	-1,1	-6,0	-3,6
Balance des transferts	35,9	43,9	46,3	29,8	32,5	30,4
Balance des transactions courantes	-14,6	-12,9	-22,4	-35,1	-19,2	-32,1
Compte de capital et d'opérations financières	24,3	26,7	40,6	49,3	43,9	38,9
Transfert de capital	15,4	16,5	33,3	485,6	26,0	33,6
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	9,0	2,7	8,3	13,7	12,1	10,9
Investissements de portefeuille	0,5	0,3	0,0	0,0	0,5	0,8
Autres investissements	-0,6	7,3	-1,0	-449,9	5,3	-6,5
Erreurs et omissions	2,4	0,8	-4,5	-2,1	1,4	0,0
Solde global	12,1	14,7	13,7	12,2	26,0	6,8
<b>Mali</b>						
Exportations FOB	745,9	939,1	837,5	1018,1	1148,9	1415,5
Importations FOB	884,7	1223,8	937,9	1352,4	1254,0	1350,1
Balance commerciale	-138,9	-284,7	-100,4	-334,4	-105,0	65,4
Balance des services	-191,7	-255,2	-222,5	-313,7	-278,7	-306,4
Balance des revenus	-139,7	-140,0	-216,0	-207,5	-205,9	-269,5
Balance des transferts	191,7	203,7	229,7	266,2	219,2	222,9
Balance des transactions courantes	-278,5	-476,2	-309,2	-589,4	-370,5	-287,6
Compte de capital et d'opérations financières	254,9	423,0	595,9	549,9	349,0	316,4
Transfert de capital	155,6	158,5	194,7	125,2	173,1	171,1
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,2	0,0
Investissements directs étrangers	31,4	80,5	353,8	197,4	90,3	109,2
Investissements de portefeuille	-3,7	-7,6	29,1	17,1	4,4	4,4
Autres investissements	72,0	191,9	18,6	210,7	81,4	31,7
Erreurs et omissions	12,9	19,9	-34,7	19,0	-10,6	0,0
Solde global	-10,7	-33,3	252,0	-20,5	-32,1	28,7
<b>Niger</b>						
Exportations FOB	317,9	408,5	470,7	570,1	589,6	865,9
Importations FOB	438,4	604,4	847,2	972,9	1046,3	1248,0
Balance commerciale	-120,5	-195,9	-376,5	-402,8	-456,7	-382,0
Balance des services	-136,4	-210,5	-297,9	-358,9	-379,3	-546,4
Balance des revenus	-0,2	-8,5	-16,4	-23,4	-24,1	-42,8
Balance des transferts	88,8	103,1	71,3	222,1	169,0	227,0
Balance des transactions courantes	-168,3	-311,7	-619,5	-563,0	-691,0	-744,3
Compte de capital et d'opérations financières	245,2	390,1	538,7	664,6	658,1	810,1
Transfert de capital	101,3	114,9	120,4	97,0	71,7	215,1
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	27,4	123,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	58,0	141,5	345,4	495,3	498,8	388,0
Investissements de portefeuille	-3,0	-5,5	7,4	9,6	8,2	4,5
Autres investissements	61,5	15,8	65,5	62,7	79,4	202,5
Erreurs et omissions	-8,6	-5,7	-7,1	-5,0	3,5	0,0
Solde global	68,3	72,7	-87,9	96,6	-29,5	65,9

Source: BCEAO

Tableau 9 (suite et fin) : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	Estimations 2010	Estimations 2011	Prévisions 2012
<b>Sénégal</b>						
Exportations FOB	802,2	987,9	990,1	1071,9	1171,6	1163,0
Importations FOB	1995,5	2510,4	1947,8	2022,4	2210,4	2380,3
Balance commerciale	-1193,3	-1522,5	-957,7	-950,5	-1038,8	-1217,3
Balance des services	-18,1	-54,1	-60,8	-34,6	-45,4	-55,6
Balance des revenus	-35,4	-21,4	-80,1	-71,3	-68,4	-82,6
Balance des transferts	618,0	754,4	695,6	767,5	770,4	757,5
Balance des transactions courantes	-628,8	-843,7	-403,0	-288,9	-382,2	-598,0
Compte de capital et d'opérations financières	694,0	751,1	496,8	409,6	262,0	627,5
Transfert de capital	95,2	107,8	145,1	151,6	133,4	144,6
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	64,3	-0,6	-1,0	-2,1	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	130,7	121,5	118,9	130,7	132,7	147,7
Investissements de portefeuille	28,8	21,1	114,2	104,4	104,6	59,0
Autres investissements	375,0	501,2	119,6	25,0	-108,7	276,2
Erreurs et omissions	5,6	4,2	2,7	-4,7	-2,8	0,0
Solde global	70,8	-88,4	96,4	116,0	-123,0	29,5
<b>Togo</b>						
Exportations FOB	324,4	381,8	426,4	483,5	519,3	550,3
Importations FOB	513,8	585,4	621,0	708,5	755,5	767,8
Balance commerciale	-189,4	-203,6	-194,6	-225,0	-236,2	-217,5
Balance des services	-33,3	-34,1	-38,3	-38,5	-45,3	-61,1
Balance des revenus	-14,5	-6,8	-9,0	-11,6	-8,5	-14,0
Balance des transferts	133,7	145,0	158,5	176,2	178,6	170,6
Balance des transactions courantes	-103,4	-99,4	-83,4	-98,9	-111,4	-122,2
Compte de capital et d'opérations financières	96,5	127,7	85,9	130,0	146,7	149,2
Transfert de capital	35,2	293,7	63,8	687,5	57,2	69,4
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	23,9	17,8	5,2	24,1	30,7	20,3
Investissements de portefeuille	2,4	11,8	-16,4	-3,9	18,1	13,6
Autres investissements	35,0	-195,6	33,2	-577,7	40,7	45,9
Erreurs et omissions	7,4	8,7	2,6	5,4	-3,7	0,0
Solde global	0,5	37,0	5,0	36,5	31,7	27,0
<b>UEMOA</b>						
Exportations FOB	7196,7	8312,0	9134,0	10349,1	11159,2	12204,1
Importations FOB	8191,5	9736,3	9268,6	10828,2	10489,9	11616,5
Balance commerciale	-994,9	-1424,3	-134,6	-479,1	669,3	587,6
Balance des services	-1408,6	-1589,2	-1716,6	-1986,0	-2031,5	-2357,9
Balance des revenus	-587,7	-593,9	-787,3	-797,3	-808,6	-893,3
Balance des transferts	1225,6	1394,1	1478,9	1565,0	1423,3	1386,5
Balance des transactions courantes	-1765,6	-2213,2	-1159,6	-1697,4	-747,4	-1277,1
Compte de capital et d'opérations financières	2398,8	2191,2	1805,5	2336,5	1048,5	1645,1
Transfert de capital	670,8	864,6	873,0	2305,3	717,1	1079,4
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	92,2	123,1	-1,9	-2,9	-0,7	-0,5
Investissements directs étrangers	747,3	689,1	1106,5	1132,1	998,6	955,0
Investissements de portefeuille	106,8	52,3	161,6	393,8	241,8	317,3
Autres investissements	781,6	462,1	-333,7	-1491,7	-908,3	-706,2
Erreurs et omissions	49,8	14,8	-62,6	5,7	21,9	0,0
Ajustement statistique & Réévaluation	94,9	98,7	-43,4	-305,6	-127,7	0,0
Solde global	777,9	91,4	539,9	339,1	195,4	368,0

Source: BCEAO



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO  
JUILLET 2012







**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)